



**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT**

**Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion
Economique et Financière (PARCGEF)
Pays: RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Octobre 2010

| | |
|------------------------|--|
| Equipe de l'Evaluation | Chef d'équipe: T. HOUENINVO Economiste supérieur OSGE.2 Membres de l'équipe : C. AHOSSI, Coordonnateur Régional des acquisitions en Chef ORPF1/CMFO ; J.K. HOMAWOO, Informaticien OSGE.2; M. S. IBRAHIM, Consultant OSGE.2 Directeur Pays: M. KANGA, ORCE Représentant Résident Régional. R. KANE |
| Pairs évaluateurs | C. LIM, Spécialiste développement du Secteur Privé, OSGE.2 G. BAYEMI, Spécialiste en Développement Humain, OSFU S. B. TOUNKARA, Chargé Principal de Programme, CMFO M. LABBEN, Consultant ORPF2 K. DIALLO, Economiste Pays Supérieur, ORCE S. BEN ABDALLAH, Conseiller Juridique Supérieur, GECL1 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| LISTE DES APPENDICES | i |
| LISTE DES ANNEXES TECHNIQUES (DOCUMENT SÉPARÉ) | i |
| EQUIVALENCES MONÉTAIRES | ii |
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS | ii |
| FICHE DE PROJET | iv |
| RÉSUMÉ DU PROJET | v |
| CADRE LOGIQUE BASÉUR LES RÉSULTATS | vi |
| CALENDRIER D'EXÉCUTION DU PROJET | xii |
| I – ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET JUSTIFICATIONS | 1 |
| 1.1 LIENS DU PROJET AVEC LA STRATÉGIE ET LES OBJECTIFS DU PAYS | 1 |
| 1.2 JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE | 1 |
| 1.3 COORDINATION DE L'AIDE | 3 |
| II – DESCRIPTION DU PROJET | 4 |
| 2.0 OBJECTIFS DU PROJET | 4 |
| 2.1 COMPOSANTES DU PROJET | 4 |
| 2.2 SOLUTIONS TECHNIQUES RETENUES ET SOLUTIONS DE SUBSTITUTION ÉTUDIÉES..... | 9 |
| 2.3 TYPE DE PROJET | 9 |
| 2.4 COÛT DU PROJET ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT | 9 |
| 2.5 ZONE DU PROJET ET BÉNÉFICIAIRES VISÉS | 11 |
| 2.6 APPROCHE PARTICIPATIVE POUR L'IDENTIFICATION, LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET..... | 11 |
| 2.7 PRISE EN CONSIDÉRATION DE L'EXPÉRIENCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET DES LEÇONS TIRÉES DANS LA CONCEPTION DU PROJET | 12 |
| 2.8 PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE | 13 |
| III - FAISABILITÉ DU PROJET | 14 |
| 3.1 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE..... | 14 |
| 3.2 IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL | 14 |
| IV – EXÉCUTION | 15 |
| 4.1 DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'EXECUTION..... | 15 |
| 4.2 SUIVI..... | 17 |
| 4.3 GOUVERNANCE | 18 |
| 4.4 SOUTENABILITE..... | 18 |
| 4.5 GESTION DES RISQUES | 19 |
| 4.6 DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES | 19 |
| V – CADRE JURIDIQUE | 20 |
| 5.1 INSTRUMENT LÉGAL..... | 20 |
| 5.2 CONDITIONS ASSOCIÉES À L'INTERVENTION DE LA BANQUE | 20 |
| 5.3 CONFORMITÉ AVEC LES POLITIQUES DE LA BANQUE..... | 20 |
| VI - RECOMMANDATION | 20 |

LISTE DES APPENDICES

| | |
|----------------------|--|
| APPENDICE I | INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES COMPARATIFS DU PAYS |
| APPENDICE II | TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE LA BAD DANS LE PAYS |
| APPENDICE III | PRINCIPAUX PROJETS CONNEXES FINANCÉS PAR LA BANQUE ET D'AUTRES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT |
| APPENDICE IV | CARTE DE LA ZONE DU PROJET |
| APPENDICE V | COÛTS DÉTAILLÉS DU PROJET |

Liste des annexes techniques (Document séparé)

A -Agenda de développement du pays, aperçu du secteur et soutien des bailleurs de fonds

A1-Agenda de développement du pays

A2- Finances publiques et résumé du PEFA 2010

A3- Climat des affaires et réformes proposées par le comité « Doing Business »

A4- Aperçu des activités de IFC en RCA

B- Soutien des arguments clés du rapport

B1- Principaux enseignements

B2- Dispositions d'exécution

B3- Dispositions de passation des marchés

B4- Gestion financière et dispositions de décaissement

B5- Dispositions d'audit

B6-Description détaillée des composantes

B7-Présentation du comité interministériel chargé de l'amélioration du climat des affaires

Equivalences monétaires

Août 2010

| | | |
|----|---|--------------|
| UC | = | 790,559 Fcfa |
| UC | = | 1,165 euro |
| UC | = | 1,518 \$ EU |

Année fiscale
Janvier-Décembre

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|---------|--|
| ACBF | Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique |
| APIX | Agence de Promotion des Investissements et des Exportations |
| ARCADE | Appui au Renforcement des Capacités pour la mise en oeuvre du DSRP |
| ARCAGE | Projet de la France en appui aux finances publiques |
| AREMIF | Projet UE d'appui aux réformes en matière des finances publiques |
| ARMP | Autorité de Régulation des Marchés Publics |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BEAC | Banque centrale des Etats d'Afrique centrale |
| B.M | Banque mondiale |
| CCIMA | Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat |
| CDMT | Cadre de Dépenses à Moyen Terme |
| CFAA | Country Financial Accountability Assessment » |
| CEFAC | Centre de Facilitation des Actes de Construire |
| CEFORE | Centre de Formalités des Entreprises |
| CTP-CSR | Comité Technique Permanent de Coordination et de Suivi des Réformes |
| CTP-PAS | Comité Technique Permanent de suivi des PAS |
| CSLP | Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté |
| DDP | Direction de la Dette et des Participations |
| DEP | Direction des Etudes et de la planification |
| DGB | Direction Générale du Budget |
| DGDDI | Direction Générale des Douanes et Droits Indirects |
| DGID | Direction Générale des Impôts et des Domaines |
| DGMP | Direction Générale des Marchés Publics |
| DGTCP | Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique |
| DSRP | Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté |
| DSI | Direction des Services de l'Information |
| DSF | Déclaration Statistique et Fiscal |
| DSP | Document de Stratégie Pays |
| DSPPC | Document de Stratégie Pays et de Partenariat Conjoint |
| FAD | Fonds Africain de Développement |
| FEF | Facilité des Etats Fragiles |
| FMI | Fonds monétaire international |
| FRPC | Facilité pour la croissance et la réduction de la pauvreté |
| GESCO | Système d'information à l'appui de la gestion des finances publiques |
| GIGUFE | Gestion Informatisée du Guichet Unique des Formalités des Entreprises |
| GUFE | Guichet Unique des Formalités des Entreprises |
| IFC | International Finance Corporation |
| ITIE | Initiative Internationale sur la transparence des industries extractives |
| MPECI | Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération internationale |
| MFB | Ministère des Finances et du Budget |
| MOU | Memorandum of Understanding |
| NIF | Numéro d'Identifiant Fiscal |
| PACADEC | Projet d'appui institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et à la Diversification de l'Economie Congolaise |
| PARE | Programme d'Appui aux Réformes Economiques |

| | |
|----------|--|
| PATC | Programme d'appui Technique Ciblé |
| PEFA | Evaluation de la Dépense publique et de la Responsabilité financière |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PPTTE | Pays Pauvres Très Endettés |
| PTF | Partenaire technique et financier |
| RCA | République Centrafricaine |
| RDB | « Rwanda Development Board » |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| SMP | Service de passation des marchés |
| SO | Sans objet |
| SYDONIA | Système de gestion informatique des Douanes |
| SYGADE | Système de gestion informatique de la Dette |
| SYSTEMIF | Système informatique fiscal |
| TOFE | Tableau des Opérations Financières de l'Etat |
| UC | Unité de compte |
| UE | Union européenne |
| UTEP | Unité Technique d'Exécution du Projet |
| TRE | Taux de Rentabilité Economique |
| TRF | Taux de Rentabilité Financière |
| VAN | Valeur Actuelle Nette |

FICHE DE PROJET

Fiche du client

| | |
|-----------------------------|---|
| EMPRUNTEUR : | Gouvernement Centrafricaine |
| ORGANE D'EXÉCUTION : | Unité Technique d'Exécution du Projet (UTEP) au sein du Ministère d'Etat au Plan à l'Economie et à la Coopération Internationale (MEPECI) |

Plan de financement

| Source | Montant (Millions UC) | Instrument |
|-------------------|--------------------------|------------|
| FAD | 4,0 | don |
| FEF | 0,5 | don |
| COÛT TOTAL | 4,5 | don |

Importantes informations financières de la BAD/FAD

| | |
|-----------------------------|------|
| Monnaie des dons | UC |
| Type d'intérêts* | (SO) |
| Marge du taux d'intérêt* | (SO) |
| Commission d'engagement* | (SO) |
| Autres frais* | (SO) |
| Echéance | (SO) |
| Différé d'amortissement | (SO) |
| TRF, VAN (scénario de base) | (SO) |
| TRE (scénario de base) | (SO) |

**si applicable*

Durée – principales étapes (attendues)

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Identification : | 25.02 au 10.03 2010 |
| Préparation : | 25.04 au 10.05 2010 |
| Approbation de la note conceptuelle | 14 .07. 2010 |
| Evaluation | 26.07 au 9.08 2010 |
| Equipe Pays | 08.10.2010 |
| Approbation du projet | 25. 11. 2010 |
| Entrée en vigueur | Décembre, 2010 |
| Dernier décaissement | Décembre, 2015 |
| Achèvement | Décembre, 2016 |
| Dernier remboursement | (SO) |

RÉSUMÉ DU PROJET

Aperçu général du projet : Le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF) a pour objectif principal de contribuer à la mise en œuvre du Programme de réformes du Gouvernement visant principalement à renforcer la crédibilité et l'exhaustivité du Budget ; et subsidiairement à améliorer le climat des affaires en appoint aux actions de IFC. Il a une couverture géographique nationale. *Les résultats escomptés sont :* (i) prévisions budgétaires basées effectivement sur le cadrage macroéconomique dès 2012 lors de la préparation du Budget de 2013 ; (ii) projet de Budget de l'année N transmis au Parlement au plus tard le 15 octobre de l'année N-1 dès la préparation du Budget de 2013; (iii) fiscalisation de l'ensemble des opérateurs économiques d'ici 2015 ; (iv) bulletin semestriel des statistiques de la dette intérieure et extérieure publié dès 2011; (v) deux (2) rapports de mise en œuvre des réformes des finances publiques produits par an dès 2011 ; (vi) 400 opérateurs économiques accompagnés par la CCIMA au cours de la période 2011-2015 dont 15% de femmes; (vii) Adoption de réformes dans, au moins, trois des six domaines de Doing business identifiés pour l'amélioration du climat des affaires (création d'entreprises, délivrance de permis de construire, transfert de propriété, accès au crédit, commerce transfrontalier, prévention et règlement de différends commerciaux). *Les bénéficiaires directs sont :* la Direction générale des Douanes et Droits indirects ; la Direction générale des Impôts et des Domaines ; la Direction de la dette et des participations ; la Direction générale des marchés publics ; l'ARMP et les 4 services de passation des marchés dans les Ministères sectoriels clés ; la Direction Générale du Budget ; la Direction générale de la Programmation Economique, la Direction Générale des Politiques et Stratégies ; le CTP-PAS ; le Guichet Unique des formalités des entreprises (GUFÉ) ; la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) ; les opérateurs économiques et la population centrafricaine. Le projet s'exécute sur 5 ans de 2011-2015. Son coût total est de 4,5 millions d'UC dont 4 MUC sur le FAD et 0,5 MUC sur la FEF.

Evaluation des besoins. Le Gouvernement a préparé, fin 2009, le Programme global de réforme des finances publiques en vue de rationaliser la gestion des finances publiques, mobiliser les recettes. En ce qui concerne le climat des affaires, la RCA continue d'occuper depuis 2007, les derniers rangs dans le classement global de Doing Business. Le besoin de remédier à cette situation a conduit le Gouvernement à prendre, en Avril 2010, un Arrêté interministériel créant le comité mixte « Doing Business » chargé de faire des propositions de réformes. Toutes ces dispositions prises par le Gouvernement visent à accroître la capacité de mobilisation interne de ressources de la RCA afin de mieux faire face à ses programmes de réduction de la pauvreté. L'intervention de la Banque vient à point nommé pour soutenir ces initiatives du Gouvernement.

Valeur ajoutée. La Banque dispose d'expertise et d'un avantage comparatif. En effet, elle a financé des opérations d'appui à la gestion des finances publiques avec succès en RCA et dans plusieurs autres Etats fragiles dont notamment le Burundi, la RDC et le Tchad puis des opérations d'appui à l'amélioration du climat des affaires au Rwanda avec le « Rwanda Development Board » (RDB), au Burkina Faso avec la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso, au Sénégal avec l'agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIX) puis, récemment, au Congo avec le projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC). La Banque a fait également preuve, dans le cadre de ses interventions dans le pays, d'une certaine capacité d'analyse et de dialogue avec les autorités.

Gestion des connaissances. La collecte et la diffusion des connaissances tirées de ce projet auprès des bénéficiaires seront assurées par l'Unité Technique d'Exécution du Projet (UTE) et la Banque à travers la presse nationale, les lettres de nouvelles, les rapports trimestriels d'activité, le rapport de revue à mi-parcours, le rapport d'achèvement, les sites Web puis, le rapport d'évaluation de performance réalisé par OPEV. Enfin, les connaissances acquises serviront à répliquer le projet dans d'autres pays membres.

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

CADRE LOGIQUE BASÉ SUR LES RÉSULTATS

| HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS | RÉSULTATS ATTENDUS | PORTÉE | INDICATEURS DE PERFORMANCE | INDICATEURS CIBLÉS ET ÉCHEANCIERS | HYPOTHÈSES/RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION |
|--|---|--|---|---|---|
| <p align="center"><u>Finalité du projet</u></p> <p>Contribuer à la mise en œuvre du Programme de réformes du Gouvernement visant à renforcer la crédibilité et l'exhaustivité du Budget et à améliorer le climat des affaires</p> | <p align="center"><u>Impact</u></p> <p>la crédibilité et l'exhaustivité du Budget sont renforcées</p> <p>l'environnement des affaires est amélioré</p> | <p align="center"><u>Bénéficiaires</u></p> <p>Population</p> <p>Population</p> <p>Secteur privé</p> | <p align="center"><u>Indicateurs</u></p> <p>Ecart entre dépenses réelles par rapport aux dépenses initialement approuvées. (en % des dépenses votés) Pi-1 du PEFA</p> <p>Recettes intérieures collectées par rapport aux estimations de recettes budgétisées (en %). Pi-3 du PEFA</p> <p>Indicateurs de Doing Business à améliorer</p> <p><i>Source : DGB/Ministère des Finances et du Budget/</i></p> | <p align="center"><u>Evolution anticipée à moyen/long terme - Délai</u></p> <p>Ecart passe de 41,53% en 2009 à 27% en 2015.</p> <p>Pi-1 : D en 2009 à C en 2015</p> <p>Taux passe de 89,93% en 2009 à 95% en 2015</p> <p>Pi-3 : C en 2009 à C+ en 2015</p> <p>6 sur les 10 entre 2010 et 2015*</p> | <p><u>Risque 1</u> : Fragilité de la situation sociopolitique.</p> <p><u>Mesure d'atténuation</u> : Efforts politiques nationaux de maintien de la paix et de la sécurité (1^{ère} priorité du Gouvernement) ; Efforts déployés par la Communauté internationale pour maintenir la paix dans les pays frontaliers de la RCA (Tchad, Darfour au Soudan et RDC)</p> <p><u>Risque 2</u> : Chocs extérieurs qui pourraient entamer la reprise économique</p> <p><u>Mesures d'atténuation</u> : Le</p> |

* création d'entreprises, permis de construire, transfert de propriété, accès au crédit, commerce transfrontalier, prévention/règlement de différends commerciaux

| HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS | RÉSULTATS ATTENDUS | PORTÉE | INDICATEURS DE PERFORMANCE | INDICATEURS CIBLÉS ET ÉCHEANCIERS | HYPOTHÈSES/RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION |
|---|---|---|--|---|---|
| | | | <i>PEFA et Rapport Doing Business BM</i> | | programme du gouvernement avec le FMI est maintenu |
| <p>Objectifs du projet</p> <p>1) Renforcer les capacités des structures chargées de la préparation, d'exécution et de coordination du budget</p> | <p>Résultats attendus</p> <p><i>1.1 - la préparation et l'exécution budgétaire sont plus fiables et crédibles</i></p> <p><i>1.2 la mobilisation des ressources internes et extérieures est accrue</i></p> <p><i>1.3 la gestion de la Dette est plus transparente</i></p> | <p>Bénéficiaires</p> <p>Etat</p> <p>Etat</p> <p>Etat</p> | <p>Indicateurs de résultats</p> <p>1.1.1 Délai de transmission de la lettre de cadrage budgétaire aux Ministères</p> <p>1.1.2 Délai de transmission du projet de loi de finance au Parlement</p> <p>1.1.3 Taux de marchés des gré à gré réglementaires</p> <p>1.1.4 Nombre de Ministères disposant de plan de passation des marchés</p> <p>1.2.1 Taux de pression fiscale</p> <p>1.3.1 Taux de maîtrise de la dette intérieure recensé de façon informatisée par la Direction de la Dette</p> | <p>Evolution anticipée à moyen terme – Délai</p> <p>1.1.1.1 Lettre envoyée au plus tard mi-mai à compter de 2011, contre août en 2010</p> <p>1.1.2.1 Celui de l'année N transmis au plus tard le 15 octobre de l'année N-1 dès la préparation du Budget de 2013, contre 5 décembre en 2009</p> <p>1.1.3.1 : 20% en 2010 à 100% en 2015</p> <p>1.1.4.1 : De 0% en 2009 à 90% des Ministères en 2015</p> <p>1.2.1.1 : De 10,7% du PIB en 2010 à 11,8% en 2015</p> <p>1.3.1.1 : De 60% en 2010 à 90% en 2015.</p> | <p>Risque 3 : la persistance de la faiblesse des capacités institutionnelles</p> <p>Mesures d'atténuation : La mise en œuvre du PARCPE du PARCGEF lui-même et des autres projets de renforcement des capacités financés par les autres bailleurs de fonds est de nature à atténuer, à terme, ce risque.</p> <p>-Les Autres opérations d'Assistance technique de la Banque (FEF) et des autres partenaires</p> |

| HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS | RÉSULTATS ATTENDUS | PORTÉE | INDICATEURS DE PERFORMANCE | INDICATEURS CIBLÉS ET ÉCHEANCIERS | HYPOTHÈSES/RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION |
|--|---|--|--|---|---|
| <p>2) Renforcer les capacités des structures chargées de la promotion du secteur privé.</p> <p>3) Assurer la gestion du Projet</p> | <p><i>1.4 la coordination et le suivi des réformes des finances publiques sont plus efficaces</i></p> <p><i>2.1 climat des affaires amélioré</i></p> <p>3.1 Gestion du projet assurée</p> | <p>- Secteur privé</p> <p>- Administrations partenaires</p> <p>- Chambre de commerce</p> <p>idem</p> | <p>1.3.2 Publications des données sur la dette intérieure et extérieure</p> <p>1.4.1 Rapports d'exécution du Programme de réformes des Finances publiques</p> <p>2.1 Délai de création des entreprises</p> <p>2. Domaines dans lesquels les réformes sont adoptées par le Gouvernement pour améliorer le climat des affaires</p> <p>3.1.1 Rapport d'activités</p> <p>3.1.2 Rapport d'audit</p> | <p>1.3.2.1 Bulletin semestriel des statistiques de la dette intérieure et extérieure publié dès 2011</p> <p>1.4.1.1 : deux (2) rapports d'exécution publiés par an dès 2011</p> <p>2.1.1 : 22 jours en 2009 à 15 jours en 2015</p> <p>2.2.1 Au moins 3 sur les six domaines prioritaires de Doing Business identifiés d'ici 2015 au plus tard[†]</p> <p>3.1.1.1 : 4 rapports d'activité par an</p> <p>3.1.2.1 : 1 rapport d'audit par an</p> | |
| | | | | | |

[†] Ces six domaines sont : création d'entreprises, permis de construire, transfert de propriété, accès au crédit, commerce transfrontalier, prévention/règlement de différends commerciaux

| HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS | RÉSULTATS ATTENDUS | PORTÉE | INDICATEURS DE PERFORMANCE | INDICATEURS CIBLÉS ET ÉCHEANCIERS | HYPOTHÈSES/RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION |
|---|--|---|---|---|--|
| <p><u>Intrants et activités</u></p> <p><u>1-Préparation, exécution et coordination des réformes budgétaires</u></p> <p>1.1 Informatisation de la préparation du Budget (GESCO-préparation du Budget) aux Ministères sectoriels clés (Education, Santé, Agriculture et Equipement-Infrastructure)</p> <p>1.2 Renforcement des capacités institutionnelles de structures chargées de passation des marchés</p> <p>1.3 Mobilisation des ressources intérieures et extérieures</p> | <p><u>Extrants</u></p> <p>1.1 Extension aux ministères clés (Agriculture, Education, Santé, et Equipement) du GESCO préparation du Budget</p> <p>1.2.1 Formation au profit des acteurs</p> <p>1.3.1 Modernisation du système informatique de gestion fiscale (SYSTEMIF) des Douanes (SYDONIA) et interface avec Gesco</p> | <p><u>Bénéficiaires</u></p> <p>Administrations économiques financières et Population centrafricaine</p> <p>Etat</p> <p>Administrations financières</p> <p>Etat</p> | <p><u>Indicateurs d'Extrants</u></p> <p>1.1.1 Installation de L'applicatif GESCO-préparation du Budget dans les 4 Ministères clés. amélioré</p> <p>11.2 Nombre de cadres formés</p> <p>1.2.1.1 Nombre d'acteurs formés</p> <p>1.3.1.1 Etude de compatibilité SYSTEMIF - GESCO</p> <p>1.3.1.2 Etude de compatibilité SYGADE – GESCO</p> <p>1.3.1.3 Etude de compatibilité SYDONIA-GESCO</p> <p>1.3.1.4 Nombre de contrôle fiscal effectué aux impôts</p> <p>1.3.1.5 Nombre de contrôles effectués à la Douane</p> | <p><u>Evolution anticipée</u></p> <p>1.1.1.1 Le GESCO-préparation est utilisé par les 4 Ministères clés pour l'élaboration de leur avant projet de budget 2012</p> <p>1.1.2.1 : 300 cadres formés entre 2011 et 2014, dont 15% de femmes</p> <p>1.2.1.11 : 200 acteurs formés entre 2011 et 2014 dont 15% de femmes</p> <p>1.3.1.1.1 Etude réalisée en 2011</p> <p>1.3.1.2.1 Etude réalisée en 2011</p> <p>1.3.1.3.1 Etude réalisée en 2011</p> <p>1.3.1.4.1 : 551 entre 2011 et 2015 soit 103/an contre 93 en 2010</p> <p>1.3.1.5.1 : 221 entre 2011 et 2015 soit 44 /an contre 29 entre 2009 et 2010</p> | <p><u>Risque 4</u> : liés à la gestion propre du Projet (retards d'exécution des activités, aux transferts des compétences techniques etc.)</p> <p><u>Mesure d'atténuation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'experts internationaux en suivi-évaluation, acquisitions, informatique et formation pour assurer l'encadrement du personnel de l'Unité Technique d'Exécution du Projet (UTEF) - Adoption d'un Manuel de procédures et d'un système informatique de gestion financière et comptable. - Etalement de l'exécution du projet sur une période assez longue (5 ans) pour garantir une maîtrise progressive de la mise en œuvre du projet. |

| HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS | RÉSULTATS ATTENDUS | PORTÉE | INDICATEURS DE PERFORMANCE | INDICATEURS CIBLÉS ET ÉCHEANCIERS | HYPOTHÈSES/RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION |
|--|--|---|--|--|---|
| <p>1.4 Accroître les capacités de diversification et de mobilisation des ressources extérieures</p> <p><u>2-Amélioration du climat des affaires</u></p> <p><i>2.1 Renforcement des capacités des structures chargées de la promotion du secteur privé</i></p> | <p>1.4.1 Les capacités techniques et humaines du CTP-CSR sont renforcées</p> <p>Meilleure condition de fonctionnalité des équipements informatiques installés</p> <p>2.1.1 Les Antennes régionales du GUFÉ sont progressivement équipées et connectées à l'Unité centrale à Bangui</p> <p>2.1.2 Les capacités techniques d'intervention de la Chambre de commerce renforcées</p> | <p>Etat</p> <p>opérateurs économiques</p> | <p>1.4.1 Nombre d'experts mis à la disposition du CTP-CSR</p> <p>Travaux de réaménagement des locaux abritant certaines structures</p> <p>2.1.1.1 Equipement de 2 antennes régionales dont l'une à Berberati à l'Ouest couvrant M'baïki et Bouar et Bambari à l'Est couvrant Bossangoa, Bria et Bangassou</p> <p>2.1.2.1 Nombre d'opérateurs économiques formés</p> <p>2.1.2.2 Nombre d'Experts recrutés</p> | <p>1.4.1.1.1 :4 internationaux et 4 nationaux recrutés entre 2011 et 2015</p> <p>Réalisés entre 2011 et 2014</p> <p>2.1.11.1 : 2 Antennes équipées en 2012 et 2013</p> <p>2.1.2.1.1 : 400 opérateurs entre 2011 et 2015 contre 262 entre 2007 et 2009 dont 15% de femmes</p> <p>2.1.2.2.1 Cinq (5) Experts Consultants recrutés.</p> | <p><u>idem</u></p> |

Calendrier d'exécution du Projet

| ANNEES | 2010 | 2011 | | | | 2012 | | | | 2013 | | | | 2014 | | | | 2015 | | | | Action par |
|---|------|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|--------------|
| Trimestre | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | |
| ACTIVITES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cycle de vie du projet | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Approbation du don | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD |
| Projet d'accord de don | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD/Gouv RCA |
| Signature accord de don | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD/Gouv RCA |
| Effectivité du Don | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD |
| Atelier de démarrage du projet | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD/Gouv RCA |
| Supervision et suivi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD |
| Revue à mi parcours | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD |
| Décaissement des fonds | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD |
| Composante I: Renforcement des organes de gestion des finances publiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Direction générale du Budget | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Acquisition équipements et mat. spécifiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Travaux de réaménagement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Formation et ateliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| DGPE DGPS DGID DGDDI DGMP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SPMP (Agr et santé) DDP. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Acquisition équipements et mat spécifiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Travaux de réaménagement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Assistance technique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | idem |

| ANNEES | 2010 | 2011 | | | | 2012 | | | | 2013 | | | | 2014 | | | | 2015 | | | | Action par |
|--|------|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|--------------------|
| Trimestre | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | |
| ACTIVITES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Formation et ateliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CTP-PAS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Acquisition équipements et mat spécifiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | idem |
| Assistance technique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FEF/Gouv |
| Formation et ateliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FEF/Gouv |
| Composante II: Renforcement des structures d'appui au secteur privé | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Guichet Unique (GUFÉ) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Acquisition équipements et mat spécifiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Travaux de réaménagement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Assistance technique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Formation et ateliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Chambre de commerce | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Acquisition équipements et mat spécifiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | idem |
| Travaux de réaménagement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | idem |
| Assistance technique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | idem |
| Formation et ateliers | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | idem |
| Composante III: Coordination du projet | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Recrutement consultants LT (AT) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Financement équipements | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Gouv RCA |
| Audits annuels du projet | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Auditeurs externes |
| Contrôle | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | FAD/Gouv Congo |

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION CONCERNANT UN PROJET DE DON À LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE (PARCGEF)

La Direction soumet le présent rapport accompagné de recommandations concernant une proposition de don d'un montant de 4,5 millions d'UC provenant pour 4 millions, du FAD et 0,5 million de la FEF, pour le financement du Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF) en République Centrafricaine.

I – Orientations stratégiques et Justifications

1.1 Liens du Projet avec la stratégie et les objectifs du pays

1.1.1 Principaux axes stratégiques du pays retenus dans le DSRP. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, (DSRP 2008-2010) qui est le cadre de référence stratégique des interventions des Partenaires techniques et financiers en République Centrafricaine se décline autour de quatre principaux axes à savoir : (i) la restauration de la sécurité, la consolidation de la paix et la prévention des conflits ; (ii) la promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit ; (iii) la diversification de l'économie et (iv) le développement du capital humain. Le projet est en ligne avec les axes 2 et 3 du DSRP. L'opérationnalisation de ces deux axes s'est traduite, en 2009, par l'élaboration d'un programme de réforme globale des Finances Publiques et un engagement à améliorer l'environnement des affaires. Les autorités ont indiqué que les questions de la Gouvernance et de la Diversification de l'économie restent les priorités du Gouvernement et seront donc reconduites dans le prochain DSRP II 2011-2014 en cours de préparation.

1.1.2 Lien du projet avec le Document de Stratégie Pays et de Partenariat Conjoint (DSPPC). Le projet est également conforme au DSPPC (2009-2012) notamment au niveau de son premier pilier relatif à la gouvernance économique et au renforcement des capacités institutionnelles. Le PARCGEF fait partie des opérations sous-tendant la mise en œuvre des piliers du DSPPC. Il répond enfin, aux orientations stratégiques 2008-2012 de la Banque en matière de Gouvernance.

1.2 Justification de l'intervention de la Banque

1.2.1 Pays Enclavé et pauvre. La République centrafricaine (RCA) est, malgré son potentiel agro-écologique et minier très important, l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique centrale. Le revenu moyen annuel par habitant est, en effet, estimé à 410 dollars US en 2010. Le contexte général du pays est caractérisé, depuis deux décennies, par une instabilité sociopolitique liée à des coups d'Etat et à des conflits armés récurrents qui ont fait de la RCA un Etat instable, et fragile. L'une des conséquences de cette situation est l'affaiblissement des capacités institutionnelles qui constitue, aujourd'hui, l'une des contraintes majeures qui pourrait entraver la bonne exécution des vastes réformes macroéconomiques et structurelles que les autorités de la RCA ont entreprises depuis 2005. En effet, un Audit organisationnel de la Fonction publique réalisé en 2009, a abouti aux conclusions suivantes : 47% des agents de l'Etat ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat tandis que seulement 27% ont un niveau de maîtrise. Mais seuls 47% des agents toutes catégories confondues ont une bonne adéquation Formation/Poste occupé. Les départements ministériels chargés de la gestion du développement souffrent d'une

pénurie qualitative et quantitative de ressources humaines. En outre, la plupart des membres du personnel de l'administration manque de réelle expertise et sont, le plus souvent, mal dotés en matériel et équipements. En particulier, l'insuffisance voire l'absence de connexion Internet dans l'administration demeure une des contraintes majeures à son fonctionnement notamment dans ses relations avec les partenaires au développement. Par ailleurs, la configuration de certains locaux administratifs abritant les administrations économiques et financières nécessitent, du fait de leur exigüité ou de la distribution inadéquate des pièces, des aménagements pour s'adapter à l'installation, en toute sécurité, d'outils informatiques en réseaux indispensables à la modernisation de la gestion dans ces administrations.

1.2.2 *Contraintes en matière de gestion des finances publiques.* En matière de gestion des finances publiques, les contraintes identifiées par le PEFA (2010) sont les suivantes : (i) Faiblesse de la crédibilité du budget ; (ii) Faiblesse de l'exhaustivité du budget ; (iii) Faiblesse de la budgétisation fondée sur les politiques et non respect du calendrier de préparation et de vote du budget ; (iv) Faiblesse de l'efficacité du recouvrement des recettes fiscales et douanières ; (v) Faiblesse de la capacité des organes de passation des marchés ; (vi) Faiblesse dans le suivi de la dette intérieure (cf. annexes techniques pour détails).

1.2.3 *Contraintes et priorités en matière de l'environnement des affaires.* En ce qui concerne le climat des affaires, la RCA continue d'occuper les derniers rangs dans le classement global de « Doing Business » depuis 2007. Or le Gouvernement ainsi que ses partenaires au développement sont d'avis que, sans un environnement favorable au secteur privé, la croissance nécessaire pour la réduction de la pauvreté ne peut être réalisée. C'est pourquoi les priorités à moyen terme dans ce domaine sont l'amélioration de six des 10 indicateurs de « Doing Business » à savoir : création d'entreprise, délivrance du permis de construire, transfert de propriété, accès au crédit, commerce transfrontalier, prévention et règlement des différends commerciaux (exécution des contrats). Pour relever ce défi, le Gouvernement a mis en place, depuis Avril 2010, un Comité « Doing Business » composé des acteurs publics et privés. Au sein de ce Comité, des commissions techniques travaillent actuellement avec l'assistance de la Société Financière Internationale sur les mesures concrètes à prendre pour améliorer à court et moyen terme ces six indicateurs clés. (cf. annexes techniques pour détails).

1.2.4 *Les priorités en matière de réformes des Finances publiques.* Les priorités de réformes sont la mobilisation des recettes, le renforcement de la capacité de gestion budgétaire, et la coordination ainsi que le suivi de la mise en œuvre des réformes. Ainsi, en matière de gestion des finances publiques, les objectifs spécifiques, sont, entre autres : (a) le maintien de la discipline fiscale et la stabilité macroéconomique ; (b) la restauration de la crédibilité du processus budgétaire ; (c) la mobilisation, de manière efficace, des ressources internes et externes pour financer les dépenses prioritaires des programmes retenus dans le DSRP. En relation avec ces objectifs les orientations en la matière portent entre autres sur : (i) la gestion des dépenses publiques ; (ii) la passation des marchés de l'Etat ; (iii) la mobilisation des ressources internes ; (v) la dette publique et la mobilisation des ressources externes.

1.2.5 *La Banque intervient maintenant pour contribuer à relever ces défis pour cinq raisons.* La première est que le pays dispose d'un programme crédible de réformes des finances publiques qui vise à surmonter les contraintes identifiées ci-dessus aux § 1.2.1 à 1.2.3 et à mettre en œuvre les réformes prioritaires (§ 1.2.4). La deuxième est que les capacités institutionnelles sont faibles et le PARCGEF, à travers les activités qu'il finance, renforcera les capacités de mise en œuvre des réformes. La troisième est que l'intervention de la Banque permet de consolider les acquis des opérations précédentes telles que le Projet d'Appui à la

Réhabilitation des Capacités de Planification Economique (PARCPE) ainsi que les opérations d'appui aux réformes économiques (PARE I et PARE II). *La quatrième* est que la Banque intervient dans le secteur en complémentarité avec le Programme d'assistance technique ciblé de la Banque (PATC) ainsi qu'avec les autres bailleurs tels que Banque mondiale, l'UE, le PNUD, la Coopération française et la fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). En effet, l'appui ciblé de la Banque répond à des besoins spécifiques de court terme alors que le PARCGEF s'inscrit dans le moyen terme. L'Union européenne s'est concentrée sur les institutions de contrôle et le Trésor. Le PNUD s'est concentré sur le renforcement des capacités de mise en œuvre du DSRP y compris la planification stratégique et le suivi des projets ainsi que la coordination de l'aide. La Banque mondiale a mis l'accent sur la gestion des finances publiques et le climat des affaires. L'ACBF intervient dans le renforcement des capacités statistiques et enfin, la France intervient à travers des conseillers techniques auprès du Trésor, Ministère des Finances et celui du Plan. IFC prévoit une ligne de crédit à une banque commerciale, puis une assistance aux Pme et aux réformes du climat des affaires (cf. appendice III et annexes techniques pour détails).

1.2.6 *Avantage comparatif et valeur ajoutée.* L'expérience acquise par la Banque à travers le financement et la mise en œuvre réussie de projets et programmes de réformes en matière des finances publiques (Dette extérieure, marchés publics, investissements publics, contrôle budgétaire et rationalisation de la chaîne des dépenses etc.) dans plusieurs pays membres dont, tout récemment, le Bénin et le Congo lui donne un avantage comparatif en la matière. Il en est de même de son expérience dans l'appui à l'amélioration de l'environnement des affaires au Rwanda et au Burkina Faso par exemple. En effet, au Rwanda, l'intervention de la Banque a contribué à améliorer la compétitivité de l'économie rwandaise et son classement dans le Doing Business qui est passée du 143^{ème} rang au 67^{ème} sur 183 de 2009 à 2010. De même, l'appui de la Banque au Burkina Faso a permis d'intégrer, sur le plan informatique, le Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) et le Centre de Facilitation des Actes de Construire (CEFAC) et a contribué à la réduction des délais de création de 7 jours en 2007 à 5 jours en 2008 avec un objectif de 2 jours en 2010.

1.3 Coordination de l'aide

1.3.1 Il n'existe pas formellement un cadre global fonctionnel de la coordination et de concertation de l'ensemble des bailleurs de fonds. Le cadre institutionnel de mise en œuvre du DSRP qui est supposé être, en principe, le cadre de coordination de l'aide ne fonctionne pas de façon satisfaisante. Cependant, dans le domaine particulier de la gouvernance économique, il s'est établi une bonne collaboration entre les bailleurs de fonds dont les principaux sont, l'Union Européenne, la Banque mondiale, le PNUD, la Coopération française, le FMI, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et la Banque. D'une façon spécifique, la coordination de l'aide relative aux appuis budgétaires se fait sur la base d'un Mémoire d'entente entre les différents bailleurs de fonds concernés et le Gouvernement. Ce Mémoire a été finalisé en décembre 2009 et devrait être signé prochainement. Au niveau du Gouvernement, lui-même, la coordination de l'aide est assurée par l'Unité de Coordination et de Gestion des projets au Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale. Dans le domaine des appuis pour le renforcement des capacités institutionnelles, bien qu'il n'y ait pas eu un Mémoire d'entente formel et spécifique, la forte collaboration entre bailleurs de fonds dans le cadre des appuis budgétaires a permis d'assurer la complémentarité entre les différents appuis institutionnels.

II – Description du projet

2.0 Objectifs du projet

L'objectif global du projet est de contribuer à la mise en œuvre du Programme de réformes du Gouvernement visant à renforcer la crédibilité et l'exhaustivité du Budget et à améliorer le climat des affaires. Ses objectifs spécifiques sont : (i) Renforcer les capacités des structures chargées de la préparation, d'exécution et de coordination du Budget ; (ii) Renforcer les capacités des structures chargées de la promotion du secteur privé.

2.1 Composantes du projet

Le projet est structuré en trois composantes : (i) Appui au renforcement des organes de gestion des finances publiques ; (ii) Appui à l'accroissement des capacités d'intervention des structures d'appui au secteur privé; et (iii) Gestion du projet. Il sera exécuté sur une période de cinq ans allant de 2011 à 2015. (Cf. annexes techniques pour le détail de la description des composantes).

Composante I – Renforcement des organes de gestion des finances publiques

2.1.1 Cette composante qui comprend cinq (5) sous-composantes vise à remédier aux faiblesses relevées dans la préparation, et l'exécution du Budget, la mobilisation des ressources intérieures et extérieures, la gestion de la dette intérieure et la coordination des réformes des Finances publiques engagées par le Gouvernement.

Sous-composante 1.1 – Préparation du Budget National

2.1.2 **Contexte et défis à relever** : Les prévisions budgétaires ne reposent pas sur un cadrage macroéconomique fiable mais sont établies à partir du Budget passé et ce, avec des estimations biaisées. En effet, la manipulation du modèle TABLO de prévision économique qui a été mis en place dans le cadre du PARCPE pour servir d'instrument de cadrage macroéconomique n'est pas encore bien maîtrisée par les cadres de la Direction générale des politiques et stratégies (DGPS) du Ministère du Plan. En outre une actualisation de la base de données du modèle est envisagée avec l'assistance de AFRISAT pour le rendre plus complet afin d'en faire un outil fiable de cadrage macro-économique. D'un autre côté, le calendrier de préparation budgétaire n'est pas respecté. Les projets de Budget 2009 et 2010 ont été transmis au Parlement en décembre, en retard par rapport au délai réglementaire fixé au 15 octobre.

2.1.3 **Activités prévues du projet** : L'appui du projet consistera ainsi, entre autres, en synergie et en complémentarité avec l'appui ciblé à : (i) la programmation budgétaire basée sur les résultats et sur l'élaboration du tableau de bord, (ii) la fourniture d'équipements informatiques modernes ; (iii) l'assistance technique d'un expert en modélisation pour la duplication des branches des tableaux ressources emplois du modèle TABLO et d'un expert en élaboration et suivi des projets et programmes³ et (iv) la réhabilitation de certains locaux défectueux afin de sécuriser l'installation des équipements.

³ La modélisation pour la duplication des branches ressources emplois du modèle TABLO sera assurée par l'Expert national financé par l'appui ciblé de la Banque. La synergie sera assurée avec l'expert principal en CDMT qui sera basé à la DGB. Le PATC intervenant à plus court terme ces actions seront consolidées dans le moyen terme et long avec le PARCGEF.

2.1.4 **Résultats clés attendus** : (i) Prévisions budgétaires basées effectivement sur le cadrage macroéconomique dès 2012 lors de la préparation du Budget de 2013 ; (ii) Projet de Budget de l'année N transmis au parlement au plus tard le 15 octobre de l'année N-1 dès la préparation du Budget de 2013 contre le 5 décembre en 2009 ;

Sous-composante 1.2 – Consolidation de la réforme des marchés publics

2.1.5 **Contexte et Défis** : Les principaux organes de gestion et de régulation des marchés publics ont été mis en place. Dans les nouvelles procédures des marchés publics, le recours à la concurrence est la règle. Cependant le Code prévoit, sous certaines conditions, des marchés de gré à gré. Le gré à gré réglementaire doit être approuvé par la DGMP. Or, depuis son installation jusqu'en mai 2010, seulement 20% de dossiers de marchés gré à gré ont suivi les normes règlementaires. Par ailleurs, aucun Ministère ne dispose, comme il se devrait, d'un plan de passation des marchés pour l'exercice budgétaire.

2.1.6 **Activités prévues du projet** Par conséquent, l'appui du projet se traduira en synergie et en complémentarité à l'appui ciblé⁴, entre autres, par : (i) la formation au profit des acteurs y compris les opérateurs économiques sur les nouvelles procédures des marchés publics; (ii) la fourniture d'équipements informatiques et mobiliers de bureau ; (iii) la réhabilitation des locaux défectueux pour sécuriser les équipements et améliorer les conditions de travail.

Résultats clés attendus : Les marchés publics passés de façon réglementaire selon la procédure de gré à gré passent de 20% en 2010 à 100% en 2015 ; (ii) 90% des Ministères disposent d'un plan annuel de passation des marchés en 2015 contre 0% en 2009.

Sous-composante 1.3 – Mobilisation des ressources intérieures

2.1.7 **Contexte et Défis** : Bien que l'interconnexion physique des logiciels SYDONIA++ de la douane et SYSTEMIF des impôts ait été réalisée, les bénéfices que peuvent en tirer l'une et l'autre des deux régies financières ne sont pas encore très satisfaisants pour réduire considérablement la fraude et l'évasion fiscale parce que le recoupement des informations sur un contribuable donné à partir des deux bases de données n'est pas toujours fructueux.

2.1.8 **Activités prévues du projet** : L'appui du projet portera entre autres sur : (i) la réalisation d'une Etude sur une informatisation adaptée de la Direction générale des impôts et domaines (DGID) ; (ii) l'acquisition d'un nouveau système d'information plus performant de la DGID ; (iii) des formations qui contribueront à améliorer leur efficacité notamment les services d'inspection et de contrôle.

Résultats clés attendus : (i) le fichier des impôts est sécurisé et permet de fiscaliser l'ensemble des opérateurs économiques ; (ii) Les recettes fiscales passent de 10,7% du PIB en 2010 à 11.8% en 2015

Sous-composante 1.4 – Gestion de la dette et mobilisation des ressources extérieures

2.1.9 **Contexte et Défis** La Direction de la Dette et des Participations (DDP) a été dotée du logiciel de gestion de la dette SYGADE. Cependant, la version 5.3 de ce logiciel ne prend pas en compte la gestion de la dette intérieure. Or, dans le programme soutenu par le FMI le

⁴ Les activités de cette sous composante se feront en synergie avec le PATC qui prévoit un expert principal en passation de marchés auprès de l'ARMP. L'appui du PARCGEF couvre l'ensemble des organes (ARMP, DGMP et les services de Passation des marchés de deux des 4 Ministères prioritaires (Santé et agriculture).

gouvernement s'est engagé à mieux maîtriser sa dette publique et particulièrement la dette intérieure pour laquelle un audit a été commis pour déboucher sur un plan d'apurement de ces arriérés.

2.1.10 Activités prévues du projet L'appui du projet portera en synergie et en complémentarité à l'appui ciblé⁵, entre autres, sur : (i) l'acquisition de la version 6 du logiciel de gestion de la dette SYGADE comprenant un module dette intérieure ; (ii) sa connexion au logiciel GESCO de la chaîne des dépenses publiques ; (iii) l'élaboration d'une stratégie d'endettement intégrant le recours au marché financier régional; (iv) la fourniture d'équipements informatiques; (v) la formation des cadres; (vi) l'assistance technique en experts de haut niveau en développement des marchés et rendements de titres publics et en gestion du portefeuille de l'Etat.

Résultats clés attendus : (i) Bulletin semestriel des statistiques de la dette intérieure et extérieure publié dès 2011; et (ii) 90% de la dette intérieure est maîtrisée par la Direction de la Dette en 2015 contre seulement 60% en 2010.

Sous-composante 1.5 – Renforcement de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des réformes des Finances publiques

2.1.11 Contexte et Défis Selon le programme de réforme des finances publiques, le CTP-PAS, l'organe chargé de la coordination de la mise en œuvre des réformes changerait de nom pour devenir le Comité Technique Permanent de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre des réformes des Finances publiques (CTP-CSR). Dans le cadre du PARCGEF, il est retenu de renforcer les capacités techniques en expertise et en équipements suffisants pour couvrir les besoins indispensables dudit Comité.

2.1.12 Activités prévues du projet L'appui du projet en synergie avec le PATC⁶ portera entre autres sur : (i) la formation en gestion macro-économique et finance publique, en budgétisation basée sur les résultats et outils budgétaires modernes ; (ii) l'assistance technique de quatre Consultants nationaux pour 36 mois chacun encadrés par quatre experts internationaux pour 6 mois dans les domaines de la coordination et suivi des réformes dans le cas du Cadre Général des Appuis Budgétaires (CGAB).

Résultats clés attendus : Deux (2) Rapports de mise en œuvre des réformes des finances publiques sont produits par an dès 2011.

Composante II - Renforcement des structures d'appui au secteur privé

2.1.13 L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités d'intervention des structures créées pour soutenir le secteur privé dans ses activités de développement. Ces structures sont d'une part le Guichet unique de formalités des entreprises (GUFÉ) et, d'autre part, la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) en synergie avec le Comité « Doing Business ». Ce dernier a été, en effet, créé pour formuler des propositions concrètes de réformes destinées à améliorer l'environnement des affaires en RCA.

⁵ L'appui ciblé prévoit un expert principal en mobilisation de ressources poste PPTE et qui servira de conseiller en coordination de l'aide extérieure auprès du MEPCI.

⁶ La synergie sera assurée avec l'expert principal en suivi des réformes prévu dans le PATC. Le PARCGEF intervient sur le moyen terme.

2.1.14 Dans cette composante l'intervention de la Banque vient en appoint aux activités d'IFC à qui revient la responsabilité première en termes d'appui au développement du secteur privé. En effet d'après la stratégie conjointe Banque/Banque mondiale IFC, les activités de développement du secteur privé relèvent en priorité d'IFC. Par conséquent, la Banque intervient dans cette composante en appoint aux activités des autres partenaires, principalement IFC. Ce qui explique, la taille de cette composante par rapport aux autres.

Sous-composante 2.1 – Renforcement du Guichet unique

2.1.15 **Contexte et Défis** : Le Guichet Unique de formalités des entreprises (GUFÉ) a été mis en place par Décret présidentiel N° 08.357 du 08 Octobre 2008 en application de la loi N° 01.010 du 16 juillet 2001 instituant une Charte des investissements en République centrafricaine. Même si des progrès ont été enregistrés dans le délai de création des entreprises, il est encore de 22 jours en 2010. Par ailleurs, il n'y a pas d'antenne du GUFÉ en dehors de Bangui.

2.1.16 **Activités prévues du projet** : Le projet financera l'informatisation du fonctionnement du GUFÉ par la mise en place et l'utilisation du logiciel GIGUFÉ déjà développé pour le guichet central de Bangui ainsi que la connexion de 2 antennes régionales (Berberati et Bambari) à la capitale. L'appui du projet consistera également à : (i) la formation locale des cadres du GUFÉ au niveau central et dans les deux antennes régionales ; (ii) l'assistance technique en développement institutionnel (audit stratégique et organisationnel) et en développement des compétences ; (iii) la fourniture d'équipements informatiques adéquats ; et (iv) la réhabilitation des nouveaux locaux attribués au GUFÉ au sein du Bâtiment de la CCIMA.

2.1.17 Ces activités viennent en complément de celles d'IFC composées d'une activité d'investissement et une assistance technique. L'ensemble des activités prévues par IFC en RCA est estimé à environ 9,5 millions de \$ US. Elles comprennent : (i) un investissement en terme de ligne de crédit de cinq (5) millions de dollars pour une banque commerciale en RCA ; (ii) un financement d'une assistance technique aux PME de quatre millions (4) de dollars US ; (iii) un appui à l'amélioration du climat des affaires y compris les réformes « Doing Business », le Guichet unique et la Chambre de commerce (0,5 million \$US) (cf. annexes techniques pour détails).

Résultats clés attendus Réduction du délai de création des entreprises de 22 jours en 2010 à 15 jours en 2015.

Sous-composante 2.2 – Renforcement des capacités de la Chambre de commerce

2.1.18 **Contexte et Défis** : Créée en 1911, la Chambre de Commerce qui regroupe l'ensemble des syndicats et organisations professionnelles ainsi que toutes les entreprises ayant accompli les formalités de création par le biais du GUFÉ a vu ses ressources et son efficacité en matière d'appui aux opérateurs économiques décliner au fil des ans. Les troubles politico-militaires que le pays a traversés au cours des années 90 et la première moitié des années 2000 y ont été pour beaucoup. Et pourtant, l'existence d'une Chambre de commerce dynamique, opérationnelle dotée de ressources humaines compétentes et d'outils de gestion performants participe de l'amélioration de l'environnement des affaires. C'est ce qui a justifié son choix comme l'une des structures à appuyer dans le cadre du PARCGEF en vue de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires.

2.1.19 **Activités prévues du projet** : L'appui du projet à la CCIMA se traduira, entre autres, par : (i) un important volet de formation des cadres de la Chambre consulaire et des opérateurs économiques; (ii) une assistance d'experts internationaux dans des domaines comme l'identification des filières et la formulation des programmes de formation à court et moyen terme. Par ailleurs dans la perspective du transfert du Secrétariat du Comité Doing business dans les locaux de la Chambre de Commerce, le Projet apportera une assistance technique au fonctionnement de ce Secrétariat.

Résultats clés attendus : Formation entre 2011 et 2015 de 400 opérateurs économiques dont 15% de femmes en matière de création et de gestion des entreprises, de marketing et des nouvelles technologies de l'Information et de la Communication.

Composante III - Gestion du Projet

2.1.20 **Contexte et Défis** : L'objectif de cette composante est de faciliter l'exécution du projet. Sur la base de son succès, l'organe d'exécution du PARCPE, a été retenu comme l'Unité Technique d'Exécution du projet (UTEPE) chargée de la gestion quotidienne du PARCGEF et placé sous la tutelle du Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération internationale. Par le passé, plusieurs structures spécialisées des Nations Unies ont été contractées comme agence d'exécution. L'évaluation de la Cellule d'exécution a montré qu'elle a acquis de l'expérience au cours de la mise en œuvre du PARCPE et peut se passer des agences d'exécution externes. Cependant, compte tenu de la persistance de la faiblesse des capacités et de l'envergure du projet, la nécessité d'un renforcement de l'UTEPE s'impose pour une meilleure exécution du projet.

2.1.21 **Activités prévues du projet** : L'appui du projet à cette composante se traduira entre autres par : (i) la fourniture d'équipements informatiques et de logiciel de gestion financière et comptable ; (ii) l'assistance technique par des experts en acquisitions, en suivi-évaluation, en formation et en informatique ; (iii) les frais de fonctionnement de l'Unité y compris les audits annuels et les indemnités mensuelles de ses membres.

Résultats clés attendus : Une gestion transparente du projet et un suivi régulier de l'état d'avancement de l'exécution avec la production des rapports trimestriels des activités ainsi que des audits externes

2.1.22 La description détaillée des composantes ainsi que les coûts détaillés du projet sont présentés à l'appendice V.

Tableau 2.1 : Coût estimatif des composantes

| Nom de la composante | Coût estimatif* (en millier d'UC) | Description des composantes |
|--|--------------------------------------|--|
| Composante 1 : Renforcement des organes de gestion des finances publiques | 3,56 | -Acquisition de matériel et équipement aux structures -Travaux de réaménagement/réhabilitation de locaux - Fourniture de l'Assistance technique - Formation et ateliers |
| Composante 2 : Renforcement des structures d'appui au secteur privé | 0,40 | -Acquisition de matériel et équipement aux structures -Travaux de réaménagement/réhabilitation de locaux - Fourniture de l'Assistance technique -Formation et ateliers |
| Composante 3 : Gestion du projet | 0,54 | -Fonctionnement (personnel, gestion financière et des acquisitions, suivi-évaluation) -Audit |

* incluant imprévus physiques et inflation

2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

2.2.1 La conception initiale du Projet prenait en compte, en ce qui concerne le volet gestion des Finances publiques, tous les organes de contrôle interne et de contrôle externe. Les Organes de contrôle interne concernent le Contrôle financier et ses démembrements dans les Ministères et les Provinces. Mais dans le souci d'harmoniser les interventions de la Banque en RCA avec celles des autres partenaires techniques et financiers, il est ressorti des contacts qui ont été pris lors de la mission d'évaluation que l'Union européenne avait déjà retenu de concentrer, désormais, ses interventions, dans le domaine des finances publiques, sur, d'une part, la chaîne des dépenses publiques et, d'autre part, le dispositif de contrôle interne de la gestion des Finances publiques ainsi que les Inspections des Douanes et des Impôts. C'est pourquoi, le PARCGEF se focalise, de façon complémentaire aux autres partenaires, sur les aspects de préparation du Budget, mobilisation des ressources intérieures et extérieures, gestion de la dette et consolidation de la réforme des marchés publics. Ce choix de la Banque optimise l'efficacité de l'Aide au sens de la Déclaration de Paris et au plan d'action d'Accra.

2.3 Type de projet

2.3.1 Le PARCGEF est un projet d'appui institutionnel de renforcement des capacités de gestion économique et financière en RCA.

2.4 Coût du projet et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût global du projet, hors taxes et droit de douane, est estimé à 4,5 millions d'UC et est financé entièrement par la Banque à raison de 89% sur le FAD et 11% sur la FEF. En raison des paramètres financiers de la RCA, la Banque ne demande pas de contrepartie financière au pays et se limite généralement aux contributions en nature (mise à disposition de locaux et de personnel). Toutefois, et conformément aux dispositions de la politique définie dans le Document ADB/PD/WP/2007/106/Rev.2, les frais bancaires, taxes d'aéroport, taxes de télécommunications font partie des dépenses éligibles. L'estimation du coût se fonde sur les leçons tirées des opérations de la Banque et des autres bailleurs en RCA (cf. section 2.7). Le coût du projet comprend un montant de 2,99 millions d'UC en devises et 1,51 millions d'UC en monnaie locale. Il comprend également une provision de 2 % pour les aléas d'exécution, et une provision de 3% pour hausse des prix. Les tableaux de 2.3 à 2.7 ci-dessous présentent les coûts du projet par composantes, par sources de financement, par catégories de dépenses, par années de dépenses et par catégories financées par le FAD.

Tableau 2.3 : Coût estimatif par composante (en milliers d'UC)

| Composante | | Millions de FCFA | | | Millions d'UC | | | % en devises |
|-------------|--|------------------|--------------|--------------|---------------|-------------|-------------|---------------|
| | | Devises | M.L. | Total | Devises | M.L. | Total | |
| I. | Renforcement des Organes de Gestion des Finances Publiques | 1,972 | 767 | 2,679 | 2,42 | 0,97 | 3,39 | 71,38% |
| II. | Renforcement des Structures d'Appui au Secteur Privé | 244 | 57 | 301 | 0,31 | 0,07 | 0,38 | 81,13% |
| III. | Gestion de Projet | 150 | 258 | 408 | 0,19 | 0,33 | 0,52 | 36,78% |
| | Total coût de base | 2,307 | 1,082 | 3,388 | 2,92 | 1,37 | 4,29 | 68,08% |
| | Aléas physiques (2%) | 46 | 22 | 68 | 0,06 | 0,03 | 0,09 | |
| | Hausse de prix (3%) | 69 | 32 | 102 | 0,09 | 0,04 | 0,13 | |
| | Total coût projet | 2,422 | 1,136 | 3,558 | 3,06 | 1,44 | 4,50 | 68,08% |

N.B. : Les taux de change utilisés sont indiqués en introduction du rapport à la page iii.

Tableau 2.4 : Sources de financement (en milliers d'UC)

| Sources de Financement | Millions d'UC | | | % du total |
|-----------------------------|---------------|-------------|-------------|------------|
| | Devises | M.L | Total | |
| BAD - FAD | 2,56 | 1,44 | 4,00 | 89% |
| BAD - FEF | 0,43 | 0,07 | 0,50 | 11% |
| Total coût du projet | 2,99 | 1,51 | 4,50 | 100 |

Tableau 2.5 : Coût du projet par catégorie de dépenses (en milliers d'UC)

| Code | CATEGORIES DE DEPENSES | Millions de FCFA | | | Millions d'UC | | | % en devises |
|---------------------------|---|------------------|--------------|--------------|---------------|-------------|-------------|--------------|
| | | Devises | M.L. | Total | Devises | M.L. | Total | |
| 1 | Travaux | 70 | 397 | 467 | 0,09 | 0,50 | 0,59 | 2,0% |
| 1.1 | Réhabilitation et Aménagement de Locaux | 70 | 397 | 467 | 0,09 | 0,50 | 0,59 | |
| 2 | Biens | 1,079 | 120 | 1,199 | 1,36 | 1,15 | 1,52 | 30,3% |
| 2.1 | Equipement informatique et logiciels | 592 | 66 | 658 | 0,75 | 0,08 | 0,83 | |
| 2.2 | Véhicules | 172 | 19 | 192 | 0,22 | 0,02 | 0,24 | |
| 2.3 | Mobilier, matériel de bureau et autre biens | 228 | 25 | 253 | 0,29 | 0,03 | 0,32 | |
| 1.4 | Manuels et Documentations | 86 | 10 | 96 | 0,11 | 0,01 | 0,12 | |
| 3 | Services de Consultants | 1,093 | 202 | 1,296 | 1,39 | 0,25 | 1,64 | 31,0% |
| 3.1 | Consultants et Assistants techniques | 641 | 113 | 154 | 0,81 | 0,14 | 0,95 | |
| 3.2 | Formation | 453 | 80 | 72 | 0,57 | 0,10 | 0,67 | |
| 2.3 | Voyages et Etudes | 0 | 9 | 75 | 0,01 | 0,00 | 0,01 | |
| 3 | Fonctionnement | 0 | 427 | 427 | 0,00 | 0,54 | 0,54 | 0,0% |
| 3.1 | Indemnités des membres de l'EP | 0 | 179 | 179 | 0,00 | 0,23 | 0,23 | |
| 3.2 | Maintenance Informatiques, Entretien, Assurance Véhicules | 0 | 43 | 43 | 0,00 | 0,05 | 0,05 | |
| 3.2 | Autres Dépenses de Fonctionnement | 0 | 204 | 204 | 0,00 | 0,26 | 0,04 | |
| Total coût de base | | 2,242 | 1,146 | 3,388 | 2,85 | 1,44 | 4,29 | 63,3% |
| | Aléas physiques (2%) | 45 | 23 | 68 | 0,06 | 0,03 | 0,09 | |
| | Hausse de prix (3%) | 67 | 34 | 102 | 0,09 | 0,04 | 0,13 | |
| Total coût projet | | 2,354 | 1,203 | 3,557 | 2,99 | 1,51 | 4,50 | 66,4% |

Tableau 2.6 : Composantes par source de financement (en millions d'UC)

| | Composantes | FAD | FEF | TOTAL | % FAD | % FEF |
|------------|--|-------------|-------------|-------------|------------|------------|
| I | Renforcement des Organes de Gestion des Finances Publiques | 2,91 | 0,48 | 3,39 | 86% | 14% |
| II | Renforcement des Structures d'Appui au Secteur Privé | 0,38 | 0,00 | 0,38 | 100% | 0% |
| III | Gestion de Projet | 0,52 | 0,00 | 0,52 | 100% | 0% |
| | Total Cout de Base | 3,81 | 0,48 | 4,29 | 89% | 11% |
| | Non Alloués | 0,19 | 0,02 | 0,21 | | |
| | COÛT DU PROJET | 4,00 | 0,50 | 4,50 | 89% | 11% |

Tableau 2.7 : Calendrier des dépenses par composante (en millions d'UC)

| Composantes | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Total | % Total |
|-------------|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| I. | Renforcement des Organes de Gestion des Finances Publiques | 0,87 | 1,52 | 0,53 | 0,30 | 0,17 | 3,39 | 75,31% |
| II. | Renforcement des Structures d'Appui au Secteur Privé | 0,08 | 0,16 | 0,08 | 0,04 | 0,02 | 0,38 | 8,46% |
| III. | Gestion de Projet | 0,08 | 0,15 | 0,11 | 0,09 | 0,08 | 0,52 | 1,47% |
| | Total coût de base | 1.03 | 1.83 | 0.72 | 0.44 | 0.27 | 4,29 | 95,24% |
| | Aléas physiques (2%) | 0,02 | 0,04 | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,09 | |
| | Hausse de prix (3%) | 0,03 | 0,05 | 0,02 | 0,01 | 0,01 | 0,13 | |
| | Total coût de Projet | 1.05 | 1.90 | 0.77 | 0.48 | 0.30 | 4.50 | 100.00% |

2.5 Zone du Projet et bénéficiaires visés

2.5.1 Le projet a une portée nationale puisqu'il concerne les administrations économiques et financières centrafricaines dont les compétences s'étendent sur toute l'étendue du territoire national. Les bénéficiaires visés par le projet sont: la Direction générale des Douanes et Droits indirects, la Direction Générale des Impôts et des Domaines, la Direction de la dette et des participations, la Direction générale des marchés publics et les services de passation des marchés dans les 4 Ministères sectoriels clés, l'ARMP, la Direction Générale du Budget, la Direction générale de la Programmation Economique, la Direction Générale des Politiques et Stratégies, le CTP-PAS, le Guichet Unique des formalités des entreprises, la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, les opérateurs économiques et enfin, la population centrafricaine dans son ensemble.

2.5.2 Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du projet sont les suivants. : (i) réduction de l'écart entre prévisions budgétaires et réalisations ; (ii) Accroissement de la mobilisation des ressources intérieures; (iii) Amélioration de six sur les 10 indicateurs de « Doing Business » ; (iv) Réduction du délai de création des entreprises ; (v) Augmentation du nombre d'opérateurs économiques accompagnés par la CCIMA y compris les femmes.

2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

2.6.1 Lors de l'évaluation du projet, il a été procédé à une large consultation des acteurs du secteur public (administrations économiques et financières) du secteur privé, de la société civile centrafricaine et des partenaires techniques et financiers représentés à Bangui (cf. § 1.2.5). C'est ainsi que, sur la base de la Note conceptuelle du projet qui leur avait été préalablement distribuée, des séances de travail ont été organisées avec l'ensemble des organisations patronales y compris le Groupe Interprofessionnel de Centrafrique (GICA) dont les membres opèrent dans les secteurs de la Banque, des Mines, du Bois, des Bâtiments et travaux publics ainsi dans la téléphonie mobile. Les informations collectées à ces occasions ont aidé à affiner, sur le plan conceptuel, les contours du PARCGEF en ce qui concerne notamment le volet « accroissement des capacités d'intervention des Organismes d'appui au secteur privé ». De même, la rencontre avec les organisations syndicales du public et du privé et aussi avec le Projet de renforcement des capacités des organes de la société civile dans la prévention

et la gestion des conflits en Afrique centrale (PREGESCO) a permis de recueillir leur avis sur la pertinence des orientations et objectifs du projet. Il s'agit, en particulier, du volet « renforcement de la gestion des finances publiques ». Les Organisations syndicales ont assuré qu'il est de leur intérêt de soutenir la mise en œuvre du Projet afin d'aider le Gouvernement à poursuivre le paiement régulier des salaires des travailleurs centrafricains, grâce au renforcement de l'efficacité de la gestion des finances publiques, et à favoriser l'expansion du secteur privé en déclin au cours des deux dernières décennies. Cette approche participative au niveau de la conception du projet sera également observée dans sa mise en œuvre dans la mesure où les représentants des syndicats seront associés à la gestion du projet à travers leur participation au Comité de pilotage (cf. § 4.1.4 plus loin).

2.7 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.7.1 Le portefeuille de la Banque depuis la reprise de la coopération avec la RCA en 2006 comporte 4 projets nationaux, un projet multinational et le PATC. Il s'agit, pour les projets nationaux, du projet d'appui au secteur de l'eau (1,7 MUC, dont 0,621 MUC décaissé, soit 36,5%), du projet eau potable assainissement (10,03 MUC avec 0% de décaissement), du projet communautaire de développement et d'appui aux groupes vulnérables – PCDGV (8 millions d'UC dont 0,393 MUC, soit 4,91% de taux de décaissement) et le projet d'appui à la réhabilitation des infrastructures agricoles-PARIR (3,85 millions d'UC dont 0,238 MUC décaissé, soit 6,19%). L'ensemble du portefeuille national hors appui ciblé totalise un montant de 23,411 MUC sur lesquels 1,252 MUC ont été décaissés, soit 5,35%. L'allocation de l'appui ciblé est de 2,6 MUC⁷. Le projet multinational concerne le secteur des transports pour 27,8 millions d'UC avec un taux de décaissement de 11,85%. La Revue de portefeuille effectuée en 2009 a montré que la performance du portefeuille était satisfaisante avec une note de 2,3 sur 3. Ce taux devrait s'améliorer en 2010, avec le démarrage des travaux du Programme régional de facilitation des transports, une opération multinationale qui a eu du mal à démarrer du fait d'un gap de financement pour les travaux routiers, et l'entrée en phase active des quatre projets (Appui Institutionnel AEPA, PCDAV, Projet AEPA, et PARIR) qui ont été approuvés durant le deuxième semestre 2009. Les rapports d'achèvement pour les projets clos du secteur (Programme d'Appui aux Réformes Economiques phase 1 et phase 2 (PARE I 2007-2008 et PARE II 2009-2010) ainsi que le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Planification Economique (PARCPE) ont été finalisés et sont disponibles.

2.7.2 Les principales leçons qui ont été tirées de la mise en œuvre des opérations précédentes en particulier du PARCPE d'après le rapport d'achèvement sont au nombre de quatre : (i) la nécessité d'avoir une approche programmatique et un engagement à long terme de la Banque en raison de la capacité encore faible dans le pays ; et (ii) l'insuffisance de ressources de l'Etat pour le fonctionnement des structures ; (iii) la nécessité d'avoir une stratégie de long terme pour retenir les cadres ayant servi dans les projets ; (iv) L'importance du choix de la tutelle selon les secteurs d'activité.

2.7.3 Les leçons ci-dessus évoquées ont été prises en compte dans la conception du projet notamment dans : (i) le financement de la totalité du projet par la Banque ; (ii) la coordination et la tutelle assurée par le Ministre d'Etat de l'Economie, du plan et de la coopération internationale (iii) le recrutement d'un expert en passation des marchés; (iii) le recrutement

⁷ L'appui ciblé est approuvé par tranche. A fin septembre, le montant cumulé approuvé est estimé à 1,242 113. Sur ce montant approuvé le montant décaissé est de 20345 soit un taux de décaissement estimé à 1,6%

d'un spécialiste en suivi-évaluation ; (iii) le renforcement des capacités des structures intervenant dans la mise en œuvre du projet. Le projet a pris en compte le caractère post conflit de la RCA, en incluant notamment le volet réaménagement de certains bâtiments abritant les structures bénéficiaires, réhabilitation sans laquelle les équipements ainsi que les structures elles-mêmes ne peuvent être fonctionnels. La conception du projet a aussi bénéficié des leçons qui ont été tirées de la mise en œuvre du PARCPE et plus récemment du PARE II. En particulier, le renforcement des capacités de gestion de la dette, la préparation du Budget et l'appui aux structures des marchés publics (ARMP, DGMP et SMP de l'agriculture et de la santé) contribuent à la pérennisation des acquis du PARCPE et à la complémentarité avec le PATC.

2.7.4 Le projet bénéficie, enfin, de la longue expérience de la Banque dans le domaine des finances publiques dans les pays membres régionaux ainsi que son expérience dans l'appui au secteur privé au Rwanda (Rwanda Development Board), au Burkina (Maison de l'entreprise) au Sénégal (L'Agence de promotion des Investissements et des exportations) puis, récemment en République du Congo (Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise).

2.8 Principaux indicateurs de performance

2.8.1 Au niveau des résultats :

- Prévisions budgétaires basées effectivement sur le cadrage macroéconomique dès 2012 lors de la préparation du Budget de 2013 ;
- Projet de Budget de l'année N transmis au parlement au plus tard le 15 octobre de l'année N-1 dès la préparation du Budget de 2013 contre le 5 décembre en 2009 ;
- la fiscalisation de l'ensemble des opérateurs économiques est réalisée en 2015 ;
- Bulletin semestriel des statistiques de la dette intérieure et extérieure publié dès 2011;
- Nouvelle stratégie d'endettement élaborée au plus tard en 2013 ;
- Deux (2) Rapports de mise en œuvre des réformes des finances publiques sont produits par an dès 2011 ;
- Réduction du coût de transfert de propriété de 15% de la valeur en 2010 à 8% de la valeur en 2015
- Réduction du délai de création des entreprises de 22 jours en 2010 à 15 jours en 2015 ;
- Les marchés publics passés de façon réglementaire selon la procédure de gré à gré passent de 20% en 2010 à 100% en 2015 ;
- 90% des Ministères disposent d'un plan annuel de passation des marchés en 2015 contre 0% en 2009 ;
- les recettes fiscales passent de 10,7% du PIB en 2010 à 11,8% en 2015 ;
- 90% de la dette intérieure est maîtrisée de façon informatique par la Direction de la Dette en 2015 contre seulement 60% en 2010.

2.8.2 Au niveau des produits :

- Extension de logiciel GESCO préparation du Budget aux 4 Ministères-clés
- Meilleure fonctionnalité de la connexion SYDONIA++ avec SYSTEMIF 4
- Création de deux antennes régionales du GUFÉ, l'une à Berberati à l'Ouest et la seconde à Bambari à l'Est du pays et leur connexion au Guichet de Bangui. ;

- Le logiciel GIGUFE au Guichet Unique est installé et est opérationnel ;
- SYGADE version 6 est installée et est opérationnelle à partir de 2012 ;
- Organisation d'une trentaine d'ateliers de formation locale au bénéfice de plus de 300 cadres des administrations économiques et financières dans les domaines tels que : élaboration, exécution et suivi du Budget, contrôle fiscal, contrôles des douanes a posteriori, contentieux douanier, négociation des marchés, évaluation des offres et plan de passation des marchés, audits des marchés etc. ;
- Organisation des formations à l'Etranger de courte période pour une demi douzaine de cadres sur la gestion des stocks des hydrocarbures et la fiscalité pétrolière, l'évaluation et la détermination des valeurs des pierres précieuses ;
- Organisation de séminaires de formation à l'intention de 400 opérateurs économiques dont 15% de femmes en matière de préparation des offres pour les marchés publics, gestion de l'entreprise et marketing etc.

Ces indicateurs seront suivis par l'expert en suivi-évaluation au sein de l'UTEP.

III - Faisabilité du projet

3.1 Performance économique et financière

3.1.1 Ce projet étant un appui institutionnel, l'analyse en termes de taux de rentabilité ne s'applique pas. Cependant, le projet comporte des avantages économiques et sociaux qui sont indiqués à la section 3.2 ci-dessous ;

3.2 Impact environnemental et social

3.2.1 **Impact environnemental** : Le projet étant un appui institutionnel de renforcement des capacités, il n'a aucun impact négatif sur l'environnement. Aucune mesure de sauvegarde n'est donc requise pour ce projet qui est classé en catégorie 3.

3.2.2 **Changement climatique** : Le PARCGEF n'a aucun impact sur le changement climatique.

3.2.3 **Impact sur le Genre** : le PARCGEF veillera à ce que les formations prévues profitent à 15% au moins des femmes de l'administration et 15% au moins de femmes parmi les opérateurs privés. En effet bien que 27,3% des entreprises individuelles, d'après le profil genre réalisé par la Banque, l'expérience des formations des opérateurs en RCA par la Chambre de commerce indique que seulement 4% de femmes y ont participé. Ceci en raison du caractère informel de leurs activités et des niveaux d'éducatifs. Avec le seuil de 15% le projet contribuera donc à rehausser le niveau de participation des femmes. Par ailleurs, l'ouverture, dans le cadre du projet, de deux antennes régionales du GUFÉ : pourrait favoriser les femmes opératrices économiques dans les Provinces. De même, la réduction de 22 jours à 15 jours du délai par les entreprises en création devrait également lever une partie des contraintes auxquelles l'entrepreneuriat féminin est confronté.

3.2.4 **Impact social** : La finalité même du projet est de créer les conditions favorables à une mobilisation accrue des ressources financières internes et à une meilleure gestion de ces ressources en vue d'accroître les moyens d'intervention de l'Etat en faveur des couches les plus démunies de la population conformément aux orientations et aux priorités d'actions du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le renforcement des Services des marchés publics des Ministères clés auxquels il est prévu d'étendre le logiciel GESCO de préparation du

Budget répond au souci de préserver les ressources allouées aux secteurs sociaux dans le processus général d'allocation et de bonne gestion des ressources publiques. Au delà de la bonne gestion de ces ressources, l'accroissement des capacités d'intervention des Organismes d'appui au secteur privé qui est retenu dans le PARCGEF permettra de contribuer à créer un environnement des affaires plus attrayant pour les investissements nationaux et étrangers, source de création d'emplois et de richesses dans le pays.

IV – Exécution

4.1 Dispositions en matière d'exécution

4.1.1 **Dispositions institutionnelles d'exécution:** Les dispositions institutionnelles retenues pour la gestion du PARCGEF sont : (i) Un Comité de pilotage comprenant les représentants des organes bénéficiaires du Projet et présidé par le Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération internationale (MEPECI) ou son Représentant dûment nommé. Le Comité de pilotage sera nommé par Arrêté ministériel. La Cellule d'exécution du PARCPE actuellement en place devient l'Unité Technique d'Exécution (UTE) chargée de la gestion quotidienne du Projet et placée sous la tutelle du Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération internationale. Ce choix est fondé sur la performance de cette Cellule et de l'expérience avérée de ses membres à assurer la mise en œuvre efficace du projet conformément aux procédures de la Banque qu'ils maîtrisent parfaitement. Un Arrêté du MEPECI confirmera le Coordonnateur et les autres membres du personnel dont un responsable administratif et comptable, une secrétaire et un chauffeur pour toute la durée d'exécution du projet. Cette Equipe de base sera assistée, pour une durée de 24 mois répartie sur toute la durée du projet, par un expert en acquisitions, un expert en suivi-évaluation, un expert en Formation et un Ingénieur informaticien.

4.1.2 L'Unité Technique d'Exécution assurera les tâches suivantes : (i) préparer les documents pour la satisfaction par le Gouvernement des conditions du Don, (ii) veiller au respect des engagements de l'État figurant dans l'Accord de Don; (iii) assurer la programmation et le suivi des diverses activités du projet ; (iv) soumettre à la Banque les rapports d'activités trimestriels; (v) gérer le compte spécial, tenir la comptabilité et élaborer les états financiers (vi) procéder au recrutement du cabinet d'audit externe; et (vii) procéder au recrutement et à la supervision des différents prestataires qui seront chargés de l'exécution du projet. Un contrat de performance sera établi entre le Coordonnateur et l'Autorité de tutelle.

4.1.3 Un Manuel de Procédures, comprenant un plan d'exécution du projet, des procédures administratives, d'acquisitions, financières et comptables, de suivi et d'évaluation, sera élaboré par un Consultant puis finalisé par l'UTE avant d'être soumis à l'approbation de la Banque. Le Donataire, aux termes du Protocole du don, s'engage à élaborer et adopter ce manuel des procédures administratives, comptables et financières et le manuel d'exécution du projet au plus tard trois mois après la mise en vigueur du don. Ce manuel pourra capitaliser sur l'expérience de celui du PARCPE. Le MEPECI, en tant qu'Autorité de tutelle, évaluera, annuellement, les prestations du personnel clé impliqué dans la gestion du projet sur la base du contrat de performance qui aura été établi avec l'Unité Technique d'Exécution du Projet.

Instance de pilotage

4.1.4 Il sera créé un comité de pilotage présidé par le Ministre d'Etat au Plan à l'Economie et à la Coopération internationale, ou son Représentant dûment nommé. Ce Comité sera composé des représentants de tous les bénéficiaires du Projet à savoir, le Directeur général du

budget, le Directeur Général de la Programmation Economique, le Directeur Général des Politiques et Stratégies, le Directeur général des douanes, le Directeur général des Impôts, le Directeur général des Marchés Publics, Le Secrétaire permanent de l'ARMP, le Secrétaire du permanent du Comité Technique de Coordination et de suivi des Réformes (CTP/CSR), le Coordonnateur du Guichet Unique, le Secrétaire Général de la Chambre de commerce ainsi que deux représentants des syndicats des travailleurs dont l'un du secteur public et l'autre du secteur privé.

4.1.5 Le Comité de pilotage du projet (CPP); veillera entre autres à : (i) l'orientation, et la supervision des activités de l'UTEP en rapport avec l'exécution du projet ; (ii) l'approbation du programme et du calendrier de travail du Projet pour chaque semestre ; (iii) prendre les mesures qu'il jugera nécessaires pour assurer l'exécution harmonieuse des différentes composantes du projet et la bonne coordination avec les activités des autres bailleurs de fonds. et d'une façon générale, (iv) suivre l'avancement du projet sur la base des rapports d'avancement fournis par l'UTEP.

Passation des marchés

4.1.6 Toutes les acquisitions de biens et services connexes et de services de consultants se feront selon les *Règles et Procédures de la Banque pour l'acquisition de biens et travaux* (Edition de mai 2008) ou, selon le cas, les *Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants* (Edition de mai 2008), à l'aide des dossiers d'appels d'offres types et de consultation de la Banque. L'UTEP sera chargée de l'acquisition des biens et services connexes et des services de consultants, tels que décrits en détail à l'annexe technique B4. La capacité de l'UTEP sera renforcée avec le recrutement sur une base compétitive d'un expert en acquisition expérimenté et familier avec les procédures de la BAD et par des formations appropriées tout au long de l'exécution du projet, en vue d'établir les conditions permettant la mise en œuvre efficace des activités d'acquisition selon les procédures de la Banque.

◆ Dispositions particulières

4.1.7 Tous les dossiers et décisions d'acquisition devront être visés, au préalable, par les autorités des marchés publics de la RCA notamment la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) conformément aux dispositions du Code national des marchés publics de juin 2008 avant d'être adressés à la Banque pour avis de non objection. Les détails sur les modes d'acquisition et les procédures de revue sont définis à l'annexe technique B4.

Gestion financière

4.1.8 La gestion administrative, financière et comptable du projet sera assurée par l'UTEP sous la tutelle du MEPCI. Celle-ci assurera la comptabilité financière des opérations et établira les états financiers du projet ainsi que les rapports des dépenses par composante et par catégorie. La comptabilité financière sera tenue conformément au système de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA) sur un logiciel approprié. Pour que ces attributions s'accomplissent convenablement, le système d'information cohérent existant sera renforcé dans le cadre de l'UTEP avec notamment le paramétrage du progiciel de comptabilité et l'élaboration d'un manuel de procédures le renforcement du système de contrôle interne. L'UTEP ouvrira un compte spécial pour recevoir les ressources des dons.

4.1.9 Les dispositions du projet en matière de décaissement du financement FAD sont celles du Manuel des décaissements de la Banque. Parmi les quatre méthodes de décaissement proposées par la Banque à ses clients, deux seront utilisées pour le projet à savoir : (i) la méthode du Compte spécial, par laquelle la Banque mettra à la disposition du Donataire une avance sur le don, versée dans un compte spécial, à utiliser exclusivement pour les dépenses éligibles aux ressources du don ; et (ii) la méthode du paiement direct par laquelle la Banque paiera directement le fournisseur de biens, travaux ou services, sur demande du Donataire. Les décaissements se feront selon le calendrier des dépenses du projet et la liste des biens et services. Le premier décaissement sera effectué après la mise en vigueur du don et la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement du don. Le premier fonds de roulement sera payé par le FAD dans le compte spécial ouvert à cet effet, sur présentation d'un programme d'activités et d'un budget prévisionnel. Les paiements suivants se feront après justification de : (i) l'utilisation d'au moins 50% du précédent décaissement, et (ii) la totalité des décaissements antérieurs, le cas échéant. L'approvisionnement par le FAD du compte spécial destiné à recevoir les ressources du don visera à financer les dépenses de fonctionnement éligibles couvrant une période de six (6) mois d'activités. Les décaissements au titre des marchés relatifs aux biens et travaux, et aux services seront effectués directement aux fournisseurs, entrepreneurs et consultants par la Banque.

4.1.10 *Audit des comptes* : Le dispositif d'audit externe sera assuré par un Cabinet d'audit externe indépendant qui sera recruté sur une base compétitive selon les procédures de la Banque. Les travaux d'audit seront menés conformément aux normes internationales d'audit ISA de l'IFAC et aux exigences de la Banque. Des TDR spécifiques d'audit des projets financés par le groupe de la Banque seront remis aux cabinets d'audit soumissionnaires. Les états financiers audités par un cabinet indépendant seront transmis à la Banque au plus tard six (06) mois après la clôture de l'exercice concerné. L'audit du projet fournira des opinions spécifiques sur les états financiers, les états des dépenses des comptes spéciaux les systèmes de contrôle interne, les modes de passation des marchés.

4.1.11 L'évaluation faite des capacités des organes et des dispositions de gestion financière permet de conclure, sous réserve de la mise en place des dispositifs de contrôles interne et externe et de gestion du projet préconisés ci-dessus, que le système en place de gestion administrative, financière et comptable exigé par la Banque pour un projet du secteur public est acceptable et que le risque fiduciaire résiduel est ramené, dans l'ensemble, à un niveau modéré.

4.2 Suivi

4.2.1 Le FAD suivra la mise en œuvre du PARCGEF ainsi que l'utilisation des ressources du projet grâce aux missions de supervision sur le terrain, de revue à mi-parcours qu'il effectuera à Bangui seul ou en coordination avec les autres Institutions telles que la Banque mondiale et l'Union européenne. L'Unité Technique, sous la supervision du Comité de Pilotage, a l'obligation d'assurer le suivi de la mise en œuvre du projet et de faire refléter, dans les rapports d'exécution trimestriels, l'état d'avancement de l'exécution du projet.

| <u>Durée :</u> | <u>Etapes :</u> | <u>Activités de suivi/ boucle de rétroaction</u> |
|---------------------|--|--|
| Décembre 2010 | Approbation des Dons | FAD/Résolution du Conseil/Lettre au Gvt |
| Décembre 2010 | Mise en vigueur des Dons | Gouvernement/FAD |
| Janvier 2011 | Notice gle/spécifique d'acquisitions | UN development business Journaux nationaux |
| Janvier 2011 | Mise en place du personnel de l'UTEP | Gouvernement |
| Février 2011 | Lancement du projet | FAD/Gouvernement |
| Avril-Décembre 2011 | Acquisition des équipements | Gouvernement (UTEP) |
| Avril 2011 | Recrutement des experts de l'UTEP | Gouvernement (UTEP) |
| Mai-Décembre 2011 | Recrutement des experts et Consultants | Gouvernement (5UTEP) |
| Mai 2013 | Revue à mi-parcours | FAD/UE/SFI/B.M/Gouvernement |
| Décembre 2015 | Clôture du projet | Gouvernement/FAD |
| Mars 2016 | Rapport d'achèvement | FAD/Gouvernement |

4.3 Gouvernance

4.3.1 Les problèmes de gouvernance constatés en RCA sont essentiellement liés aux faibles capacités en matière de passation des marchés et de gestion financière des projets. Les réformes du système de passation des marchés connaissent des progrès significatifs. Afin de réduire les risques liés à la faiblesse de la Gouvernance, le projet prévoit le renforcement des capacités des structures de passation des marchés, des administrations et des différents acteurs impliqués dans la réalisation du projet.

4.3.2 En particulier, les activités suivantes prévues dans le cadre du projet contribueront à réduire le risque fiduciaire et limiteront la fraude et la corruption. Il s'agit de : (i) l'amélioration de la fonctionnalité de la connexion entre le logiciel SYDONIA++ des Douanes et le logiciel des impôts qui sera retenu à la lumière des conclusions de l'Etude du système d'information cible qui sera entreprise dans le cadre du projet ; (ii) la mise en place d'une version plus performante du logiciel SYGADE de gestion de la Dette et sa connexion avec le GESCO de la Chaîne des dépenses publiques ; (iii) la réalisation de l'Etude de la connectivité de tous les systèmes informatiques de gestion mis en place au sein des Services du Ministère des Finances et du Budget ; (iv) le renforcement des capacités opérationnelles des Organes de gestion des marchés publics (DGMP) et de régulation des marchés publics (ARMP) ainsi que des Services des Marchés publics dans les Ministères sectoriels clés ; (v) l'adoption du principe de visa par ces Organes nationaux, avant transmission à la Banque, pour avis de non objection, de tous les marchés passés selon la procédure d'acquisitions des biens et services de la Banque ; (vi) l'adoption du principe de recrutement d'un expert de haut niveau spécialiste des acquisitions et opérant au sein de l'Unité Technique d'Exécution du Projet ; (vii) l'établissement d'un Contrat de performance entre le Coordonnateur du Projet et le Ministre de tutelle, contrat dont le renouvellement sera fonction des résultats enregistrés ; et (viii) la tenue de la comptabilité financière conformément au système OHADA sur un logiciel approprié qui sera acquis. Par ailleurs, les avis de la Banque sur les dossiers d'acquisitions et d'appels de fonds de roulement, les missions de supervision et de suivi qui seront effectués ainsi que les audits externes annuels qui seront commis sont autant de dispositions qui contribueront à limiter les risques fiduciaires et garantir la pratique de bonne gouvernance financière.

4.4 Soutenabilité

4.4.1 Plusieurs facteurs concourent à la Soutenabilité du projet. En premier lieu, les structures bénéficiaires du projet sont des structures stables relevant de l'Administration publique ou

d'Institutions para publiques pérennes. Elles ont été impliquées dans la conception du projet et sont appelées à en assurer la mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs qui ont été fixés. En deuxième lieu, les formations techniques dans les domaines variés que ces structures recevront ainsi que le transfert des connaissances spécialisées dont elles bénéficieront de la part des experts de haut niveau qui seront recrutés, offrent une garantie de durabilité des effets attendus du renforcement des capacités institutionnelles dans le pays. En outre, le Gouvernement dans le cadre des programmes de réformes (PARE I et II) et projets de renforcement des capacités (PARCPE) précédents a fourni la preuve de sa détermination et de sa capacité à prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour mener, à terme avec succès, des projets comme le PARCGEF. Enfin, grâce à une mobilisation plus forte des recettes fiscales et à une gestion plus rigoureuse des dépenses publiques, le Gouvernement pourra progressivement faire face aux charges récurrentes en dégageant dans le Budget les ressources nécessaires.

4.5 Gestion des risques

4.5.1 **Risques et Hypothèses** : Les risques identifiés qui peuvent affecter l'exécution et la réalisation des objectifs du projet sont au nombre de quatre: (i) la fragilité de la situation sociopolitique et la reprise éventuelle des hostilités par les armes entre les factions politiques en présence ; (ii) les chocs extérieurs qui pourraient entamer la reprise économique et compromettre, par exemple, le paiement régulier des salaires aux fonctionnaires et la poursuite du remboursement de leurs arriérés, ce qui, pourrait les démotiver ; (iii) la persistance de la faiblesse des capacités institutionnelles dans l'Administration publique centrafricaine qui constitue une contrainte de mise en œuvre du projet et (iv) le risque lié à la gestion propre du Projet (retards d'exécution des activités, mauvaise gestion financière et administrative, absence de transferts de compétences aux nationaux etc.).

4.5.2 **Mesures d'atténuation des risques** : Pour ce qui est du premier risque, les mesures d'atténuation proviennent à la fois des efforts politiques nationaux de maintien de la paix et de la sécurité, première priorité du Programme du Gouvernement et aussi des efforts déployés par la Communauté internationale pour maintenir la paix dans le pays et dans la Sous-région (Tchad, Darfour au Soudan et RDC). En effet, le volet sécuritaire est financé par un ensemble de bailleurs de fonds dont le PNUD et l'UE assurent la coordination. En ce qui concerne le deuxième risque lié aux chocs extérieurs, le programme avec le FMI contribuera à avoir une gestion macroéconomique prudente. Pour le risque relatif à la faiblesse des capacités institutionnelles c'est pour y remédier que des projets comme le PARCPE l'Assistance technique sur la FEF et le PARCGEF sont soutenus par la Banque en collaboration avec les autres bailleurs (cf.§ 1.2.4). Leur mise en œuvre devrait contribuer, à terme, à atténuer ce risque. Enfin, pour le quatrième risque, les mesures telles que le renforcement de l'UTEP, la mise en place d'un encadrement par des experts internationaux soigneusement sélectionnés, l'adoption d'un Manuel de procédures et d'un système informatique de gestion financière et comptable et l'étalement de l'exécution du projet sur une période assez longue (5 ans) devraient en atténuer l'impact.

4.6 Développement des connaissances

4.6.1 Le développement des connaissances qui résultera de la mise en œuvre du projet à travers les ateliers, séminaires locaux ainsi que des stages de courte durée à l'Etranger, aidera à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des cadres des administrations économiques et financières de la RCA notamment dans (i) l'élaboration du cadrage macro-économique pour servir de base à la préparation du Budget de l'Etat, (ii) la budgétisation basée sur les politiques publiques et sur les résultats ; (iii) la maîtrise des outils budgétaires modernes, (iv) les techniques de négociations des marchés et d'évaluation des offres de soumissionnaires

aux marchés publics ; (v) les techniques de contrôles et inspections exercés par les services douaniers et fiscaux ; (vi) les techniques de négociations et renégociation de la dette.

4.6.2 La collecte et la diffusion des connaissances tirées de ce projet auprès des bénéficiaires seront assurées par l'Unité Technique d'Exécution du Projet qui usera de différents moyens de communication à cette fin : presse nationale, newsletters, rapports d'activité. Parallèlement, la Banque collectera et diffusera l'ensemble des leçons tirées de la conception à la mise en œuvre du projet à travers les différents rapports de suivi du projet ainsi qu'à travers le rapport de post-évaluation qui sera établi par l'Unité OPEV de la Banque.

V – Cadre juridique

5.1 Instrument légal

L'instrument de financement proposé est un don de 4,5 millions d'UC au profit de la République centrafricaine dont 4 millions d'UC par le FAD et 0,5 million d'UC par la Facilité des Etats Fragiles. Chaque accord (FEF et FAD) sera signé entre les parties concernées.

5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque

5.2.1 *Conditions préalables à l'entrée en vigueur des Accords de don* : Les accords de dons entreront en vigueur à la date de leur signature par les parties concernées

5.2.2 *Conditions préalables au premier décaissement* : Outre l'entrée en vigueur des accords de dons, l'obligation du FAD/FEF d'effectuer le premier décaissement des dons sera subordonnée à la réalisation par le Gouvernement des conditions suivantes:

- (i) Apporter la preuve satisfaisante sur le fond et sur la forme, de l'ouverture d'un (1) compte bancaire spécial destiné à recevoir les versements du Fonds Africain de Développement (FAD) et la FEF selon les dispositions prévues au § 4.1.8 ;
- (ii) Apporter la preuve de la nomination du Comité de pilotage supervisé par le Ministre d'Etat au Plan à l'Economie et à la Coopération internationale et composé de représentants des structures bénéficiaires du projet ; (§ 4.1.3)

5.3 Conformité avec les politiques de la Banque

Le projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque.

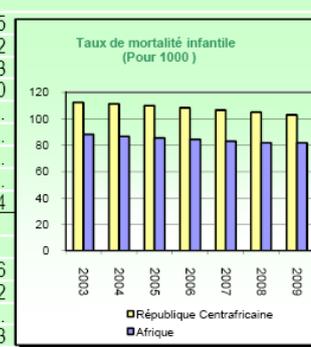
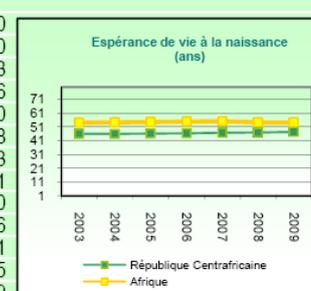
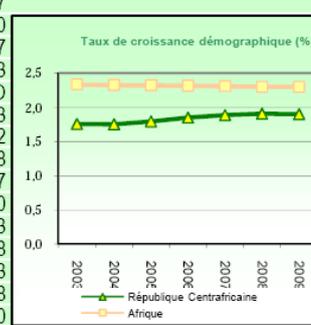
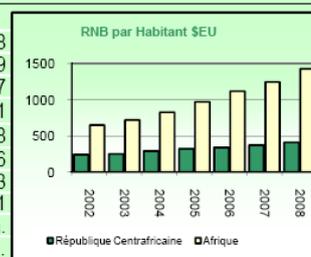
VI - RECOMMANDATION

La Direction de la Banque recommande aux Conseils d'administration : (i) d'approuver deux (2) dons ne dépassant pas 4,5 millions d'UC, dont 4 millions d'UC du FAD et 0,5 million d'UC de la FEF, en faveur du Gouvernement de la République Centrafricaine aux fins de financer le Projet d'appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière en République centrafricaine et selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

République Centrafricaine

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

| | Année | République Centrafricaine | Afrique | Pays en Développement | Pays Développés |
|---|-------|---------------------------|---------|-----------------------|-----------------|
| Indicateurs de Base | | | | | |
| Superficie ('000 Km ²) | | 623 | 80 976 | 80 976 | 54 658 |
| Population totale (millions) | 2009 | 4,4 | 1 008 | 5 629 | 1 069 |
| Population urbaine (% of Total) | 2009 | 38,7 | 39,6 | 44,8 | 77,7 |
| Densité de la population (au Km ²) | 2009 | 7,1 | 3,3 | 66,6 | 23,1 |
| Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU) | 2008 | 410 | 1 428 | 2 780 | 39 688 |
| Participation de la Population Active - Total (%) | 2009 | 44,8 | 41,2 | 45,6 | 54,6 |
| Participation de la Population Active - Femmes (%) | 2009 | 45,0 | 41,2 | 39,8 | 43,3 |
| Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain | 2005 | 0,368 | 0,525 | 0,694 | 0,911 |
| Indice de développement humain (rang sur 182 pays) | 2007 | 179 | 0,514 | n.a | n.a. |
| Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%) | 2006 | ... | 50,8 | 25,0 | ... |
| Indicateurs Démographiques | | | | | |
| Taux d'accroissement de la population totale (%) | 2009 | 1,9 | 2,3 | 1,3 | 0,7 |
| Taux d'accroissement de la population urbaine (%) | 2009 | 2,4 | 3,4 | 2,4 | 1,0 |
| Population âgée de moins de 15 ans (%) | 2009 | 40,6 | 56,0 | 29,2 | 17,7 |
| Population âgée de 65 ans et plus (%) | 2009 | 3,9 | 4,5 | 6,0 | 15,3 |
| Taux de dépendance (%) | 2009 | 80,2 | 78,0 | 52,8 | 49,0 |
| Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes) | 2009 | 96,6 | 100,7 | 934,9 | 948,3 |
| Population féminine de 15 à 49 ans (%) | 2009 | 24,3 | 48,5 | 53,3 | 47,2 |
| Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans) | 2009 | 47,4 | 55,7 | 66,9 | 79,8 |
| Espérance de vie à la naissance - femmes (ans) | 2009 | 48,8 | 56,8 | 68,9 | 82,7 |
| Taux brut de natalité (pour 1000) | 2009 | 34,9 | 35,4 | 21,5 | 12,0 |
| Taux brut de mortalité (pour 1000) | 2009 | 16,7 | 12,2 | 8,2 | 8,3 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000) | 2009 | 103,1 | 80,0 | 49,9 | 5,8 |
| Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) | 2009 | 175,3 | 83,9 | 51,4 | 6,3 |
| Indice synthétique de fécondité (par femme) | 2009 | 4,7 | 4,5 | 2,7 | 1,8 |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100000) | 2005 | 980,0 | 683,0 | 440,0 | 10,0 |
| Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%) | 2006 | 19,1 | ... | 61,0 | 75,0 |
| Indicateurs de Santé et de Nutrition | | | | | |
| Nombre de médecins (pour 100000 habitants) | 2005 | 4,5 | 42,9 | 78,0 | 287,0 |
| Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants) | 2004 | 28,8 | 120,4 | 98,0 | 782,0 |
| Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (| 2006 | 53,4 | 50,5 | 63,4 | 99,3 |
| Accès à l'eau salubre (% de la population) | 2006 | 66,0 | 64,0 | 84,0 | 99,6 |
| Accès aux services de santé (% de la population) | 2006 | ... | 61,7 | 80,0 | 100,0 |
| Accès aux services sanitaires (% de la population) | 2006 | 31,0 | 38,5 | 54,6 | 99,8 |
| Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA | 2007 | 6,3 | 4,5 | 1,3 | 0,3 |
| Incidence de la tuberculose (pour 100000) | 2007 | 345,0 | 313,7 | 161,9 | 14,1 |
| Enfants vaccinés contre la tuberculose (%) | 2007 | 90,0 | 83,0 | 89,0 | 99,0 |
| Enfants vaccinés contre la rougeole (%) | 2007 | 99,0 | 74,0 | 81,7 | 92,6 |
| Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%) | 2006 | 29,3 | 25,6 | 27,0 | 0,1 |
| Apport journalier en calorie par habitant | 2005 | 1 924 | 2 324 | 2 675 | 3 285 |
| Dépenses publiques de santé (en % du PIB) | 2007 | 1,3 | 5,5 | 4,0 | 6,9 |
| Indicateurs d'Education | | | | | |
| Taux brut de scolarisation au (%) | | | | | |
| Primaire - Total | 2008 | 77,4 | 100,2 | 106,8 | 101,5 |
| Primaire - Filles | 2008 | 64,4 | 91,7 | 104,6 | 101,2 |
| Secondaire - Total | 2006 | ... | 35,1 | 62,3 | 100,3 |
| Secondaire - Filles | 2006 | ... | 30,5 | 60,7 | 100,0 |
| Personnel enseignant féminin au primaire (% du total) | 2008 | 12,7 | 47,5 | ... | ... |
| Analphabétisme des adultes - Total (%) | 2006 | ... | 59,4 | 19,0 | ... |
| Analphabétisme des adultes - Hommes (%) | 2006 | ... | 69,8 | 13,4 | ... |
| Analphabétisme des adultes - Femmes (%) | 2006 | ... | 57,4 | 24,4 | ... |
| Dépenses d'éducation en % du PIB | 2007 | 1,3 | 4,5 | ... | 5,4 |
| Indicateurs d'Environnement | | | | | |
| Terres arables en % de la superficie totale | 2007 | 3,1 | 6,0 | 9,9 | 11,6 |
| Taux annuel de déforestation (%) | 2006 | ... | 0,7 | 0,4 | -0,2 |
| Taux annuel de reboisement (%) | 2006 | ... | 10,9 | ... | ... |
| Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques) | 2008 | 0,1 | 1,1 | 1,9 | 12,3 |



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2010

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles.

Appendice II

ETAT DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE EN RCA en 2010 en millions d'UC

| Secteur | Opération | Date d'Approbation | Date de Signature | Date de Mise en Vigueur | Montant Approuvé | Montant Décaissé | % de Décaissement | Date de Clôture |
|---|---|--------------------|-------------------|-------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| Eau et Assainissement | Appui Institutionnel au secteur d'alimentation en eau potable et d'assainissement (AEPA) | 2 Juillet 2009 | 31 Août 2009 | 31 Août 2009 | 1,7 | - | 36,5% | 30 Juin 2011 |
| Eau et Assainissement | Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement (AEPA) | 3 Novembre 2009 | 10 Novembre 2009 | 10 Novembre 2009 | 10,03 | - | 0% | 31 Décembre 2014 |
| Total Eau et Assainissement | | | | | 11,83 | - | 15,2% | |
| Social | Projet de développement communautaire et d'appui groupes vulnérables (PDCAGV) | 20 Juillet 2009 | 24 Juillet 2009 | 24 Juillet 2009 | 8,00 | - | 4,91% | 31 Décembre 2014 |
| Total Social | | | | | 8,64 | - | 0% | |
| Agriculture | Projet d'appui à la réhabilitation des infrastructures rurales (PARIR) | 17 Décembre 2009 | 21 Décembre 2009 | 21 Décembre 2009 | 3,85 | - | 6,19% | 30 Juin 2014 |
| Total Agriculture | | | | | 3,85 | - | 6,19% | |
| Transport (régional) | Programme de facilitation des transports sur les corridors Douala-Bangui et Douala-Ndjamena | 5 Juillet 2007 | 29 Février 2008 | 29 Février 2008 | 27,80 | - | 11,85% | 31 Décembre 2012 |
| Total Transport | | | | | 27,80 | - | 11,85% | |
| TOTAL (nationaux hors appui ciblé)⁸ | | | | | 24,411 | | 5,35% | |

⁸L'appui ciblé dont l'allocation est de 2,6 est approuvé par tranche et selon la requête du Gouvernement. A fin septembre, le montant cumulé approuvé est estimé à 1,242 113. Sur ce montant approuvé le montant décaissé est de 20345 soit un taux de décaissement estimé à 1,6%

Appendice III

PRINCIPAUX PROJETS CONNEXES FINANCES PAR LA BANQUE ET D'AUTRES PATENAIRE AU DEVELOPPEMENT DNS LE PAYS

| PNUD ARCAD (2008-2011) 6,9 M \$ | UNION EUROPEENNE AREMIF (2007-2010) PRGF (2010-2013) 3,5 M EUR | BANQUE MONDIALE LICUS (2008-2010) 2 M \$ | FRANCE ARCAGE (2006-2010) 1,4 M EUR | ACBF PRCS (2007-2011) 1,4 M\$ | IFC Divers projets (2009-2013) 9,5 M\$ | BAD PARCGEF (2010-2015) 4,5 M UC |
|---|--|--|--|---|--|---|
| -Planification stratégique -Programmation budgétaire -Suivi-évaluation des projets -Coordination de l'Aide -Information statistique -Promotion du secteur privé et réforme de l'administration | - Amélioration du Contrôle interne et externe -Amélioration de l'exécution du budget (DGB et Trésor) | - Amélioration de la gestion des finances publiques - Amélioration de la gestion des fonctionnaires et de l'état de la paie -Amélioration de la gouvernance et de l'environnement des affaires (modernisation secteur pétrolier et minier) -Renforcement des capacités techniques du Gouvernement dans la gestion des programmes et projets | -Assistance technique/Conseiller au Trésor -Conseiller technique au ministère des Finances - Un informaticien au Ministère des Finances -Un conseiller technique au Ministère du Plan | Renforcement des ressources humaines en statistique (formations diplômantes) -Equipement en appui à la collecte et production des statistiques | -Ligne de crédit -Assistance technique aux PME -Réformes de Doing Business (appui au Comité Doing Business, CCIMA, GUFÉ) -Appui dans le cadre des réformes OHADA -Partenariat Public-Privé dans le domaine des infrastructures | -Amélioration de la gestion des finances publiques (préparation, exécution, mobilisation des ressources) -Amélioration du climat des affaires (création et développement des entreprises) |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

Appendice V

COÛTS DETAILLÉS DU PROJET

| | Tx de change Juillet 2010 | 1 UC= | | 790.559 | FCFA | |
|------------|---|--------------|------|--------------|--------------------|-------------------|
| Codes | Libellés | Unités | Qtés | PU (en FCFA) | Total (en FCFA) | Total (enUC) |
| A | Renforcement des Organes de gestion des Finances publiques | | | | | |
| A.1 | Sous composante A.1 : Organes de préparation du Budget de l'Etat | | | | | |
| | DGB : Direction Générale du Budget | | | | | |
| | Biens | | | | | |
| | 1. Equipements informatiques et logiciels | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 9 | 900,000 | 8,100,000 | 10,245.91 |
| | Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 2 | 1,100,000 | 2,200,000 | 2,782.84 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 9 | 300,000 | 2,700,000 | 3,415.30 |
| | Imprimante Hp Laser Jet 4250 | Imprimante | 2 | 1,350,000 | 2,700,000 | 3,415.30 |
| | Dispositif d'alimentation sécurisé du local technique SR (Inverseur) | Forfait | 1 | 2,850,000 | 2,850,000 | 3,605.04 |
| | Cablage Réseau (pose de prises RJ45, câbles, switch, armoire de brassage, Rack...) | Forfait | 1 | 8,500,000 | 8,500,000 | 10,751.89 |
| | Liaison verticale Fibre optique (RG - SR) y compris sujétion | Forfait | 1 | 1,800,000 | 1,800,000 | 2,276.87 |
| | Disques durs supplémentaires | Diskdurs | 4 | 180,000 | 720,000 | 910.75 |
| | Licences supplémentaires logiciel Ges'Co | Gesco | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Déploiement du Système GES'CO dans les quatre Départements Ciblés :Santé, Education, Equipement, Développement Rural (Réseaux Locaux, Antennes BLR, Pilonés, dispositif de sécurité etc...) | Forfait | 1 | 65,000,000 | 65,000,000 | 82,220.30 |
| | Sous-total Equipements informatiques et logiciels | | | | 112,070,000 | 141,760.45 |
| | 2. Mobilier, matériel de bureau | | | | | |
| | Mobiliers de bureau (Table, chaises, fauteuil) | Ensemble | 5 | 1,200,000 | 6,000,000 | 7,589.57 |
| | Armoire de Rangement | Armoire | 5 | 380,000 | 1,900,000 | 2,403.36 |
| | Photocopieur Haut debit | Photocopieur | 1 | 2,700,000 | 2,700,000 | 3,415.30 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|---|--------------|---|------------|--------------------|-------------------|
| Climatiseur Split | Split | 2 | 750,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau & Equipemnet Info. | | | | 12,100,000 | 15,305.63 |
| Total des Biens | | | | 124,170,000 | 157,066.08 |
| Fonctionnement | | | | | |
| Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| Total fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| TRAVAUX | | | | | |
| Travaux de Réhabilitation DGB | Forfait | 1 | 75,594,560 | 75,594,560 | 95,621.66 |
| Total Travaux | | | | 75,594,560 | 95,621.66 |
| Total Direction Générale du Budget | | | | 217,264,560 | 274,823.97 |
| Direction Générale de la Planification et de l'Economie : DGPE: | | | | | |
| Biens | | | | | |
| 1. Equipements informatiques et logiciels | | | | | |
| PC de bureau + XP Pro+Office+Antivirus | PC | 4 | 900,000 | 3,600,000 | 4,553.74 |
| Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 2 | 1,100,000 | 2,200,000 | 2,782.84 |
| Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 4 | 300,000 | 1,200,000 | 1,517.91 |
| Scanner | Scanner | 1 | 350,000 | 350,000 | 442.72 |
| Sous-total Equipements informatiques et logiciels | | | | 7,350,000 | 9,297.22 |
| 2. Mobilier, matériel de bureau et autre materiel | | | | | |
| Photocopieur couleur | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| Retroprojecteur | Vidéo-proj. | 1 | 1,100,000 | 1,100,000 | 1,391.42 |
| Machine à reliure | Machine | 1 | 200,000 | 200,000 | 252.99 |
| Armoires de Rangement | Armoire | 3 | 380,000 | 1,140,000 | 1,442.02 |
| Climatiseur Split | Split | 2 | 750,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau & Equipemnet Info. | | | | 7,240,000 | 9,158.08 |
| 3. Materiels Roulants | | | | | |
| Motocyclettes | Motocyclette | 2 | 2,363,250 | 4,726,500 | 5,978.68 |
| Vehicule 4X4 | vehicule | 1 | 25,000,000 | 25,000,000 | 31,623.19 |
| Sous - Total Materiels Roulants | | | | 29,726,500 | 37,601.87 |
| 4. Documentation | | | | | |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|--|--|------------|---|-------------|--------------------|-------------------|
| | Dotation pour PTI et rapports d'exécution du Budget d'investissement y compris les financements extérieurs | Forfait | 1 | 5,000,000 | 5,000,000 | 6,324.64 |
| | Sous-total Documentation | | | | 5,000,000 | 6,324.64 |
| | Sous-total Biens | | | | 49,316,500 | 62,381.81 |
| | SERVICES | | | | | |
| | 1. Assistance technique | | | | | |
| | Expert en Elaboration de Programmation et de Suivi de projets et programmes | Mois/homme | 6 | 5,000,000 | 30,000,000 | 37,947.83 |
| | Sous-total Assistance Technique | | | | 30,000,000 | 37,947.83 |
| | 2. Formation | | | | | |
| | Seminaires de formation en Elaboration Exécution et Suivi de Budget d'Investissement pour 30 cadres/ An) | session | 3 | 7,000,000 | 21,000,000 | 26,563.48 |
| | Sous-total Formation | | | | 21,000,000 | 26,563.48 |
| | Sous-total Services | | | | 51,000,000 | 64,511.31 |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Total fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | TRAVAUX | | | | | |
| | Travaux de Réhabilitation DGPE, DGPS | Forfait | 1 | 117,348,400 | 117,348,400 | 148,437.25 |
| | Total Travaux | | | | 117,348,400 | 148,437.25 |
| | Total Direction Générale de la Planification et de l'Economie : DGPE: | | | | 235,164,900 | 297,466.60 |
| | Direction Générale des Politiques et Stratégies : DGPS | | | | | |
| | Biens | | | | | |
| | 1. Equipements informatiques et logiciels | | | | | |
| | PC de bureau + XP Pro+Office+Antivirus | PC | 2 | 900,000 | 1,800,000 | 2,276.87 |
| | Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 2 | 1,100,000 | 2,200,000 | 2,782.84 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 2 | 300,000 | 600,000 | 758.96 |
| | Scanner | Scanner | 1 | 350,000 | 350,000 | 442.72 |
| | Sous-total Equipements informatiques et logiciels | | | | 4,950,000 | 6,261.39 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|---|--------------|---|-----------|-------------------|------------------|--|
| 2. Mobilier, matériel de bureau et autre materiel | | | | | | |
| Photocopieur couleur | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 | |
| Machine à reliure | Machine | 1 | 200,000 | 200,000 | 252.99 | |
| Armoires de Rangement | Armoire | 3 | 380,000 | 1,140,000 | 1,442.02 | |
| Climatiseur Split | Split | 2 | 750,000 | 1,500,000 | 1,897.39 | |
| Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau & Equipemnet Info. | | | | 6,140,000 | 7,766.66 | |
| 3. Materiels Roulants | | | | | | |
| Motocyclettes | Motocyclette | 5 | 2,363,250 | 11,816,250 | 14,946.70 | |
| Sous - Total Materiels Roulants | | | | 11,816,250 | 14,946.70 | |
| 4. Documentation | | | | | | |
| Dotation pour Collecte de données qualitatives et publication de note de Conjoncture | Forfait | 1 | 5,000,000 | 5,000,000 | 6,324.64 | |
| Sous-total Documentation | | | | 5,000,000 | 6,324.64 | |
| Sous-total Biens | | | | 27,906,250 | 35,299.39 | |
| SERVICES | | | | | | |
| 1. Assistance technique | | | | | | |
| Expert en TABLO pour la duplication des branches des tableaux ressources et emploi (Local & Importé) base du modèle TABLO | Mois/homme | 0 | 5,000,000 | 0 | 0.00 | |
| Sous-total Assistance Technique | | | | 0 | 0.00 | |
| 2. Formation | | | | | | |
| Formation sur la manipulation du modèle TABLO pour 15 cadres pour 2 ans | session | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 | |
| Formation sur la représentation graphique des données, et les indicateurs avancées de conjoncture) | session | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 | |
| Formation sur les prévisions Budgétaires (Dépenses et Recttes) pour 20 cadres | session | 3 | 7,000,000 | 21,000,000 | 26,563.48 | |
| Formation sur l'élaboration de Tableau de Bord | session | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 | |
| Sous-total Formation | | | | 63,000,000 | 79,690.45 | |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | | |
|---|---|--------------|---|------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Sous-total Services | | | | | 63,000,000 | 79,690.45 | |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau | Forfait/An | 5 | 2,000,000 | 10,000,000 | 12,649.28 | |
| Total fonctionnement | | | | | 10,000,000 | 12,649.28 | |
| Total Direction Générale des Politiques et Stratégies : DGPS | | | | | 100,906,250 | 127,639.11 | |
| Total Sous composante A.1 : Organes de préparation du Budget de l'Etat | | | | | 553,335,710 | 699,929.68 | |
| A.2 | Sous-composante A.2 : Organes de mobilisation des ressources intérieures | | | | | | |
| | Direction Générale des Impôts et des Domaines : DGID | | | | | | |
| | Biens | | | | | | |
| | 1. Equipements informatiques et logiciels | | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 8 | 900,000 | 7,200,000 | 9,107.48 | |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 8 | 300,000 | 2,400,000 | 3,035.83 | |
| | Provision pour Acquisition Système d'Information Cible | Forfat | 1 | 75,000,000 | 75,000,000 | 94,869.58 | |
| | Cahier de charge pour une informatisation plus adaptée | Homme/Mois | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 | |
| | Imprimante Réseau noire et blanc | Imprimante | 1 | 1,700,000 | 1,700,000 | 2,150.38 | |
| | Installation Réseau local dans le nouveau bâtiment aménagé | Forfat | 1 | 3,500,000 | 3,500,000 | 4,427.25 | |
| | Total Equipements informatiques et logiciels | | | | | 103,800,000 | 131,299.50 |
| | 2. Mobilier, matériel de bureau et autre materiel | | | | | | |
| | Poste de travail (table,chaisse&amoire -mobilier) | Ensemble | 4 | 1,200,000 | 4,800,000 | 6,071.65 | |
| | Photocopieur couleur | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 | |
| | Retroprojecteur | Vidéo-proj. | 1 | 1,100,000 | 1,100,000 | 1,391.42 | |
| | Armoires de Rangement | Armoire | 6 | 380,000 | 2,280,000 | 2,884.04 | |
| | Climatiseur Split | Split | 4 | 750,000 | 3,000,000 | 3,794.78 | |
| | Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau & Equipemnet Info. | | | | | 14,480,000 | 18,316.15 |
| | 3. Materiel roulants | | | | | | |
| | Vehicule 4X4 | vehicule | 1 | 25,000,000 | 25,000,000 | 31,623.19 | |
| | Sous-total Materiel roulants | | | | | 25,000,000 | 31,623.19 |
| | 4. Documentation | | | | | | |
| | Calendriers et Agendas Fiscaux | Forfait/an | 3 | 5,500,000 | 16,500,000 | 20,871.31 | |
| | Depliants, Slogans, Spots publicitaires | Forfait/an | 3 | 6,500,000 | 19,500,000 | 24,666.09 | |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|--|--|------------|---|------------|--------------------|-------------------|
| | Total Documentation | | | | 36,000,000 | 45,537.40 |
| | Sous-total Biens | | | | 179,280,000 | 226,776.24 |
| | SERVICES | | | | | |
| | 1. Assistance technique | | | | | |
| | Total Assistance Technique | | | | 0 | 0.00 |
| | 2. Formation et Ateliers | | | | | |
| | Formation des Controleurs et Inspecteurs Adjoints des impots (45 agents) | Annee | 3 | 16,500,000 | 49,500,000 | 62,613.92 |
| | Formation des Opérateurs Economiques sur le code Général des Impots (30 opérateurs par an) | Forfat/an | 3 | 5,000,000 | 15,000,000 | 18,973.92 |
| | Atelier de sensibilisation et d'information | Forfat | 1 | 15,000,000 | 15,000,000 | 18,973.92 |
| | Sous-total Formation | | | | 79,500,000 | 100,561.75 |
| | Total Services | | | | 79,500,000 | 100,562 |
| | FONCTIONNEMENT | | | | | |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau (DGID) | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Total fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | TRAVAUX | | | | | |
| | Travaux d'aménagement des Locaux Direction Générales des Impots (DGID) | Forfait | 1 | 35,269,635 | 35,269,635 | 44,613.54 |
| | Total Travaux | | | | 35,269,635 | 44,613.54 |
| | Total Direction Générale des Impots et des Domaines : DGID | | | | 311,549,635 | 394,087.77 |
| | Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects : DGDDI | | | | | |
| | Biens | | | | | |
| | 1. Equipements informatiques et logiciels | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 5 | 900,000 | 4,500,000 | 5,692.17 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 5 | 300,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| | Imprimante personnelle noire et blanc | Imprimante | 3 | 450,000 | 1,350,000 | 1,707.65 |
| | Imprimante Réseau noire et blanc | Imprimante | 1 | 1,700,000 | 1,700,000 | 2,150.38 |
| | Installation Réseau local dans le nouveau batiment aménagé | Forfat | 1 | 3,500,000 | 3,500,000 | 4,427.25 |
| | Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 2 | 1,100,000 | 2,200,000 | 2,782.84 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|--|---|--------------|-----|------------|--------------------|-------------------|
| | Interconnexion des structures de Finances:TRESOR; DETTE; BUDGET; DGID; DNI; DGD; DOMAINES, CHAMBRE DE COMMERCE, DSI sous la supervision de DSI (Avec une étude préalable) | Forfait | 1 | 80,000,000 | 80,000,000 | 101,194.22 |
| | Total Equipements informatiques et logiciels | | | | 94,750,000 | 119,851.90 |
| | 2. Mobilier, matériel de bureau et autre materiel | | | | | |
| | Poste de travail (table,chaisse&amoire -mobilier) | Ensemble | 6 | 1,200,000 | 7,200,000 | 9,107.48 |
| | Photocopieur couleur | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| | Retroprojecteur | Vidéo-proj. | 1 | 1,100,000 | 1,100,000 | 1,391.42 |
| | Armoires de Rangement | Armoire | 4 | 380,000 | 1,520,000 | 1,922.69 |
| | Climatiseur Split | Split | 2 | 750,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| | Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau & Equipemnet Info. | | | | 14,620,000 | 18,493.24 |
| | 3. Documentation | | | | | |
| | Codes de Douanes de la CEMAC | Unite | 100 | 40,000 | 4,000,000 | 5,059.71 |
| | Tarifs des Douanes de la CEMAC | Unite | 100 | 45,000 | 4,500,000 | 5,692.17 |
| | Reglementation Douanière | Unite | 100 | 30,000 | 3,000,000 | 3,794.78 |
| | CD Notes explicatives OMD | Unite | 20 | 983,935 | 19,678,700 | 24,892.13 |
| | Reproduction Code Ethique et de Conduite des Douanes | Unite | 400 | 2,000 | 800,000 | 1,011.94 |
| | Sous-total Documentation | | | | 31,978,700 | 40,450.74 |
| | 4. Materiel roulants | | | | | |
| | Vehicule 4X4 | vehicule | 1 | 25,000,000 | 25,000,000 | 31,623.19 |
| | Sous-total Materiel roulants | | | | 25,000,000 | 31,623.19 |
| | Sous-total Biens | | | | 166,348,700 | 210,419.08 |
| | SERVICES | | | | | |
| | 1. Assistance technique | | | | | |
| | Total Assistance Technique | | | | 0 | 0.00 |
| | 1. Formation et Seminaires | | | | | |
| | Formations à l'Etranger | | | | | |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|--|------------|---|------------|--------------------|-------------------|
| Formation en Gestion de Stock Hydrocarbure et Fiscalité pétrolière pour 30 jours en France | personne | 3 | 7,309,267 | 21,927,800 | 27,737.08 |
| Formation evaluation et determination des valeurs des pierres précieuses 30 jrs à Anvers Belgique | personne | 2 | 6,324,600 | 12,649,200 | 16,000.32 |
| Tootal Formations à l'Etranger | | | | 34,577,000 | 43,737.41 |
| Formations Locales | | | | | |
| Organisation de seminaires de formation de 30 cadres de douane sur les Techniques de Contrôle 2011 et 2013 | Session | 1 | 7,000,000 | 7,000,000 | 8,854.49 |
| Organisation de seminaires de formation de 40 cadres et Agents de douane exerçant en Surveillance 2013 et 2015 | Session | 1 | 7,000,000 | 7,000,000 | 8,854.49 |
| Organisation de seminaires de formation de 30 cadres de douane sur le Contrôle à Postioreri (2011 et 2012) | Session | 1 | 7,000,000 | 7,000,000 | 8,854.49 |
| Organisation de seminaires de formation de 30 cadres de douane sur le Contentieux Douanier (2011 et 2014) | Session | 1 | 7,000,000 | 7,000,000 | 8,854.49 |
| Organisation de seminaires de formation de 30 cadres de Controleurs , agents de constat sur l'exécution de service en 2011 | Session | 1 | 5,000,000 | 5,000,000 | 6,324.64 |
| Organisation de seminaires de formation de 30 cadres de Controleurs , agents de constat sur la Base de Données Statistique en 2011 | Session | 1 | 5,000,000 | 5,000,000 | 6,324.64 |
| Vulgarisation du Code Ehique (2011, 2012, 2013, 2014,2015) | Forfait | 1 | 50,000,000 | 50,000,000 | 63,246.39 |
| Total Formations Locales | | | | 88,000,000 | 111,313.64 |
| Sous-total Formation | | | | 122,577,000 | 155,051.05 |
| Total Services | | | | 122,577,000 | 155,051.05 |
| Fonctionnement | | | | | |
| Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau (DGDDI) | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| Total fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| TRAVAUX | | | | | |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|------------|---|--------------|---|------------|--------------------|-------------------|
| | Travaux d'aménagement des Locaux et Salles Direction de la Douanes (DGDDI) | Forfait | 1 | 29,347,500 | 29,347,500 | 37,122.47 |
| | Total Travaux | | | | 29,347,500 | 37,122.47 |
| | Total Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects : DGDDI | | | | 335,773,200 | 424,728.83 |
| | Total Sous-composante A.2 : Organes de Mobilisation des Ressources Intérieures | | | | 647,322,835 | 818,816.60 |
| A.3 | Sous-composante A.3 : Organes de gestion des marchés publics | | | | | |
| | Direction Générale de Marché Public : DGMP | | | | | |
| | Biens | | | | | |
| | 1. Equipements informatiques et logiciels | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 5 | 900,000 | 4,500,000 | 5,692.17 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 5 | 300,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| | Imprimante personnelle noire et blanc | Imprimante | 5 | 450,000 | 2,250,000 | 2,846.09 |
| | Imprimante reseau | Imprimante | 1 | 1,700,000 | 1,700,000 | 2,150.38 |
| | Sous-total Equipements informatiques et logiciels | | | | 9,950,000 | 12,586.03 |
| | 2. Mobilier, matériel de bureau et autre matériel | | | | | |
| | Poste de travail (table,chaise&amoire -mobilier) | Ensemble | 5 | 1,200,000 | 6,000,000 | 7,589.57 |
| | Photocopieur Haut Debit 30 copies par mn | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| | Armoires de Rangement | Armoire | 3 | 380,000 | 1,140,000 | 1,442.02 |
| | Climatiseur Split | Split | 2 | 750,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| | Groupe Electrogène 180 KVA | Groupe | 1 | 35,000,000 | 35,000,000 | 44,272.47 |
| | Total Mobilier, matériel de bureau et autre matériel | | | | 46,940,000 | 59,375.71 |
| | 3. Documentation | | | | | |
| | Edition et publication du code des DAO et CCGA | Forfait | 1 | 12,000,000 | 12,000,000 | 15,179.13 |
| | Sous-total Documentation | | | | 12,000,000 | 15,179.13 |
| | 4. Materiel roulants | | | | | |
| | Vehicule 4X4 | vehicule | 1 | 25,000,000 | 25,000,000 | 31,623.19 |
| | Sous-total Materiel roulants | | | | 25,000,000 | 31,623.19 |
| | Sous-total Biens | | | | 93,890,000 | 118,764.06 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|--|--|--------------|---|------------|--------------------|-------------------|
| FONCTIONNEMENT | | | | | | |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau (DGMP) | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| Total Fonctionnement | | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| TRAVAUX | | | | | | |
| | Aménagement bâtiment de la structure (DGMP) | Forfait | 1 | 20,317,500 | 20,317,500 | 25,700.17 |
| Total Travaux | | | | | 20,317,500 | 25,700.17 |
| Total Direction Générale de Marché Public : DGMP | | | | | 131,707,500 | 166,600.47 |
| Services des Marchés Publics des Ministères Clés: SMPM (Agriculture & Santé) | | | | | | |
| Biens | | | | | | |
| 1. Equipements informatiques | | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 2 | 900,000 | 1,800,000 | 2,276.87 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 2 | 300,000 | 600,000 | 758.96 |
| | Imprimante personnelle noire et blanc | Imprimante | 2 | 450,000 | 900,000 | 1,138.43 |
| | Imprimante reseau | Imprimante | 1 | 1,700,000 | 1,700,000 | 2,150.38 |
| Sous-total Equipements informatiques SPMP | | | | | 5,000,000 | 6,324.64 |
| 2. Mobilier, matériel de bureau et autre matériel | | | | | | |
| | Poste de travail (table,chaisse&amoire -mobilier) | Ensemble | 2 | 1,200,000 | 2,400,000 | 3,035.83 |
| | Photocopieur Haut Debit 30 copies par mn | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| | Armoires de Rangement | Armoire | 2 | 380,000 | 760,000 | 961.35 |
| Total Mobilier, matériel de bureau et autre matériel | | | | | 6,460,000 | 8,171.43 |
| Sous-total Biens | | | | | 11,460,000 | 14,496.07 |
| FONCTIONNEMENT | | | | | | |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau) | Forfait/An | 5 | 2,000,000 | 10,000,000 | 12,649.28 |
| Total Fonctionnement | | | | | 10,000,000 | 12,649.28 |
| Total Services des Marchés Publics des Ministères Clés : SMPM | | | | | 21,460,000 | 27,145.35 |
| Autorité de Régulation de Marché Public : ARMP | | | | | | |
| 1. Equipements informatiques | | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 7 | 900,000 | 6,300,000 | 7,969.04 |
| | Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 3 | 1,100,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|--|--------------|---|------------|-------------------|-------------------|
| Imprimante personnelle noire et blanc | Imprimante | 3 | 450,000 | 1,350,000 | 1,707.65 |
| Imprimante reseau | Imprimante | 1 | 1,700,000 | 1,700,000 | 2,150.38 |
| Scanner | Scanner | 2 | 350,000 | 700,000 | 885.45 |
| Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 7 | 300,000 | 2,100,000 | 2,656.35 |
| Sous-total Equipements informatiques | | | | 15,450,000 | 19,543.13 |
| 2. Mobilier, matériel de bureau et autres materiels | | | | | |
| Poste de travail (table,chaise&amoire -mobilier) | Poste | 7 | 1,200,000 | 8,400,000 | 10,625.39 |
| Photocopieur Haut Debit 30 copies par mn | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| Machine à relier | Machine | 1 | 200,000 | 200,000 | 252.99 |
| Armoires de Rangement | Armoire | 4 | 380,000 | 1,520,000 | 1,922.69 |
| Climatiseur Split | Split | 2 | 750,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| Groupe Electrogène 180 KVA | Groupe | 1 | 35,000,000 | 35,000,000 | 44,272.47 |
| Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau et autres matériels | | | | 49,920,000 | 63,145.19 |
| 3. Documentation | | | | | |
| Ouvrages et documenetations | Forfait | 1 | 6,000,000 | 6,000,000 | 7,589.57 |
| Total Documentation | | | | 6,000,000 | 7,589.57 |
| 4. Materiel roulants | | | | | |
| Vehicule 4X4 | vehicule | 1 | 25,000,000 | 25,000,000 | 31,623.19 |
| Sous-total Materiel roulants | | | | 25,000,000 | 31,623.19 |
| Sous-total Biens | | | | 96,370,000 | 121,901.09 |
| SERVICES | | | | | |
| Assistance technique et Consultants | | | | | |
| 1. Assistance Technique (DGMP, ARMP, SPMP) | | | | | |
| Assistance d'un Expert en passation de marché pour évaluer les performances du système de passation des marchés et encadrement des agents du public et privé | Mois/homme | 3 | 2,500,000 | 7,500,000 | 9,486.96 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|--|------------|----|-----------|-------------------|------------------|
| Assistance de 2 Experts en passation de marché pour encadrer des agents du public et privé pendant 6 mois | Mois/homme | 12 | 2,500,000 | 30,000,000 | 37,947.83 |
| Total Assistance Technique | | | | 7,500,000 | 9,486.96 |
| 2. Formation (DGMP, ARMP, SPMP) | | | | | |
| Atelier de Vulgarisation des Textes de la commande publique pour 35 personnes en 2011 | session | 1 | 8,107,500 | 8,107,500 | 10,255.40 |
| Atelier de formation sur les techniques de négociation des marchés pour 35 personnes en 2011 | session | 1 | 2,255,000 | 2,255,000 | 2,852.41 |
| Atelier de formation sur les techniques d'évaluation des Offres pour 35 personnes en 2011 | session | 1 | 2,255,000 | 2,255,000 | 2,852.41 |
| Atelier de formation sur les Plans de Passation des Marchés (PPM) ur 35 personnes en 2011 | session | 1 | 2,255,000 | 2,255,000 | 2,852.41 |
| Atelier de formation sur les Audits des Marchés 35 personnes en 2012 | session | 1 | 2,255,000 | 2,255,000 | 2,852.41 |
| Procédures simplifiées des dépenses publiques de 40 cadres | Session | 1 | 3,819,000 | 3,819,000 | 4,830.76 |
| Constitution des offres pour les opérateurs du privé de 40 cadres | Session | 1 | 3,819,000 | 3,819,000 | 4,830.76 |
| Atelirer de formation et de sensibilisation de 40 cadres (Bangui) 2011-2012 | Session | 2 | 5,000,000 | 10,000,000 | 12,649.28 |
| Formation des formateurs et recyclage | Session | 3 | 5,000,000 | 15,000,000 | 18,973.92 |
| Les directives des marchés publics de la Banque Africaine de Développement pour 35 agents (avec participation de la CEP) | Forfait | 1 | 3,882,500 | 3,882,500 | 4,911.08 |
| Sous-total Formation | | | | 53,648,000 | 67,860.84 |
| Etudes et Voyages | | | | | |
| Voyage d'echange d'expériences au Burkina Faso de 5 agents capables d'utiliser le portail électronique (ARMP et DGMP) | Forfait | 1 | 9,500,000 | 9,500,000 | 12,016.81 |
| Sous-total Etudes et Voyages | | | | 9,500,000 | 12,016.81 |
| Sous-total Services | | | | 70,648,000 | 89,364.61 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|--------------|--|------------|---|-------------|--------------------|-------------------|
| | FONCTIONNEMENT | | | | | |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau ARMP) | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Total Fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | TRAVAUX | | | | | |
| | Aménagement bâtiment de la structure (ARMP) | Forfait | 1 | 58,532,023 | 58,532,023 | 74,038.78 |
| | Total Travaux | | | | 58,532,023 | 74,038.78 |
| | Total Autorité de Régulation de Marché Public : ARMP | | | | 243,050,023 | 307,440.71 |
| | Total Sous-composante A.3 : Organes de gestion des marchés publics | | | | 396,217,523 | 501,186.53 |
| A4 | Sous-composante A.4 : Organe de gestion de la dette : DDP | | | | | |
| A.4.1 | BIENS | | | | | |
| | 1. Equipements informatiques et logiciels | | | | | |
| | Acquisition Nouvelle version du Logiciel de gestion de la Dette SYGADE v6 (Acquisition et formation) | Logiciel | 1 | 225,000,000 | 225,000,000 | 284,608.74 |
| | Acquisition Logiciel DEBT PRO (Acquisition et Formation) | Logiciel | 1 | 10,500,000 | 10,500,000 | 13,281.74 |
| | Développement Interface SYGADE & Ges'Co | Logiciel | 1 | 3,500,000 | 3,500,000 | 4,427.25 |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 8 | 900,000 | 7,200,000 | 9,107.48 |
| | Disques durs supplémentaires | Diskdurs | 2 | 180,000 | 360,000 | 455.37 |
| | Serveur de Données avec système d'exploitation | Serveur | 2 | 5,500,000 | 11,000,000 | 13,914.21 |
| | Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 2 | 1,100,000 | 2,200,000 | 2,782.84 |
| | Logiciel Anti-virus réseau | Logiciel | 1 | 1,000,000 | 1,000,000 | 1,264.93 |
| | Scanner Multifonctions | Scanner | 2 | 350,000 | 700,000 | 885.45 |
| | Sous-total Equipements informatiques et logiciels | | | | 261,460,000 | 330,728.00 |
| | 2. Mobilier, matériel de bureau et autres matériels | | | | | |
| | Mobiliers de Bureau (poste de travail : Tables, Chaises, Fauteuils) | Ensemble | 5 | 1,200,000 | 6,000,000 | 7,589.57 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|--|--------------|----|------------|--------------------|-------------------|
| Photocopieur Haut Debit 30 copies par mn | Photocopieur | 2 | 3,300,000 | 6,600,000 | 8,348.52 |
| Retroprojecteur | Vidéo-proj. | 1 | 1,100,000 | 1,100,000 | 1,391.42 |
| Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 8 | 300,000 | 2,400,000 | 3,035.83 |
| Calculatrices | Calculatrice | 10 | 10,000 | 100,000 | 126.49 |
| Chevalet | Chevalet | 2 | 150,000 | 300,000 | 379.48 |
| Armoires de Rangement | Armoire | 5 | 380,000 | 1,900,000 | 2,403.36 |
| Climatiseur Split | Split | 3 | 750,000 | 2,250,000 | 2,846.09 |
| Groupe Electrogène de 180 KVA | Electrogene | 1 | 35,000,000 | 35,000,000 | 44,272.47 |
| Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau et autres matériels | | | | 55,650,000 | 70,393.23 |
| Materiel roulants | | | | | |
| Vehicule 4X4 | vehicule | 0 | 25,000,000 | 0 | 0.00 |
| Sous-total Materiel roulants | | | | 0 | 0.00 |
| Sous-total Biens | | | | 317,110,000 | 401,121.23 |
| SERVICES | | | | | |
| 1. Assistance Technique | | | | | |
| Expert en Développement de marchés financiers et rendement des titres publics pour 20 à 30 personnes | Mois/homme | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 |
| Expert pour l'adaptation du manuel de procédures en gestion de la dette élaboré par la Zone Franc | Mois/homme | 1 | 7,000,000 | 7,000,000 | 8,854.49 |
| Consultant en Gestion de portefeuille de l'Etat | Mois/homme | 1 | 7,000,000 | 7,000,000 | 8,854.49 |
| Sous-total Etude et Assistance technique | | | | 28,000,000 | 35,417.98 |
| 2. Formation | | | | | |
| Technique de Négociation et de Rénégociation de la Dette pour 30 personnes à Bangui | Forfait | 1 | 35,900,500 | 35,900,500 | 45,411.54 |
| Analyse de nouveau cadre de viabilité de la Dette pour 30 personnes à Bangui | Forfait | 1 | 35,900,500 | 35,900,500 | 45,411.54 |
| Gestion des Risques et prévision des crises de la Dette de 3 personnes à Yaoundé | Forfait | 1 | 16,155,000 | 16,155,000 | 20,434.91 |
| Stratégie de Nouveaux Financements pour 30 personnes à Bangui | Forfait | 1 | 35,900,500 | 35,900,500 | 45,411.54 |
| Formation de 2 informaticiens sur le Windev à Douala | Forfait | 1 | 6,500,000 | 6,500,000 | 8,222.03 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|------------|--|--------------|---|------------|--------------------|-------------------|
| | Sous-Total Formation | | | | 130,356,500 | 164,891.55 |
| | Total SERVICES | | | | 158,356,500 | 200,309.53 |
| | FONCTIONNEMENT | | | | | |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Total fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | TRAVAUX | | | | | |
| | Réhabilitation des locaux et Renforcement du système Electrique de bâtiment | Forfait | 1 | 50,190,080 | 50,190,080 | 63,486.82 |
| | Total Travaux | | | | 50,190,080 | 63,486.82 |
| | Total Sous-composante A.4 : Organe de gestion de la dette : Direction de la dette | | | | 543,156,580 | 687,053.82 |
| A.5 | Sous-composante A.5: Coordination et suivi des réformes :- CTP-PAS | | | | | |
| | BIENS | | | | | |
| | 1. Equipement et Logiciel | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 8 | 900,000 | 7,200,000 | 9,107.48 |
| | Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 3 | 1,100,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| | Imprimante personnelle noire et blanc | Imprimante | 4 | 450,000 | 1,800,000 | 2,276.87 |
| | Imprimante Réseau noire et blanc | Imprimante | 1 | 1,700,000 | 1,700,000 | 2,150.38 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 8 | 350,000 | 2,800,000 | 3,541.80 |
| | Scanner | Scanner | 1 | 350,000 | 350,000 | 442.72 |
| | Sous-total Equipement | | | | 17,150,000 | 21,693.51 |
| | 2. Mobilier de Bureau | | | | | |
| | Poste de travail (table,chaisse, Fauteuil) | Ensemble | 5 | 1,200,000 | 6,000,000 | 7,589.57 |
| | | Forfait | 1 | 3,500,000 | 3,500,000 | 4,427.25 |
| | Equipement Salle de réunion (Table, Chaises, Fauteuils, Etc...) | | | | | |
| | Photocopieur Haut Debit 30 copies par mn | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| | Retroprojecteur | Vidéo-proj. | 1 | 1,100,000 | 1,100,000 | 1,391.42 |
| | Machine à reliure | Machine | 2 | 200,000 | 400,000 | 505.97 |
| | Armoires de Rangement | Armoire | 5 | 380,000 | 1,900,000 | 2,403.36 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|--|---------------|----|-----------|--------------------|-------------------|
| Massicote | Massicote | 1 | 200,000 | 200,000 | 252.99 |
| Sous-total Mobilier | | | | 16,400,000 | 20,744.81 |
| Sous-total Biens | | | | 33,550,000 | 42,438.33 |
| SERVICES | | | | | |
| 1. Assistance technique | | | | | |
| Expert International pour la coordination et suivi de Reformes dans le cas de CGAB | personne/mois | 6 | 7,000,000 | 42,000,000 | 53,126.96 |
| Consultant National pour la coordination et suivi de Reformes dans le cas de CGAB | personne/mois | 48 | 1,500,000 | 72,000,000 | 91,074.80 |
| Expert International pour le DSRP et Programmes Sectoriels pour le suivi des Réformes structurelles | personne/mois | 6 | 7,000,000 | 42,000,000 | 53,126.96 |
| Consultant National pour le DSRP et Programmes Sectoriels pour le suivi des Réformes structurelles | personne/mois | 48 | 1,500,000 | 72,000,000 | 91,074.80 |
| Expert International pour les Programmes d'Appui Budgetaire pour le Secretariat des Réunions du CGAB | personne/mois | 6 | 7,000,000 | 42,000,000 | 53,126.96 |
| Consultant National pour les Programmes d'Appui Budgetaire pour le Secretariat des Réunions du CGAB | personne/mois | 48 | 1,500,000 | 72,000,000 | 91,074.80 |
| Expert International pour le Programme Macro-Economique et Statistiques Financières pour le Suivi du programme avec le FMI | personne/mois | 6 | 7,000,000 | 42,000,000 | 53,126.96 |
| Consultant National pour le Programme Macro-Economique et Statistiques Financières pour le Suivi du programme avec le FMI | personne/mois | 48 | 1,500,000 | 72,000,000 | 91,074.80 |
| Sous-total Assistance technique | | | | 456,000,000 | 576,807.04 |
| 2. Formation | | | | | |
| Gestion macro économique et Finance Publique une session par an sur 2 ans | Session | 2 | 4,150,000 | 8,300,000 | 10,498.90 |
| Budgetisation Basée sur les Résultats et outils budgetaires modernes une session par an sur 2 ans | Session | 2 | 4,150,000 | 8,300,000 | 10,498.90 |
| Sous-total Formation | | | | 16,600,000 | 20,997.80 |
| Sous-total Services | | | | 472,600,000 | 597,804.84 |
| FONCTIONNEMENT | | | | | |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|--------------|---|--------------|---|------------|----------------------|---------------------|
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Total fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Total Sous-composante A.5: Coordination et suivi des réformes :- CTP-PAS | | | | 523,650,000 | 662,379.40 |
| | Total Miantenance équipements Informatiques et autres Equipements Composante 1 (3% du cout équipements) | Forfait | 1 | 15,592,500 | 15,592,500 | 19,723.39 |
| | TOTAL COMPOSANTE A- Renforcement des Organes de gestion des Finances publiques | | | | 2,679,275,148 | 3,389,089.43 |
| B | Renforcement des Structures d'appui au secteur privé | | | | | |
| B.1 | Sous-composante B.1 : Services d'appui aux promoteurs privés | | | | | |
| | Guichet Unique : GUFÉ | | | | | |
| B.1.1 | Biens | | | | | |
| | 1. Equipements informatiques et logiciel | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 3 | 900,000 | 2,700,000 | 3,415.30 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 3 | 300,000 | 900,000 | 1,138.43 |
| | Imprimante Personnelles Noire et Blanc | Imprimante | 2 | 450,000 | 900,000 | 1,138.43 |
| | Imprimante couleur HP JET | Imprimante | 1 | 900,000 | 900,000 | 1,138.43 |
| | Portables (XP Pro+Office+Antivirus) | Portable | 1 | 1,100,000 | 1,100,000 | 1,391.42 |
| | Scanner | Scanner | 2 | 350,000 | 700,000 | 885.45 |
| | Installation de Réseau Local nouveau batiment et connexion de GUFÉ (Bangui et Antennes) | Forfait | 1 | 15,000,000 | 15,000,000 | 18,973.92 |
| | Sous-total Equipements informatiques et logiciel | | | | 22,200,000 | 28,081.40 |
| | 2. Mobilier, matériel de bureau et autres matériels | | | | | |
| | Poste de travail (table,chaise, Fauteuils) | Ensemble | 8 | 1,200,000 | 9,600,000 | 12,143.31 |
| | Photocopieur Haut Debit 30 copies par mn | Photocopieur | 1 | 3,300,000 | 3,300,000 | 4,174.26 |
| | Armoires de Rangement | Armoire | 8 | 380,000 | 3,040,000 | 3,845.38 |
| | Climatiseur Split | Split | 2 | 750,000 | 1,500,000 | 1,897.39 |
| | Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau et autres matériels | | | | 17,440,000 | 22,060.34 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|-------------|--|---------------|---|------------|--------------------|-------------------|
| | Materiel roulants | | | | | |
| | Véhicule 4X4 | véhicule | 1 | 25,000,000 | 25,000,000 | 31,623.19 |
| | Sous-total Matériel roulants | | | | 25,000,000 | 31,623.19 |
| | Total Biens | | | | 64,640,000 | 81,764.93 |
| B1.1 | Services | | | | | |
| | 1. Etude et Assistance technique | | | | | |
| | Etude de déploiement de GUFE dans 2 antennes Régionales (Connexion des antennes au GUFÉ de Bangui) | Personne/mois | 1 | 2,500,000 | 2,500,000 | 3,162.32 |
| | Expert International en développement institutionnel (Audit stratégique et organisationnel) | Personne/mois | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 |
| | Expert International en Développement de Compétences | Personne/mois | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 |
| | Juriste International (droit administratif et législation du travail) | Personne/mois | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 |
| | Sous-total Etude et Assistance technique | | | | 44,500,000 | 56,289.28 |
| | Formation | | | | | |
| | Formation locale des cadres de GUFÉ sur le Nouveau Cadre juridique et Institutionnel | Session | 1 | 5,400,000 | 5,400,000 | 6,830.61 |
| | Formation locale des cadres (GUFÉ Bangui et Antennes de province) | Session | 2 | 5,400,000 | 10,800,000 | 13,661.22 |
| | Sous-total Formation | | | | 16,200,000 | 20,491.83 |
| | Sous-total Services | | | | 60,700,000 | 76,781.11 |
| | Fonctionnement | | | | | |
| | Consommables Informatiques (Toner, Clés USB) et Fournitures et consommables de bureau | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | Total fonctionnement | | | | 17,500,000 | 22,136.24 |
| | TRAVAUX | | | | | |
| | Réhabilitation des locaux du Guichet Unique | Forfait | 1 | 80,488,770 | 80,488,770 | 101,812.48 |
| | Total Travaux | | | | 80,488,770 | 101,812.48 |
| | Total Sous-composante B.1 : Services d'Appui aux Promoteurs privés | | | | 223,328,770 | 282,494.75 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | | |
|-------------|--|---------------|----|------------|--------------------|-------------------|
| B.2 | Sous-composante B.2 : Chambre de Commerce et de l'Industrie | | | | | |
| | SERVICES | | | | | |
| B2.2 | | | | | | |
| | Etudes et Assistance Technique | | | | | |
| | Assistance pour indentification des filières et la formulation des programmes de formation à CMT | Personne/mois | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 |
| | Assistance pour la réalisation d'étude de faisabilité du centre de formation | Personne/mois | 2 | 7,000,000 | 14,000,000 | 17,708.99 |
| | Design et développement de Site Web | Personne/mois | 1 | 2,500,000 | 2,500,000 | 3,162.32 |
| | Assistance pour le fonctionnement du Secrétariat de comité mixte de Doing Business et du CPC | Personne/mois | 12 | 1,000,000 | 12,000,000 | 15,179.13 |
| | Assistance en accompagnement d'entreprise | Forfait | 1 | 15,000,000 | 15,000,000 | 18,973.92 |
| | Total Etudes et Assistance Technique | | | | 57,500,000 | 72,733.34 |
| | Formation | | | | | |
| | Ateliers de formation pour 100 opérateurs (100 opérateurs par année) | Ateliers | 5 | 4,000,000 | 20,000,000 | 25,298.55 |
| | Sous-Total Formation | | | | 20,000,000 | 25,298.55 |
| | Total SERVICES | | | | 77,500,000 | 98,031.90 |
| | Total Sous-composante B.2 : Chambre de commerce et de l'Industrie | | | | 77,500,000 | 98,031.90 |
| | | | | | | |
| | TOTAL COMPOSANTE B Renforcement des Structures d'appui au secteur privé | | | | 300,828,770 | 380,526.65 |
| C | Gestion de Projet PARCGEF | | | | | |
| | Biens | | | | | |
| | I. Equipements informatiques et logiciel | | | | | |
| | PC de bureau (XP Pro+Office+Antivirus) | PC | 2 | 900,000 | 1,800,000 | 2,276.87 |
| | Onduleurs 1 KVA | Onduleur | 2 | 300,000 | 600,000 | 758.96 |
| | Imprimante Personnelles Noire et Blanc | Imprimante | 2 | 450,000 | 900,000 | 1,138.43 |
| | Scanner | Scanner | 1 | 350,000 | 350,000 | 442.72 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|---|---------------|----|------------|--------------------|-------------------|
| Sous-total Equipements informatiques et logiciel | | | | 3,650,000 | 4,616.99 |
| 2. Mobilier, matériel de bureau et autres matériels | | | | | |
| Poste de travail (table, chaise, Fauteuils) | Ensemble | 2 | 1,200,000 | 2,400,000 | 3,035.83 |
| Photocopieur Haut Débit 30 copies par mn | Photocopieur | 1 | 2,700,000 | 2,700,000 | 3,415.30 |
| Armoires de Rangement | Armoire | 2 | 380,000 | 760,000 | 961.35 |
| Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau et autres matériels | | | | 5,860,000 | 7,412.48 |
| 3. Véhicule Matériel roulants | | | | | |
| Véhicule de liaison UGP | véhicule | 1 | 25,000,000 | 25,000,000 | 31,623.19 |
| Sous-total Véhicule Matériel roulants | | | | 25,000,000 | 31,623.19 |
| Sous-total Biens | | | | 34,510,000 | 43,652.66 |
| Services | | | | | |
| 1. Assistance technique | | | | | |
| Expert en Acquisition et passation de Marchés | Personne/mois | 24 | 1,000,000 | 24,000,000 | 30,358.27 |
| Expert de Suivi Evaluation | Personne/mois | 24 | 1,000,000 | 24,000,000 | 30,358.27 |
| Responsable de Formation | Personne/mois | 24 | 1,000,000 | 24,000,000 | 30,358.27 |
| Ingénieur Informaticien | Personne/mois | 24 | 1,000,000 | 24,000,000 | 30,358.27 |
| Cabinet d'Audit pour pour Audit de projet | Pers/An | 5 | 6,000,000 | 30,000,000 | 37,947.83 |
| Consultant National pour Elaboration de Rapport d'achèvement | Personne/mois | 1 | 2,500,000 | 2,500,000 | 3,162.32 |
| Consultant National pour Actualisation de Manuel de Procédures et paramétrage du logiciel de comptabilité | Personne/mois | 1 | 2,000,000 | 2,000,000 | 2,529.86 |
| Sous-total Assistance technique | | | | 130,500,000 | 162,543.21 |
| 2. Formation | | | | | |
| Formation à Tunis du Coordonnateur et du comptable sur les procédures d'Acquisition et de Décaissement de la Banque | Forfait | 1 | 5,000,000 | 5,000,000 | 6,324.64 |
| Formation Coordonnateur Ms Project à Douala | Forfait | 1 | 4,500,000 | 4,500,000 | 5,692.17 |
| Formation Locale des Secrétaires de la cellule en classement (voir programme formation DGMP) | forfait | 1 | 0 | 0 | 0.00 |
| Formation de l'équipe de projet sur les passations de marchés (voir programme formation DGMP) | forfait | 1 | 0 | 0 | 0.00 |
| Sous-total Formation | | | | 9,500,000 | 12,016.81 |

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Projet d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion Economique et Financière (PARCGEF)

| | | | | | |
|---|---------------|----|-----------|----------------------|---------------------|
| Sous-total Services | | | | 140,000,000 | 174,560.03 |
| FONCTIONNEMENT | | | | | |
| 1. Indemnité | | | | | |
| Coordonnateur National | Personne/mois | 60 | 1,000,000 | 60,000,000 | 75,895.66 |
| Réunions de Comité de Pilotage (2 réunions par an) | session | 10 | 3,500,000 | 35,000,000 | 44,272.47 |
| Responsable Administratif et Comptable | Personne/mois | 60 | 600,000 | 36,000,000 | 45,537.40 |
| Secrétaire | Personne/mois | 60 | 450,000 | 27,000,000 | 34,153.05 |
| Chauffeur | Personne/mois | 60 | 200,000 | 12,000,000 | 15,179.13 |
| Planton | Personne/mois | 60 | 150,000 | 9,000,000 | 11,384.35 |
| Total Indemnité | | | | 179,000,000 | 226,422.06 |
| Maintenance et Entretien | | | | | |
| Carburant/Assurance/Entretien véhicule | forfait/an | 5 | 5,500,000 | 27,500,000 | 34,785.51 |
| Sous-total Maintenance et Entretien | | | | 27,500,000 | 34,785.51 |
| Autres Fonctionnement | | | | | |
| Consommables Informatiques et Fournitures et consommables de bureau | Forfait/An | 5 | 3,500,000 | 17,500,000 | 22,136.24 |
| Atelier de lancement du projet | forfait | 1 | 5,000,000 | 5,000,000 | 6,324.64 |
| Adhésifs Logo BAD pour les Equipements et Mobiliers | forfait | 1 | 4,496,082 | 4,496,082 | 5,687.22 |
| Sous-total Autres Fonctionnements | | | | 26,996,082 | 34,148.09 |
| Sous-total Fonctionnement | | | | 233,496,082 | 295,355.67 |
| Total COMPOSANTE 3 : GESTION DU PROJET | | | | 408,006,082 | 516,098.21 |
| TOTAL COUT DE BASE PROJET | | | | 3,388,110,000 | 4,285,714.29 |
| Imprévus pour aléas physiques (2%) | | | | 67,762,200 | 85,714.29 |
| Imprévus pour hausse de prix (3%) | | | | 101,643,300 | 128,571.43 |
| TOTAL GENERAL DU PROJET | | | | 3,557,515,500 | 4,500,000.00 |

Liste des annexes techniques

A -Agenda de développement du pays, aperçu du secteur et soutien des bailleurs de fonds

A1-Agenda de développement du pays

A2- Finances publiques et résumé du PEFA 2010

A3- Climat des affaires et réformes proposées par le comité « Doing Business »

A4- Aperçu des activités d'IFC en RCA

B- Soutien des arguments clés du rapport

B1- Principaux enseignements

B2- Dispositions d'exécution

B3- Dispositions de passation des marchés

B4- Gestion financière et dispositions de décaissement

B5- Dispositions d'audit

B6-Description détaillée des composantes

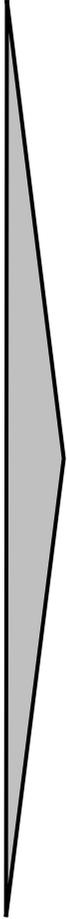
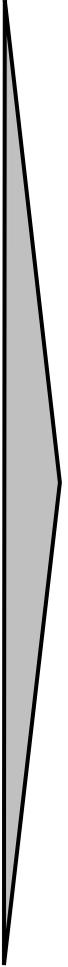
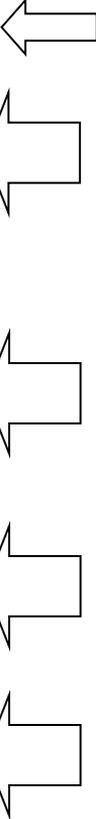
B7-Présentation du comité interministériel chargé de l'amélioration du climat des affaires

ANNEXE A. Agenda de développement du pays, aperçu du secteur et soutien des bailleurs de fonds

A.1 Agenda de développement du pays

La RCA a amorcé une reprise de la croissance économique à l'issue des conflits civils de 2003, une année marquée par une croissance négative (-4,7%). En effet, après avoir enregistré un taux de croissance du PIB de 2,8% en 2004 et 2,0% en 2005, l'économie a atteint un pic en 2006 avec 5,1% pour fléchir à 3,8% en 2007 ; 2,8% en 2008 et 2,0% en 2009, cette étant imputable à la crise financière internationale. Cette évolution positive du taux de croissance de 2004 à 2009 s'explique principalement une gestion macroéconomique rigoureuse et une mobilisation élevée des ressources intérieures. Selon les prévisions, les perspectives économiques sont bonnes avec des projections de taux de croissance de 3,4% en 2010 et 4,0% en 2011. La croissance a été soutenue également par la production vivrière, le dynamisme des BTP et des services marchands. Dans l'ensemble, l'économie centrafricaine est dominée par le secteur primaire (agriculture et élevage principalement) dont la contribution au PIB en 2009 s'est chiffrée à 50,2%.

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU PAYS

| <i>Défis et contraintes</i> | | <u>Axes du DSRP</u> | | <i>Réformes en cours</i> | | <i>Financement des partenaires par secteur</i> |
|--|--|---|--|--|--|--|
| <p>- l'insécurité et la fragilité de la cohésion sociale;</p> <p>- la faiblesse des capacités de l'Etat et de la gouvernance économique;</p> <p>- la déstructuration du tissu productif;</p> <p>- la faible diversification de l'économie; et</p> <p>- l'insuffisance et la faible qualité des infrastructures socio-économiques de base</p> |  | <p>Pilier I: (i) renforcement des capacités humaines et matérielles des Forces de défense et de sécurité (FDS); (ii) réforme du secteur de la sécurité ; (iii) sécurité sous-régionale, lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ; et (iv) rétablissement et développement de la confiance entre la population et les FDS</p> <p>Pilier II : (i) promotion de la bonne gouvernance et (ii) promotion de l'égalité et équité de genre.</p> <p>Pilier III : (i) promotion et modernisation de l'agriculture , (ii) valorisation des ressources naturelles ; (iii) promotion de l'art et des industries culturelles ; (iv) promotion du tourisme ; (v) développement des infrastructures de transport ; (vi) promotion du secteur de l'énergie ; (vii) télécommunications et technologies de l'information et de la communication ; (viii) développement des services publics de base ; (ix) une économie connectée à la sous-région et à l'économie globalisée ; un cadre rénové de partenariat et de coordination de l'aide extérieure</p> <p>Pilier IV : (i) éducation ; (ii) santé et VIH/SIDA ; (iii) jeunesse et sport ; et (iv) emploi</p> |  | <p>- réformes des finances publiques, y compris les marchés publics</p> <p>- Réformes structurelles du secteur de l'eau et de l'assainissement</p> <p>- structuration des actions de développement autour des pôles de développement</p> <p>- Promotion de la décentralisation et de la délégation des services publics</p> <p>- renforcement de la sécurité et de l'Etat de droit</p> <p>Réformes</p> |  | <p>- <u>Sécurité, paix et justice</u> : 27,87 millions d'USD</p> <p>- <u>Gouvernance et Etat de droit</u> : 56,38 millions d'USD</p> <p>- <u>Capital humain (santé et Education)</u> : 54 millions d'USD</p> <p>- <u>Aide humanitaire (tous secteurs confondus)</u> : 77,76 millions d'USD</p> |

A.2 Finances publiques et résumés du PEFA.

Crédibilité du budget (indicateurs de performance 1 à 4)

Ces indicateurs mesurent le réalisme du budget et la conformité de son exécution par rapport au vote initial du Parlement.

En dépit des progrès techniques certains réalisés par le Ministère des finances et du budget, et en raison principalement de la survenance d'une crise internationale majeure, la crédibilité des budgets votés en lois de finances initiales demeure faible, et la mesure de leur exécution nettement perfectible. Le défaut de loi de règlement est emblématique des carences subies par la gestion budgétaire de la RCA. La mise en œuvre du nouveau logiciel comptable « GES'CO », la volonté de présenter trimestriellement, même de manière sommaire, l'exécution des dépenses depuis 2008, puis de s'inscrire annuellement dans l'édification d'un compte de gestion sont autant d'avancées significatives qui, conduites à leur terme, devraient limiter les écarts d'exécution au sein même des grandes masses budgétaires. Trop souvent encore, les budgets d'investissement constituent une variable d'ajustement au profit de l'absorption des retards de paiement des salaires, et, plus généralement de l'augmentation des dépenses de fonctionnement. En matière de recettes, les prévisions budgétaires sont apparues perfectibles. Le glissement des dettes a généré une masse considérable d'arriérés de paiement. Leur mise à jour ne s'effectue qu'avec retard, tandis que le plan arrêté en 2008 pour les apurer n'a pas encore trouvé de traduction concrète.

Exhaustivité et transparence du budget (indicateurs de performance 5 à 10)

En vue d'améliorer la transparence du budget de l'Etat, les autorités centrafricaines ont adopté en 2009 une nouvelle nomenclature budgétaire et un nouveau plan comptable.

La nouvelle nomenclature budgétaire a servi à la présentation du budget de l'exercice 2010. Elle est modulaire et comporte entre autres les trois principales classifications d'un bon système de classification budgétaire que sont la classification fonctionnelle, la classification administrative et la classification économique. La classification fonctionnelle utilisée est inspirée de celle du MSFP 2001 du FMI.

Le nouveau plan comptable de l'Etat s'inspire essentiellement des normes de l'OHADA. Mais compte tenu de tous les travaux préalables requis, la date de son application effective, initialement fixée au 1^{er} janvier 2010, a été reportée au 1^{er} janvier 2011. Les deux nomenclatures budgétaire et comptable sont harmonisées au niveau des trois premiers caractères de la codification de la nature économique de recettes et des dépenses, et des classes des comptes.

Mais l'utilisation des nouvelles classifications budgétaires, notamment de la classification fonctionnelle, à des fins d'analyse budgétaire reste très faible.

Les informations fournies à l'Assemblée Nationale pour l'examen et le vote du projet de loi de finances restent limitées (i) aux hypothèses macroéconomiques minimales, (ii) aux prévisions budgétaires détaillées de l'exercice courant, et (iii) à l'impact budgétaire des nouvelles mesures.

Toutes les recettes et les dépenses liées aux projets ne font pas l'objet de prévision dans le budget et, de ce fait, les situations d'exécution de ces projets retracées dans les rapports d'exécution budgétaire sont incomplètes. De plus, en l'absence de données fiables au niveau du Trésor sur les opérations exécutées suivant des procédures dérogatoires (régies de recettes et d'avance, caisses d'avance) et sur celles des organismes bénéficiant de recettes affectées, il est difficile de cerner précisément l'importance des opérations extrabudgétaires.

La répartition des transferts alloués chaque année par l'Etat aux collectivités territoriales se fait sur la base de critères définis et donne lieu à des arrêtés conjoints du Ministre chargé des collectivités territoriales et du MFB. Mais les informations y afférentes sont communiquées aux collectivités territoriales avec un retard allant jusqu'à trois mois, ce qui a pour conséquence la finalisation tardive des budgets locaux.

Les états détaillés d'exécution des budgets des collectivités territoriales ainsi que les états financiers des agences et entreprises publiques ne donnent pas lieu à l'élaboration de rapports consolidés pour dégager la situation budgétaire nette de ces entités. Ainsi, l'analyse du risque que constituent ces entités pour l'Etat n'est pas effectuée.

L'accès du public aux informations budgétaires est extrêmement limité en dépit des efforts qui sont effectués pour les rendre disponibles sur le site Internet du MFB.

Budgétisation basée sur les politiques publiques (indicateurs de performance 11 et 12)

Malgré les progrès réalisés dans le processus de préparation du budget, de nombreuses faiblesses demeurent.

Le processus de préparation du budget de l'Etat n'est pas encadré par un calendrier fixe prenant en compte les principales échéances légales et accordant suffisamment de temps aux principaux acteurs. Le calendrier budgétaire est établi chaque année et porté à la connaissance des acteurs du processus par la circulaire budgétaire signée du Premier Ministre. Sur la période couverte par la présente évaluation PEFA, les calendriers budgétaires annuels n'ont jamais été respectés, notamment en ce qui concerne la transmission du projet de budget à l'Assemblée Nationale.

La circulaire budgétaire du Premier Ministre ainsi que les directives techniques du DGB fournissent aux ministères sectoriels des informations suffisantes pour la préparation de leurs avant-projets de budget, notamment les enveloppes budgétaires. Mais le délai qui leur est accordé pour ce faire est insuffisant et les plafonds de dépense qui leur sont communiqués ne sont pas préalablement approuvés par le Conseil des Ministres.

Les projets de loi de finances sont transmis avec un grand retard à l'Assemblée Nationale qui n'a disposé dans le meilleur des cas que de trois semaines pour les examiner et les voter. Ce qui nuit inévitablement à la qualité de ses travaux. Sur les trois derniers exercices, seul le budget de l'exercice 2008 a été approuvé le 30 janvier 2008, soit avec un retard d'un mois.

Le budget de l'Etat centrafricain ne s'inscrit pas encore convenablement dans une perspective pluriannuelle. Des prévisions pluriannuelles globales par grandes catégories de dépenses et par ministère ont été faites dans le CDMT global couvrant la période 2010-2012. Un essai d'utilisation des projections de cette nouvelle version de CDMT a été réalisé à l'occasion de l'élaboration du budget de 2010. Certains ministères seulement disposent de stratégie

sectorielle. Les estimations de coûts quand elles existent, ne sont pas suffisamment précises et ne sont pas prises en compte pour la préparation du budget. La manière dont ces besoins sectoriels sont déterminés reste encore empirique et ne sont pas en général en harmonie avec les stratégies sectorielles lorsqu'elles existent. Les charges récurrentes des investissements ne sont pas estimées pour être prises en compte dans la programmation budgétaire.

Dans le cadre de l'initiative PPTE, l'analyse de la viabilité de la dette publique a été effectuée régulièrement jusqu'à l'atteinte du point d'achèvement en juin 2009 avec l'appui de Pôle Dette et d'Afritac centre.

Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget (indicateurs de performance 13 à 21)

L'élaboration du budget de l'Etat par le Ministère des finances et du budget n'associe pas réellement les ministères sectoriels qui ne sont pas actuellement connectés au système de gestion budgétaire informatisé Ges'Co. Toutefois le faible rythme d'engagement et surtout d'ordonnancement des dépenses, atténue les effets négatifs dus à l'absence de coordination ministérielle. Dans le même temps, les recettes de l'Etat, que sont les produits fiscaux et douaniers, ne sont pas le reflet du potentiel réel du pays faute pour les recettes fiscales de reposer sur une assiette maîtrisée et contrôlée, et pour les recettes douanières d'être affectées par encore de nombreux cas d'exonérations exceptionnelles, et également par l'absence de contrôles de l'Administration ; l'intervention d'une société privée en matière douanière apparaissant comme non maîtrisée et dérogatoire au droit. Certes les contribuables sont recensés dans un fichier unique intégré dans un logiciel utilisé par l'Administration fiscale. Mais ce fichier n'est pas sécurisé et comporte des doublons. Quant au logiciel, faute pour l'Etat d'en être propriétaire, il n'évolue pas et de nombreux modules ne fonctionnent pas, ce qui conduit à des dysfonctionnements majeurs comme la non production automatique de pénalités de retard, et à des écarts de montants entre les droits liquidés, ceux recouvrés et ceux enregistrés par le Trésor. De nombreuses incertitudes persistent également sur le montant réel des arriérés de l'Etat qui sont toujours arrêtés avec retard par rapport à la fin de l'exercice budgétaire, et surtout sans que ce montant ne soit validé. Tout ceci ne facilite pas la gestion de la trésorerie de l'Etat qui devrait être le facteur de la régulation de l'exécution budgétaire. Son suivi approximatif, ajouté à sa faiblesse chronique, conduit à un paiement considérable d'agios, 1,3 milliard de FCFA en 2009. L'insuffisance des ressources budgétaires et de trésorerie a contraint l'Etat à conclure, en 2009, avec les établissements bancaires de la place, plusieurs accords portant sur la consolidation et le rééchelonnement des sommes qui leur sont dues. Il en a été de même avec plusieurs entreprises nationales. Ce contexte ne favorise pas une exécution stabilisée des dépenses même si en 2009 il a été possible pour l'Etat de rattraper le paiement de plusieurs mois de salaires des fonctionnaires dus au titre de 2008. L'amélioration de la gestion de la commande publique consécutivement à l'adoption d'un code des marchés publics bien rédigé et conforme aux normes internationales est également envisageable à la condition que les fournisseurs soient enfin réglés dans des délais raisonnables. Ce contexte ne facilite pas l'exercice d'un contrôle interne, qu'il soit a priori avec la direction du contrôle financier ou qu'il soit a posteriori avec notamment l'inspection générale des finances.

Faute pour ces deux structures de disposer de moyens humains et matériels suffisants et stabilisés, l'exécution de leurs programmes, bâtis en dehors de toute analyse de risque, est fréquemment partielle.

Comptabilité, enregistrement de l'information et rapports financiers (indicateurs de performance 22 à 25)

La RCA est parvenue à élaborer, fin 2009, son premier compte de gestion qui porte sur l'exercice 2008. Cette avancée majeure ne doit pas, pour autant, masquer les insuffisances de ce document ; ces insuffisances reflétant celles de son système comptable.

La comptabilité de la RCA ne permet pas actuellement un enregistrement des opérations comptables sûr, régulier et rapide. De nombreux comptes donnent lieu à des enregistrements contraires au droit comptable, l'absence de pièces justificatives conduit à l'utilisation de comptes d'attente dans lesquels les sommes s'amassent rendant impossible tout apurement à obtenir sous un délai raisonnable. L'absence d'apurement de ces comptes lors de la clôture de l'exercice handicape la perception immédiate de la formation du résultat de l'exécution budgétaire.

La gestion du compte au Trésor, notamment en matière de justification de son solde, est extrêmement perfectible. La direction générale du Trésor se fonde sur les relevés de la BEAC pour appréhender ses disponibilités, et les ajustements avec les données de sa propre comptabilité s'effectuent selon une périodicité irrégulière et de façon trop tardive pour être utiles. Si la réduction du nombre de comptes ouverts au nom du trésor dans les banques commerciales constitue indéniablement un progrès, pour autant ceux conservés comme comptes de transit, ne donnent pas lieu à la détermination d'un plafond d'encaisse, ce qui conduit à considérer, que dans les faits, l'unité du compte au Trésor n'est pas effective. La direction générale du Trésor méconnaît aussi le niveau des liquidités détenues par les banques commerciales pour assurer le paiement des projets financés sur ressources extérieures.

L'amélioration de la comptabilité du pays passe aussi par une maîtrise des comptes patrimoniaux. A ce jour, seuls les comptes d'emprunts donnent lieu à justifications. Le recensement et la valorisation du patrimoine de l'Etat ne sont pas actuellement possibles.

Globalement, en l'absence de comptes administratifs retraçant l'exécution budgétaire des ministères, il ne peut pas être procédé au rapprochement des comptabilités de l'ordonnateur et du comptable public. Le défaut de loi de règlement, incomplètement suppléé par les rapports d'exécution budgétaire, complique le suivi de l'exécution budgétaire, notamment parce que le niveau d'agrégation des comptes diffère entre la loi de finances et les rapports d'exécution budgétaire. Une conséquence pratique de ce défaut de parallélisme des formes dans la tenue des documents budgétaires se vérifie dans le suivi de crédits relevant du DSRP. Si ces crédits sont identifiés depuis 2009 dans la loi de finances, ils ne le sont plus dans les rapports d'exécution budgétaire.

Surveillance et vérification externes (indicateurs de performance 26 à 28)

Faute d'une réelle activité de la seule institution supérieure de contrôle de la République Centrafricaine, le contrôle externe est apparu extrêmement lacunaire, voire inexistant. En effet, aucun rapport d'audit de performance, de contrôle juridictionnel, et encore moins d'approbation ou de vérification des comptes de l'Etat n'a été produit sur les trois dernières années. Aucune démarche n'a été entreprise par les membres de la Cour des comptes pour se rapprocher du Parlement et ainsi prendre connaissance de ses besoins, et par la suite, pour définir et organiser son assistance ou son appui technique. Il est vrai que la Cour des comptes souffre d'un isolement administratif dû partiellement à un rattachement au Ministère de la justice alors qu'elle est censée garantir, par son travail de contrôle, le bon fonctionnement des finances publiques ; lesquelles relèvent principalement pour leur gestion, de la compétence du Ministère de finances et du budget. Dans un contexte de réformes administratives majeures : nouvelle nomenclature budgétaire, nouveau plan comptable, premier compte de gestion du pays produit pour l'exercice 2008, la Cour des comptes n'est pas, ou est peu invitée pour participer activement à leur mise en œuvre. Les moyens techniques qui lui sont accordés ne sont pas, de surcroît, suffisants pour lui permettre de développer de façon pérenne son action.

Le contrôle externe repose dans la pratique sur le seul examen budgétaire exercé par le Parlement. Celui-ci, ne dispose pas pourtant de moyens humains et financiers pour conduire des missions parlementaires de contrôle suffisamment approfondies ou pour bénéficier de l'appui d'experts. Toutefois, l'Assemblée est totalement investie, par l'intermédiaire des commissions parlementaires, dans l'analyse de la loi de finances initiale. Au total, la justification par l'Administration de la RCA des conditions de l'exécution budgétaire doit être considérée comme incomplète, faute de pouvoir présenter, dans le délai légal, le compte de gestion accompagné des pièces justificatives de dépenses et de recettes, et compte tenu du défaut de production des comptes administratifs, du compte général de l'administration des finances, et enfin de loi de règlement.

Pratique des bailleurs de fonds (indicateurs de performance D1 à D3)

Les procédures et les calendriers budgétaires des bailleurs de fonds ne permettent pas aux autorités budgétaires centrafricaines d'avoir une bonne prévisibilité de leurs appuis financiers et d'en suivre les décaissements de façon satisfaisante. Tous les bailleurs de fonds ne communiquent pas leurs prévisions de décaissements aux autorités locales. Et lorsqu'elles sont communiquées, ces prévisions ne sont généralement pas exhaustives et sont présentées suivant une classification propre à chaque bailleur. Ce qui se traduit, en cours d'exécution, par une mobilisation de ressources supérieure aux prévisions. Les appuis budgétaires, de surcroît, ne font pas l'objet de planning de décaissements trimestriels. La fréquence d'établissement des rapports financiers par les bailleurs de fonds est propre à chacun d'eux. Elle est généralement semestrielle ou annuelle. Enfin, s'agissant des procédures applicables, d'une manière générale, les appuis budgétaires sont gérés suivant les procédures nationales et les appuis-projets, selon celles des bailleurs de fonds. Les aides projets étant supérieures aux aides budgétaires sur la période couverte par l'évaluation PEFA, plus de 50% des appuis financiers sont gérés conformément aux procédures propres aux bailleurs de fonds.

A.3 Climat des affaires : En ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires et selon le Rapport Doing Business (2010), la RCA est passée de l'avant dernier rang avec 177^{ème} sur 178 pays en 2008 au dernier rang avec 183^{ème} sur 183 pays en 2009 et 2010. Prenant conscience de cette situation, le Gouvernement a pris, en avril 2010, un Arrêté portant création d'un Comité mixte chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en République centrafricaine. Ce Comité présidé par le Premier Ministre comprend, outre les principaux ministres en charge des départements économiques, les Représentants de la SFI, et les principaux responsables des organisations du secteur privé. Le Secrétariat permanent de ce Comité appelé aussi « Comité Doing business » est assuré par le Secrétariat permanent du Cadre permanent de concertation Etat/Secteur privé. Des commissions techniques au sein de ce comité travaillent sur les propositions de mesures concrètes pour améliorer à court et moyen terme six indicateurs de « Doing Business » à savoir ; la création d'entreprise, délivrance du permis de construire, le transfert de propriété, l'accès au crédit, le commerce transfrontalier, la prévention et règlement des différends commerciaux (exécution des contrats). Le tableau ci-dessous présente les propositions de mesures sur lesquelles portent les travaux en cours.

**Comité interministériel chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires
en République Centrafricaine**

Réformes / mesures initiales proposées pour l'amélioration des indicateurs *Doing Business* à
court et moyen terme

| INDICATEURS | RÉFORMES / MESURES PROPOSÉES |
|------------------------------------|--|
| Création d'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> • Publier gratuitement l'avis de constitution de la société par voie d'affiche au niveau du tribunal compétent ou sur le site internet du Guichet Unique de Formalités des Entreprises, en lieu et place d'une publication dans un journal d'annonces légales ; • Remplacer l'extrait de casier judiciaire par une déclaration sous serment signée par les dirigeants de l'entreprise; • Eliminer le certificat de résidence ; • Rendre effectivement facultative l'adhésion à la Chambre de Commerce (dans la pratique); • Envisager la réduction des droits d'enregistrement; • Eliminer l'obtention obligatoire de la carte de commerçant et de l'agrément (pourrait être remplacée ou consolidée avec le NIF) ; • Différer le paiement de la patente lors de la constitution de l'entreprise ; • Moderniser et Informatiser le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM). |
| Délivrance du Permis de Construire | <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une revue des procédures d'obtention du permis de construire et élaborer une nouvelle législation moderne et simplifiée ; • Regrouper l'ensemble des autorisations relatives au permis de construire et rassembler les procédures au niveau d'un point d'accès unique ; • Appliquer effectivement le délai officiel de 30 jours en matière de délivrance du permis de construire ; • Rationaliser les inspections réalisées pendant la construction ; • Réduire les délais de raccordement aux réseaux des services publics (eau, électricité, téléphone) en instaurant une procédure accélérée pour les entreprises. |
| Transfert de propriété | <ul style="list-style-type: none"> • Envisager la réduction des droits de mutation et imposer un droit fixe raisonnable ; • Moderniser et informatiser le registre foncier ; • Alléger l'obligation de publier le contrat de vente auprès de la municipalité. |
| Obtention de prêts | <ul style="list-style-type: none"> • Moderniser et Informatiser le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ; • Permettre une description générale des actifs et créances pouvant servir de garantie (OHADA) ; |

| | |
|--------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accorder aux créanciers privilégiés le plus haut niveau de priorité possible par rapport aux autres créanciers (OHADA) ; • Garantir que les parties puissent convenir d'une exécution extrajudiciaire des sûretés en cas de manquement du débiteur (OHADA) ; • Elargir le champ et la qualité des informations collectées et fournies par le RCCM • Etudier la possibilité d'autoriser la mise en place de bureaux privés de collecte et de distribution d'informations financières. |
| Commerce transfrontalier | <ul style="list-style-type: none"> • Recenser toutes les procédures d'importation et d'exportation afin d'identifier et éliminer les lourdeurs, lenteurs, et autres contraintes au niveau du commerce transfrontalier ; • Rationaliser et simplifier les documents relatives aux formalités ; • Simplifier les procédures ; • Etablir un système efficace de gestion des risques. |
| Exécution des contrats | <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une cartographie détaillée visant à identifier et éliminer les lenteurs et autres sources de blocages dans le traitement du contentieux commercial ; • Introduire un système de gestion performant des dossiers au niveau des juridictions commerciales ; • Renforcer les capacités humaines et matérielles des juridictions commerciales ; • Améliorer les procédures d'exécution des décisions de justice en matière commerciale (OHADA) ; • Améliorer les procédures d'exécution et moderniser la profession d'huissier. |

A4- Aperçu des activités d'IFC en RCA

En RCA, l'IFC vise particulièrement à favoriser la mise en place d'un environnement des affaires favorable à l'essor d'entreprises privées dynamiques. Ses activités d'investissement et d'assistance depuis l'ouverture de son bureau en octobre 2008 se présentent comme suit :

I. ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Le volet principal des activités de l'IFC consiste à trouver des projets viables dans le secteur privé. L'objectif stratégique de l'équipe de l'IFC en RCA est de contribuer rapidement à la diversification de l'économie afin de réduire le poids prépondérant des secteurs forestiers et miniers dans les recettes de l'État. Malheureusement dans tous ces secteurs, l'équipe IFC est confrontée à une contrainte majeure liée à la petite taille des projets.

Les seuls projets qui répondent présentement à nos critères, en termes de taille, sont une ligne de crédit de 5 millions de dollars actuellement en préparation pour une banque commerciale locale ainsi qu'un projet agroalimentaire et un projet de téléphonie mobile en cours d'instruction.

II. ACTIVITES D'ASSITANCE TECHNIQUE

Présentement un programme d'amélioration du climat des affaires est en cours d'exécution. Un certain nombre de programmes sont également en cours de préparation et seront lancées dès que les conditions le permettront.

1. Programme d'amélioration du climat des affaires

Ce programme comporte cinq volets principaux :

(1) Le Renforcement des Capacités du Cadre Permanent de Concertation État/Secteur Privé (CPC) : Ce volet vise à permettre au CPC de faciliter un dialogue permanent et constructif entre l'État et le secteur privé sur les réformes économiques en général, et l'amélioration de l'environnement des affaires en particulier. En somme, il s'agit de rétablir la confiance (ce qui prend du temps) et de développer une culture de partenariat, seule condition de réussite, avec le CPC comme cadre de dialogue et de coordination.

L'appui de l'IFC au CPC permet donc de lui donner les moyens supplémentaires nécessaires pour faciliter effectivement et efficacement un dialogue permanent et constructif entre l'État et le secteur privé. La proposition faite par l'IFC, et validée par le Gouvernement, de désigner le CPC pour assurer le secrétariat du « Comité interministériel chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en RCA » (dont la mise en place est imminente), donne au CPC l'occasion déjouer pleinement son rôle. Le renforcement de capacités fourni par l'IFC sera donc déterminant pour lui permettre remplir les fonctions pour lesquelles il a été institué.

(2) L'appui à la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA): l'IFC appuie la redynamisation de la CCIMA à travers des activités de renforcement de ses capacités et une contribution aux travaux de réhabilitation de ses locaux. Le renforcement des capacités de fonctionnement de la CCIMA vise à lui permettre de remplir pleinement et efficacement ses missions traditionnelles de représentation et d'appui au profit des opérateurs économiques. Une fois rénové, le bâtiment de la Chambre de Commerce offrira des locaux opérationnels pour la CCIMA elle-même, le Guichet Unique de Formalités des Entreprises, et le CPC.

L'IFC a reçu le rapport de l'architecte commis par la CCIMA pour évaluer les besoins et coûts des travaux de réhabilitation du bâtiment de la CCIMA. Après revue et finalisation du rapport (en consultation avec la CCIMA et le Ministère du Commerce et de l'Industrie) la procédure d'appel d'offres sera lancée afin de permettre le démarrage des travaux.

Les discussions sont présentement en cours avec la CCIMA afin de finaliser les termes de référence (prévu pour le début du mois de Mai 2010) et de procéder à la sélection d'une chambre de commerce internationale expérimentée et disponible pour aider au renforcement des capacités de la CCIMA dans le cadre d'un partenariat technique.

(3) Le Renforcement des Capacités du Guichet Unique de Formalités des Entreprises en République Centrafricaine (GU) : L'appui de l'IFC GU contribue au renforcement des capacités opérationnelles du GU et à l'amélioration de ses procédures, notamment à travers une réduction des coûts de création d'entreprise qui demeurent encore très élevées en RCA comme le souligne le rapport *Doing Business* du Groupe de la Banque mondiale. Ainsi certaines des activités d'assistance technique envisagées pour le GU se

feront nécessairement en même temps que seront initiées les réformes requises déjà identifiées dans le cadre de Doing Business.

En attendant que ces réformes *Doing Business* soient mises en œuvre, L'IFC appuie certaines activités ponctuelles du GU (et du Ministère de la promotion des PME, du Secteur informel et du GU) telles que l'organisation du Séminaire-Atelier sur l'Information, la Formation et la Sensibilisation des Acteurs des Secteurs Formel et Informel (tenu en mars 2010).

(4) *Doing Business* : Les contraintes de l'environnement des affaires en RCA relevées dans le rapport *Doing Business* rend impératif la mise en place d'un ambitieux programme d'amélioration de l'environnement des affaires, visant d'abord les domaines couverts par les indicateurs du *Doing Business*. Faisant suite aux propositions de l'IFC, et sur initiative du Ministre d'État au Plan, à l'Économie et à la Coopération Internationale et du Ministre du Commerce et de l'Industrie, un atelier sur l'environnement des affaires et les réformes *Doing Business*, s'est tenu le 16 février 2010 à Bangui. Facilité par l'IFC, et organisé en partenariat avec les départements ministériels initiateurs et le CPC, le très bon déroulement de l'atelier a permis de formuler des recommandations très pertinentes et pratiques à l'endroit du Gouvernement. Celles-ci portent notamment sur la mise en place, par voie réglementaire, d'un Comité interministériel chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en République Centrafricaine. La mise en place de ce nouveau cadre institutionnel, qui est surtout une instance de décision, permettra de traduire dans les faits l'engagement des autorités à améliorer significativement le climat des investissements en RCA. Tout cela devrait se traduire par une amélioration des indicateurs *Doing Business* grâce à la mise en œuvre du plan d'action produit par l'atelier de février 2010. Suite à l'atelier, l'IFC a répondu à une invitation du Gouvernement à venir répondre aux questions et interrogations des membres du Gouvernement relatives au *Doing Business*, lors d'un Conseil de Cabinet.

Aussitôt que les conditions le permettront, l'IFC fournira à la RCA l'appui nécessaire à la mise en œuvre des réformes *Doing Business*. Cet appui se fera en partenariat avec la Banque mondiale.

Cependant, le retard pris dans la mise en place de ce cadre institutionnel et le démarrage des réformes font grandement craindre que la performance de la RCA ne verra pas une amélioration notable dans la prochaine édition du rapport *Doing Business* (qui ne prend en compte que les réformes complétées au 30 mai).

(5) OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires): Dans le cadre du Projet d'évaluation et de modernisation du droit OHADA, initié avec l'aide du Groupe de la Banque mondiale, l'IFC appuie les actions de la RCA afin de lui permettre de participer de manière significative à ce Projet qui constitue une initiative majeure et prioritaire pour l'amélioration de l'environnement des affaires dans les Etats Membres de l'OHADA. Sur requête du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, l'IFC a fourni l'appui nécessaire qui a permis à la RCA d'organiser les consultations et travaux requises lui ayant permis de soumettre dans les délais ses observations officielles à l'OHADA. Il est important de noter que plusieurs des réformes envisagées par l'OHADA, une fois adoptées, auront un impact très positif sur les indicateurs *Doing Business* de l'ensemble Etats Membres. En effet les Etats Membres ne peuvent pas entreprendre individuellement lesdites réformes à cause des limitations prévues par le Traité OHADA.

2. Accès au Crédit et Services Bancaires et Assistance Technique aux Petites et Moyennes Entreprises (PME)

(1) Le Programme SME Ventures (Crédit et Assistance Technique aux PME) : Les programmes traditionnels de l'IFC n'offrent pas directement de produits financiers aux PME. Par conséquent, l'un des défis majeurs auxquels l'institution a été confrontée en RCA a été d'apporter une réponse appropriée à un secteur privé composé uniquement de PME. Un nouveau programme de l'IFC permet de remédier à cette situation. Connu en Anglais sous le nom de 'IFC Ventures' – il s'agit d'un fonds de capital risque qui a été mis en place spécialement pour les pays post-conflit. Dans son application, il préconise le recrutement d'un gestionnaire de fonds que l'IFC charge de gérer des fonds mis à disposition par l'IFC. Ces fonds sont gérés aux conditions du marché, c'est à dire avec les normes de gestion prévoyant des mesures prudentielles de rigueur. Il y a cependant deux innovations. La première concerne le montant des investissements ou prêts qui varient entre 100,000 et 500,000 dollars américains, comparé à 1 million de dollars américains pour les programmes traditionnels de l'IFC. La deuxième innovation concerne la nature même des prêts qui sont à plus haut risque, étant donné que ce sont des activités de capital risque pour soutenir principalement les fonds de roulement d'entreprises dont les structures sont encore embryonnaires.

Le programme *IFC Ventures* en RCA disposera d'environ 2.5 millions de dollars américains qui seront gérés par le cabinet spécialisé sélectionné par l'IFC : CENAINVEST. En plus de l'apport direct de capitaux, le Programme *IFC Ventures* prévoit également des services d'assistance technique qui permettront d'aider les PME à démarrer et à croître pour éventuellement devenir concurrentielles à l'échelle internationale.

(2) Le Programme AMSME (*Africa Micro Small and Medium Entreprises*) :

Dans le cadre de la transaction de CFA 1.5 milliard avec une banque commerciale locale, l'IFC est se propose de mettre en place le programme AMSME qui visera à aider la banque à augmenter sa capacité à assister et à soutenir le secteur des PME. Il permet de fournir une assistance à la banque pour développer à la fois un portefeuille et des produits destinés uniquement aux PME et adaptés au marché local. Ce programme qui est d'une durée de deux ans comprend la mise à disposition par l'IFC d'un expert en financement des PME qui travaillera au sein de la banque, et avec le personnel de la banque, pendant la durée du programme. l'IFC prend en charge une bonne partie des coûts associés à l'expert pendant les deux premières années, mais l'objectif est qu'à la fin de cette période, la banque développe une capacité interne capable d'assurer la continuité du programme.

Une mission de l'IFC a séjourné en RCA au mois d'Avril 2010 afin d'évaluer les besoins et d'explorer les possibilités de mettre en place ce programme en RCA.

(3) L'Entreprenariat Féminin: Le Programme « Femmes Entrepreneures » de l'IFC vise à promouvoir le développement de l'entreprenariat féminin dans les pays en voie de développement. Il est déjà présent dans plusieurs régions du monde et une douzaine de pays africains. Il permet de remédier aux contraintes de l'environnement des affaires qui affectent plus particulièrement les femmes entrepreneures, notamment l'accès difficile au crédit.

Une mission de l'IFC a séjourné en RCA au mois d'Avril 2010 afin d'évaluer les besoins et d'explorer les possibilités de mettre en place de ce programme en RCA. La mission fait suite à l'organisation, avec l'appui de l'IFC, de la 2ème édition des Journées de L'Entreprenariat Féminin en Centrafrique, en décembre 2009. Cette manifestation était

une initiative conjointe de l'Union Nationale de Patronat Centrafricaine (UNPC) et de l'Association des Femmes d'Affaires de Centrafrique (AFAC).

(4) Les Partenariat Public Privés (PPP) dans le domaine des infrastructures : Le département Infrastructure de l'IFC est chargé de conseiller les gouvernements et de leur fournir l'expertise requise en matière de PPP dans le domaine des infrastructures et des ouvrages ou équipements concourant aux missions de service public.

Une mission de ce département a séjourné en RCA au mois d'Avril 2010 afin d'évaluer les besoins et opportunités d'investissements privés, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'aviation civile, des transports, de l'agro-industrie, et de la santé; et d'explorer les possibilités d'apporter une assistance de l'IFC à la RCA. Le rapport de la mission, qui est en train d'être préparé, permettra de déterminer la faisabilité de PPP dans les secteurs qui apparaissent comme étant les plus prometteurs, tel la modernisation de l'aéroport.

ANNEXE B. Soutien des arguments clés du rapport

B.1 Principaux enseignements

B1.1 Les leçons qui ont été tirées de la mise en œuvre des opérations précédentes en particulier du PARCPE sont au nombre de six : (i) Une bonne appropriation du projet par le Gouvernement notamment à travers le ministère charge de l'économie du plan et la Coopération Internationale ; (ii) La conception du projet a été adaptée à la situation post conflit notamment le recours à des agences d'exécutions des Nations Unies a permis de palier aux faiblesses des capacités. ; (iii) La forte collaboration avec les autres bailleurs de fonds, notamment le PNUD qui a soutenu le démarrage du projet sur le plan logistique, en attendant l'acquisition des équipements informatique, a été importante ; (iv) la nécessité de prévoir à l'avenir un responsable de suivi-évaluation ; (v) la nécessité d'avoir une approche programmatique et un engagement à long terme de la Banque ; et (vi) la nécessité d'avoir une stratégie de long terme pour retenir les cadres ayant servi dans les projets

B1.2 Les leçons ci-dessus évoquées ont été prises en compte dans la conception du projet notamment dans : (i) le financement de la totalité du projet par la banque ; (ii) la coordination et la tutelle assurée par le Ministre d'Etat de l'Economie, du plan et de la coopération internationale (iii) le recrutement d'un expert en passation des marchés est prévu ; (iii) le recrutement d'un spécialiste en suivi-évaluation ; (iv) le renforcement des capacités des cadres du ministère sur les règles de la Banque et ; (iii) le renforcement des capacités des structures intervenant dans la mise en œuvre du projet.

B.2 Dispositions d'exécution

B2.1 ***Dispositions institutionnelles d'exécution:*** Les dispositions institutionnelles retenues pour la gestion du PARCGEF sont : (i) Un Comité de pilotage comprenant les représentants des Organes bénéficiaires du Projet et présidé par le Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération internationale ou son Représentant dûment nommé. Le Comité de pilotage sera nommé par Arrêté ministériel. Une Unité technique chargée de la gestion quotidienne du Projet et placée sous la tutelle du Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération internationale (MEPECI) sera mise en place en accord avec la Banque. Cette Unité aura, à sa tête, un Coordonnateur nommé par Arrêté du MEPECI et comprendra, en outre, un responsable administratif et comptable, une secrétaire et un chauffeur pour toute la durée d'exécution du projet. Cette Equipe de base sera assistée, pour une durée de 36 mois, par un Expert en acquisitions et passation des marchés, un Expert en suivi-évaluation, un Expert en Formation et un Ingénieur informaticien. Tenant compte du caractère post conflit du pays et tirant leçons de l'exécution du PARCPE, la Banque collaborera avec les Institutions spécialisées basées en RCA comme la Banque mondiale avec qui la Banque dispose d'une stratégie conjointe (DSPPC 2009-2012) et aussi avec la SFI qui a une expertise reconnue en matière d'appui au secteur privé. .

B2.2 L'Unité Technique d'Exécution assurera les tâches suivantes : (i) préparer les documents pour la satisfaction par le Gouvernement des conditions du prêt, (ii) veiller au respect des engagements de l'État figurant dans l'Accord de prêt; (iii) assurer la programmation et le suivi des diverses activités du projet ; (iv) soumettre à la Banque les rapports d'activités trimestriels; (v) préparer les budgets de contrepartie et s'assurer de

leur mise à disposition dans les délais prévus ; (vi) gérer le compte spécial, tenir la comptabilité et élaborer les états financiers (vii) procéder au recrutement du cabinet d'audit externe; et (viii) procéder au recrutement et à la supervision des différents prestataires qui seront chargés de l'exécution du projet. Un contrat de performance sera établi entre le Coordonnateur et l'Autorité de tutelle. (Cf. § 2.1.4, 2.1.5 et 2.1.6 pour plus de détails).

B2.3 Un Manuel des Procédures, comprenant un plan d'exécution du projet, des procédures administratives, d'acquisitions, financières et comptables, de suivi et d'évaluation, sera finalisé par L'UTEP et soumis à l'approbation de la Banque. L'emprunteur, aux termes du Protocole du don, s'engage à élaborer et adopter ce manuel des procédures administratives, comptables et financières et le manuel d'exécution du projet au plus tard trois mois après la mise en vigueur du don. ce manuel pourra capitaliser l'expérience de celui du PARCPE. Le MEPCI établira et évaluera annuellement un contrat de performance avec le personnel clé impliqué dans la gestion du projet.

Instance de pilotage

B2.4 Il sera créé un comité de pilotage présidé par le Ministre d'Etat au Plan à l'Economie et à la Coopération internationale, ou son Représentant dûment nommé et composé des représentants de tous les bénéficiaires du Projet à savoir, le Directeur général du budget, le Directeur Général de la Programmation Economique, le Directeur Général des Politiques et Stratégies, le Directeur général des douanes, le Directeur général des Impôts, le Directeur général des Marchés Publics, Le Secrétaire permanent de l'ARMP, le Secrétaire du permanent du Comité Technique de Coordination et de suivi des Réformes (CTP/CSR), le Coordonnateur du Guichet Unique, le Secrétaire Général de la Chambre de commerce ainsi que deux représentants des syndicats des travailleurs dont l'un du secteur public et l'autre du secteur privé.

B2.5 Le Comité de pilotage (CP) du projet veillera entre autres à l'articulation des activités du projet ainsi qu'à sa cohérence avec les politiques sectorielles en vigueur. De manière spécifique, le CP devra : i) approuver les documents de planification et de budgétisation ; ii) s'assurer que les budgets annuels approuvés sont consolidés et inscrits chaque année dans la loi de finance ; et iii) suivre l'avancement général du projet sur la base des rapports d'avancement fournis par l'UTEP. Le MEPCI évaluera le personnel clé impliqué dans la gestion du projet à travers l'établissement de contrat de performance.

B.3 Dispositions de passation des marchés

B.3.1 Toutes les acquisitions de biens, travaux et services de consultants financées par le FAD et la FEF, se feront conformément aux *Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux* ou, selon les cas, aux *Règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants*, en utilisant les dossiers d'appel d'offres types appropriés de la Banque.

Les dispositions relatives aux acquisitions sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Récapitulatif des modes de passation des marchés

| CATÉGORIES DE DÉPENSES | AOI | AON | AUTRES* | LR | Financement FEF ⁹ | TOTAL |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|----------------------|
| BIENS | | | | | | 1,589[1,589] |
| Composante 1 | | | | | | |
| Équipements informatiques et logiciels de bureau | 0,839 [0,839] | | | | | 0,839 [0,839] |
| Véhicules | | 0,188[0,188] | | | | 0,188[0,188] |
| Mobiliers et matériels de bureau | | 0,305[0,305] | | | | 0,305[0,305] |
| Documentation, manuels et ouvrages | | | 0,127[0,127] | | | 0,127[0,127] |
| Composante 2 | | | | | | |
| Équipements informatiques et logiciels | 0,029 [0,029] | | | | | 0,029 [0,029] |
| Véhicules | | 0,032[0,032] | | | | 0,032[0,032] |
| Mobiliers et matériels de bureau | | 0,023[0,023] | | | | 0,023[0,023] |
| Composante 3 | | | | | | |
| Équipements informatiques et logiciels | 0,005 [0,005] | | | | | 0,005 [0,005] |
| Mobiliers et matériels de bureau | | 0,008[0,008] | | | | 0,008[0,008] |
| Véhicule | | 0,033[0,033] | | | | 0,033[0,033] |
| TRAVAUX | | | | | | 0,617[0,617] |
| Composante 1 | | | | | | |
| Travaux d'aménagement et réhabilitation des locaux | | 0,510[0,510] | | | | 0,510[0,510] |
| Composante 2 | | | | | | |
| Travaux d'aménagement et réhabilitation des locaux | | 0,107[0,107] | | | | 0,107[0,107] |
| SERVICES | | | | | | 1,762[1,262] |
| Composante 1 | | | | | | |
| Assistance technique | | | | 0,220[0,220] | 0,478 | 0,698[0,220] |
| Formation | | | | 0,624[0,624] | 0,022 | 0,646[0,624] |
| Voyages d'études | | | 0,013[0,013] | | | 0,013[0,013] |
| Composante 2 | | | | | | |
| Assistance technique | | | | 0,135[0,135] | | 0,135[0,135] |
| Formation | | | | 0,048[0,048] | | 0,048[0,048] |
| Composante 3 | | | | | | |
| Assistance technique | | | | 0,171[0,171] | | 0,171[0,171] |
| Formation | | | | 0,014[0,014] | | 0,014[0,014] |
| FONCTIONNEMENT | | | | | | 0,569[0,569] |
| Composante 1 | | | | | | |
| Maintenance équipements informatiques | | | 0,021[0,021] | | | 0,021[0,021] |
| Consommables et fournitures de bureau | | | 0,200[0,200] | | | 0,200[0,200] |
| Composante 2 | | | | | | |
| Consommables et fournitures de bureau | | | 0,023[0,023] | | | 0,023[0,023] |
| Composante 3 | | | | | | |
| Indemnités du personnel du projet | | | 0,238[0,238] | | | 0,238[0,238] |
| Maintenance (véhicule et autres) | | | 0,037[0,037] | | | 0,037[0,037] |
| Audit | | | | 0,050[0,050] | | 0,050[0,050] |
| Coût total du projet | 0,873 [0,873] | 1,206 [1,206] | 0,659 [0,659] | 1,762[1,262] | 0,500 | 4,500 [4,000] |

*« Autre » signifie consultation de fournisseurs et les marchés passés par entente directe. Les chiffres entre crochets [] sont les montants financés par le FAD

⁹ La FEF finance les 4 consultants nationaux de l'Assistance technique au CTP-PAS (0,478 MUC) et les sessions de formation du CTP-PAS (0,022 MUC)

◆ Travaux

B.3.2 L'acquisition des travaux de réhabilitation des bureaux administratifs d'un montant total de *0,617 million d'UC* et subdivisés en deux (2) marchés se fera par la procédure d'appel d'offres national (AON), conformément aux procédures de la Banque en utilisant les dossiers-types appropriés. Le choix de l'AON se justifie par la faible valeur des marchés concernés et l'existence en RCA d'un nombre suffisant d'entreprises qualifiées pour garantir la compétition.

◆ Biens

B.3.3 Les marchés d'équipements informatiques et logiciels en lot unique d'un montant total de *0,873 million d'UC*, seront passés par la procédure d'appel d'offres international (AOI). L'acquisition des véhicules d'un montant total de *0,253 million d'UC* et de mobiliers et matériel de bureau d'un montant total de *0,336 million d'UC*, seront chacun attribués selon la procédure d'AON. Cette procédure est retenue en raison de la faiblesse des montants prévus, de l'existence sur le marché national d'un nombre suffisant de fournisseurs pour garantir la concurrence. L'acquisition des documents, manuels et d'ouvrages pour un montant total de *0,127 million d'UC*, se fera par la procédure de consultation de fournisseurs.

◆ Services de consultants

B.3.4 Les bureaux d'études pour l'assistance technique pour un montant total de *1,004 million d'UC* seront sélectionnés sur des listes restreintes et la méthode de la sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC). Toutefois, le recrutement du personnel technique de l'UTEP suivra la procédure de la Banque en matière de sélection de consultants individuels. Pour les missions d'une durée n'excédant pas trois (3) mois, l'agence d'exécution peut recourir à la procédure de sélection des consultants individuels ou l'entente directe après un avis de « non objection » de la Banque.

B.3.5 Les services de cabinets d'audits pour un montant de *0,050 million d'UC* seront acquis sur la base d'une liste restreinte et la sélection au moindre coût (SMC).

B.3.6 Pour les contrats estimés à moins de 200 000 UC attribués à des cabinets de consultants et de 100 000 UC attribués à des consultants individuels, l'emprunteur peut limiter la publication de l'avis à manifestation d'intérêt aux journaux nationaux et régionaux. Cependant, tout consultant éligible, qu'il soit régional ou pas, qui souhaite fournir les services sollicités peut exprimer son désir de figurer sur la liste restreinte. Pour les contrats estimés à plus de 200 000 UC pour les cabinets de consultants et de 100 000 UC pour les consultants individuels, l'avis de passation de marché devra être publié dans l'UNDB et sur le site de la Banque.

◆ Formation

B.3.7 L'acquisition des services de formation prévus dans le projet pour un montant total de *0,708 million d'UC*, sera effectuée par des cabinets de consultants sur la base de listes restreintes. La méthode de sélection sera la sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC). Pour les formations d'une durée inférieure à 3 mois, l'agence d'exécution peut recourir à la procédure de sélection des consultants individuels ou l'entente directe après un avis de

« non objection » de la Banque. Pour les contrats estimés à moins de 200 000 UC attribués à des cabinets, l'emprunteur peut limiter la publication de l'avis aux journaux nationaux et régionaux. Cependant, tout consultant éligible, qu'il soit régional ou pas, qui souhaite fournir les services sollicités peut exprimer son désir de figurer sur la liste restreinte. Pour les contrats estimés à plus de 200 000 UC pour les cabinets de consultants et de 100 000 UC pour les consultants individuels, l'avis de passation de marché devra être publié dans l'UNDB et sur le site de la Banque.

B.3.8 Les voyages d'études dont le montant est estimé à *0,013 million d'UC* seront soumis à l'approbation préalable de la Banque en même temps que le programme annuel de travail, conformément aux dispositions du Manuel de Procédures.

◆ Divers

B.3.9 L'acquisition d'autres éléments tels la documentation, les manuels et autres ouvrages ainsi que les biens et services de fonctionnement, estimés à moins de *10.000 UC* par contrat et globalement inférieurs à *20.000 UC* se fera selon d'autres procédures, comme suit :

Procédures de sélection [en millions d'UC]

| Procédure | Travaux | Biens | Services | Maximum par contrat | Maximum au total |
|---|---------|---|-----------|---------------------|------------------|
| Appel à la concurrence internationale limitée | - | - | - | | |
| Consultation de fournisseurs | - | Documentation, manuels et ouvrages | - | 10.000 | 20.000 |
| Consultation de fournisseurs | - | Maintenance équipements informatiques | - | 5.000 | 20.000 |
| Consultation de fournisseurs | - | Maintenance véhicules | - | 5.000 | 10.000 |
| Consultation de fournisseurs | - | Consommables informatiques et fournitures de bureau | - | 10.000 | 20.000 |
| Consultation de fournisseurs | - | Autres frais | - | 5.000 | 20.000 |
| Achat direct | - | - | Formation | 5.000 | 10.000 |
| Régie | - | | - | | |

◆ Avis général d'appel d'offres

B.3.10 Le texte de l'avis général d'appel d'offres sera convenu avec l'UTEP et sera publié dans l'UN Development Business (UNDB) et sur le site de la Banque, après l'approbation du don par le Conseil d'administration de la Banque.

◆ Procédures de revue

B.3.11 Les documents suivants sont soumis à la revue préalable et approbation de la Banque avant leur publication: ○Avis d'appel d'offres ; ○Avis à manifestation d'intérêts ; ○Dossiers d'appel d'offres ou Demandes de propositions aux consultants ; ○ Rapport d'évaluation des offres incluant les recommandations relatives à l'attribution des marchés des biens et travaux ; ○Listes restreintes ; ○ Rapport d'évaluation des propositions techniques des consultants ; ○ Rapport d'évaluation des propositions financières des consultants, incluant les recommandations relatives à l'attribution du marché ; ○Projets de contrat s'ils sont modifiés et différents des projets de contrat figurant dans les dossiers d'appel d'offres.

◆ Revue a posteriori

B.3.12 Les marchés de biens et travaux d'un montant inférieur ou égal à 20 000 UC seront approuvés par les organes d'exécution et revus a posteriori par le FAD. Les dossiers de passation de marchés, y compris les demandes de prix, les fiches d'évaluation et l'attribution des marchés, seront conservés auprès de l'organe d'exécution à des fins de revue périodique par des missions de supervision du FAD. L'audit a posteriori de la passation des marchés, dont l'objet est de vérifier si les activités de passation de marchés ont été correctes, sera entrepris à l'occasion de la première mission de supervision qui suit la fin de la passation des marchés. Toutefois, la Banque se réserve le droit d'entreprendre son audit de la passation des marchés à tout moment durant la mise en œuvre des projets. Cette revue déterminera s'il est nécessaire d'apporter des modifications ou des améliorations aux dispositions prises pour la passation des marchés. Les organes d'exécution recueilleront, tous les trimestres, des données sur la passation des marchés et les intégreront en détail dans les rapports d'activité trimestriels du projet à soumettre au FAD.

◆ Législation et réglementation nationales

La réforme des marchés publics entreprise par le Gouvernement a conduit à l'adoption de la loi N° 08.917 du 06 juin 2008 portant Code des marchés publics. Les principaux organes de gestion et de régulation prévus par ce code ont été mis en place dont la Direction générale des marchés publics (DGMP) et l'Autorité de Régulation des marchés publics (ARMP) ainsi que des commissions spéciales de passation des marchés dans quatre (4) ministères dits prioritaires (Santé, Infrastructures, Agriculture, Éducation). Ces différents organes sont devenus opérationnels grâce à l'appui de la Banque Mondiale et aussi de la Banque dans le cadre du PARCPE. Ainsi, la DGMP, depuis son installation, intervient pour vérifier la conformité des dossiers d'appel d'offres préparés par les différentes commissions de passation des marchés et les services de l'Administration et des marchés de gré à gré selon les dispositions du code des marchés publics. Toutefois, les moyens techniques et humains dont disposent les nouveaux organes restent insuffisants pour accomplir pleinement leurs missions. L'appui de la Banque sera poursuivi à travers ce projet pour une étude relative à la mise en place d'un système intégré des marchés publics couvrant un certain nombre de ministères et la formation des cadres à travers des séminaires locaux et des stages de courte durée.

◆ Organe d'exécution

L'UTEP sera chargée de l'acquisition des biens et services connexes et des services de consultants. Les ressources, capacités, expertise et expérience de l'UTEP ont été analysées et jugées suffisantes pour entreprendre les activités de passation des marchés requises dans le cadre du projet. En effet, la plupart des membres de l'équipe technique du projet, y compris le coordonnateur, proviennent du projet PARCPE dont les performances ont été jugées satisfaisantes. Pour établir les conditions permettant la mise en œuvre efficace des activités d'acquisition et garantir de bien meilleurs résultats, il est prévu de recruter sur une base compétitive, un expert en acquisition expérimenté et familier avec les procédures de la BAD ou de la Banque Mondiale et d'organiser des formations appropriées tout au long de l'exécution du projet.

◆ Plan de passation des marchés

La Banque examinera les dispositions prises par l'emprunteur pour la passation des marchés dans le cadre du Plan de passation des marchés, pour s'assurer de leur conformité avec l'accord de prêt et ses Règles en la matière. Le Plan de passation des marchés couvrira une période initiale d'au moins 18 mois. L'emprunteur mettra à jour ledit plan tous les ans ou selon que de besoin, mais toujours sur les 18 mois suivants de la durée de mise en œuvre du projet. Toute proposition de révision du Plan de passation des marchés sera soumise à la Banque pour approbation préalable.

B.4 Gestion financière et dispositions de décaissement

B4.1 La gestion administrative, financière et comptable du projet sera assurée par la CEP sous la tutelle du MEPCI.

(i) L'UTEP assurera la comptabilité financière des opérations et établira les états financiers du projet ainsi que les rapports des dépenses par composante et par catégorie. La comptabilité financière sera tenue conformément au système de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA) sur un logiciel approprié. Pour que ces attributions s'accomplissent convenablement, le système d'information cohérent de gestion financière sera mis en place au niveau de la CEP avec notamment : le recrutement d'un comptable qualifié et expérimenté, et l'utilisation du progiciel du projet PARCPE avec cependant un nouveau paramétrage.

(ii) l'élaboration d'un manuel de procédures, permettra de définir clairement les attributions de chacune des parties impliquées dans le projet. Dans un souci de séparation des tâches financières et comptables, le coordonnateur sera ordonnateur des budgets annuels et autorisera en collaboration avec le comptable les différents mouvements du compte spécial. Il sera aussi le principal architecte du système de contrôle interne du projet. Le manuel permettra de préciser les différentes procédures administratives, financières et comptables ainsi que les procédures de passation de marchés conformément aux procédures de la Banque.

(ii) un programme annuel des activités accompagné d'un budget sera élaboré chaque année par l'UTEP pour assurer la gestion budgétaire des ressources du projet. Ce budget prévisionnel tiendra compte des dépenses par composante et par catégorie définis par le rapport d'évaluation de la Banque et des différentes actualisations intervenues. Le suivi de l'exécution du budget est assuré par le module « budgétaire » du logiciel de comptabilité. Une analyse des écarts est nécessaire pour déterminer les causes et apporter les corrections rendues obligatoires.

(iii) le contrôle interne du projet est assuré par l'ensemble des dispositions mises en place par le coordonnateur pour s'assurer de la protection des actifs, de la fiabilité des informations financières, de la réalisation des objectifs techniques et fiduciaires du projet. Ces dispositions ont trait aux procédures des achats, de la paie, des décaissements des fonds et de la gestion du compte spécial, de la gestion des consommables, de la gestion des immobilisations préalablement codifiés, et de la gestion des engagements.

(iv) le contrôle externe du projet sera assuré par un auditeur indépendant qualifié qui vérifiera les comptes annuels et dont le rapport d'audit élaboré conformément aux normes internationales ISA de l'IFAC, sera soumis à l'approbation du gouvernement et de la Banque dans les six mois qui suivent la fin de chaque exercice audité.

(v) le projet fera l'objet de supervisions qui comprendront (i) une revue hors site des rapports d'audit et (ii) une revue sur site dont la périodicité est arrêtée à une visite par an au cours de laquelle il sera procédé à une revue approfondie de la gestion financière du projet selon un programme préétabli.

| Plan d'action de gestion financière | | |
|--|-------------|--|
| actions | responsable | Dates de réalisation |
| Mise en place de UTEP | MEF | Avant le démarrage du projet |
| Paramétrage du logiciel de comptabilité | UTEP | Dès le démarrage du projet |
| Elaboration du manuel des procédures | UTEP | Au plus tard 2 mois après le démarrage du projet |
| Recrutement d'un auditeur externe | UTEP | Au plus tard 4 mois après le démarrage du projet |
| Ces actions aux dates butoirs représentent les obligations du gouvernement | | |

B4.2 Les dispositions du projet en matière de décaissement du financement FAD sont celles du Manuel des décaissements de la Banque. Parmi les quatre méthodes de décaissement proposées par la Banque à ses clients, deux seront utilisées pour le projet : (i) la méthode du Compte spécial, par laquelle la Banque mettra à la disposition du Donataire une avance sur le don, versée dans un compte spécial, à utiliser exclusivement pour les dépenses éligibles aux ressources du don ; et (ii) la méthode du paiement direct par laquelle la Banque paiera directement le fournisseur de biens, travaux ou services, sur demande du Donataire. Les décaissements se feront selon le calendrier des dépenses du projet et la liste des biens et services. Le premier décaissement sera effectué après la mise en vigueur du don et la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement du don. Le premier fonds de roulement sera payé par le FAD dans le compte spécial ouvert à cet effet, sur présentation d'un programme d'activités et d'un budget prévisionnel. Les paiements suivants se feront après justification de : (i) l'utilisation d'au moins 50% du précédent décaissement, et (ii) la totalité des décaissements antérieurs, le cas échéant. L'approvisionnement par le FAD du compte spécial destiné à recevoir les ressources du don visera à financer les dépenses de fonctionnement éligibles couvrant une période de six (6) mois d'activités. Les décaissements au titre des marchés relatifs aux biens et travaux, et aux services seront être effectués directement aux fournisseurs, entrepreneurs et consultants par la Banque. L'évaluation des risques inhérents et de non contrôle est présentée dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU D'ÉVALUATION DES RISQUES INHÉRENTS ET DE NON CONTRÔLE

| Nature du risque | Nature du risque | Evaluation du risque | Moyens d'atténuation du risque | Conditions de mise en vigueur | Risque résiduel |
|--------------------------------|--|----------------------|--|--|-----------------|
| Risque inhérent | | | | | |
| Risque pays | <p>1- situation socio-politique encore fragile</p> <p>2-capacité actuelle limitée dans la gestion des finances publiques</p> <p>3- faible crédibilité des budgets votés en loi de finances</p> <p>4-absence de données fiables au niveau du trésor sur les opérations exécutées.</p> | élevé | <p>Plusieurs programmes sont en cours pour l'amélioration de la gestion des finances publiques sur la période 2010-2012 avec le concours du PNUD, la BM, la BAD, l'UE</p> | <p>-efforts continus pour le maintien d'une paix permanente</p> <p>-Amélioration du rythme de mise en œuvre des réformes en cours relatives à la gouvernance</p> | modéré |
| Risque de l'agence d'exécution | -mise en place d'une nouvelle unité technique d'exécution du projet | modéré | <p>-un comité de pilotage sera nommé</p> <p>-Renforcement de l'UTEP par le recrutement de quelques experts pour une durée de 36 mois</p> <p>-L'UTEP sera formée par la</p> | Respect de la programmation et le suivi des diverses activités du projet, tenue de la comptabilité et recrutement du cabinet d'audit externe | faible |

| | | | | | |
|---------------|--|-------|---|---|--------|
| | | | plupart des membres de l'équipe du PARCPE (projet terminé) qui est très rodée aux procédures de la BANQUE et à la gestion des programmes de gouvernance | | |
| Risque projet | <p>-multiplicité des institutions concernées par le programme des réformes structurelles qui a en plus une couverture nationale, avec risque de dispersion des efforts</p> <p>-risque que la durée du projet qui est de cinq ans, ne démobilise et soit un facteur de déviation par rapport aux objectifs initiaux et de retard dans l'exécution du projet,</p> <p>-retard dans la satisfaction des conditions de premier décaissement</p> | élevé | <p>-maîtriser les composantes du projet</p> <p>-organiser des revues et des supervisons rapprochées</p> <p>-Elaborer les plans d'acquisition dans les brefs délais pour lancer les différents contrats de consultants</p> | <p>-anticiper et tenir compte des contraintes techniques et des échéances fixées</p> <p>-utilisation d'un logiciel de comptabilité performant</p> | modéré |

| | | | | | |
|-------------------------------|--|--------|--|--|---------------|
| | | | | | |
| Risque inhérent (A) | élevé | | | | modéré |
| Risque de non contrôle | | | | | |
| Budget | <p>-dépenses hors budget</p> <p>-l'UTEP élabore un budget qui diffère de la matrice initiale et ne demande pas l'avis de la Banque</p> | élevé | <p>-la matrice des coûts élaborée par la Banque dans le rapport d'évaluation du projet sert de base pour l'élaboration du budget</p> <p>-l'UTEP soumet le projet de budget au comité de pilotage et à la Banque pour acceptation,</p> <p>-Meilleur suivi de l'exécution du budget par le module « budget et analytique» du logiciel TOMPRO</p> | <p>Approbation du budget global et annuel ainsi que le plan d'acquisition sous-jacent, par la Banque et le comité du projet,</p> | modéré |
| Comptabilité | <p>-absence d'une équipe comptable expérimentée</p> <p>-absence d'un logiciel performant</p> | modéré | <p>-Reconduction de la même équipe qui a géré le PARCPE (projet terminé avec succès),</p> | <p>-Mise à disposition dès le démarrage du projet</p> <p>-utilisation du même logiciel dès le démarrage</p> | faible |
| Contrôle interne | <p>-absence d'un dispositif cohérent de</p> | modéré | <p>-organisation formelle et fiches de fonction</p> | <p>Décision prise de nommer le coordonnateur</p> | faible |

| | | | | | |
|----------------|--|--------|--|---|--------|
| | <p>contrôle interne</p> <p>-recrutement tardif d'un coordonnateur expérimenté</p> <p>-difficulté d'identification des principaux risques fiduciaires</p> | | <p>-application stricte des procédures du manuel,</p> <p>-séparation des tâches incompatibles</p> <p>-élaboration d'un manuel de procédures</p> <p>-responsabilisation de toute l'équipe des experts</p> | du PARCPE très expérimenté | |
| Flux des fonds | <p>-risque d'une utilisation abusive et peu contrôlée des fonds avec des dépenses inéligibles,</p> <p>-absence de pièces justificatives,</p> <p>-avances accordées aux bénéficiaires, non suivies et insuffisamment justifiées</p> | modéré | <p>-application stricte des procédures de décaissements du manuel,</p> <p>-suivi comptable et sur relevé bancaire des mouvements et du solde,</p> <p>-justification des dépenses</p> <p>-état de rapprochement des comptes bancaires</p> | <p>-Organisation financière et comptable impeccable</p> <p>-comptable de métier</p> | faible |
| Audit externe | <p>-Recrutement d'un cabinet peu qualifié</p> <p>-retard dans le recrutement du cabinet</p> | modéré | Recrutement sur une base régionale et sur la base des TDR et de l'expérience dans l'audit des projets de la Banque | Recrutement au plus tard quatre mois après la mise en vigueur du projet | faible |

| | | | | | |
|----------------------------|--|--------|--|--|--------|
| Risque de non contrôle (B) | | modéré | | | faible |
| Risque global (A+B) | | élevé | | | modéré |

Annexe B.5 Dispositions d'audit

B.5.1 Audit des comptes : Le dispositif d'audit externe sera assuré par un Cabinet d'audit externe indépendant qui sera recruté sur une base compétitive selon les procédures de la Banque. Les travaux d'audit seront menés conformément aux normes internationales d'audit ISA de l'IFAC et aux exigences de la Banque. Des TDR spécifiques d'audit des projets financés par le groupe de la Banque seront remis aux cabinets d'audit soumissionnaires. Les états financiers audités par un cabinet indépendant seront transmis à la Banque au plus tard six (06) mois après la clôture de l'exercice concerné. L'audit du projet fournira des opinions spécifiques sur les états financiers, les états des dépenses des comptes spéciaux, et de la contrepartie nationale, les systèmes de contrôle interne, les modes de passation des marchés.

B.5.2 L'évaluation faite des capacités des organes et des dispositions de gestion financière permet de conclure, sous réserve de la mise en place des dispositifs de contrôles interne et externe et de gestion du projet préconisés ci-dessus, que le système en place de gestion administrative, financière et comptable exigé par la Banque pour un projet du secteur public est acceptable et que le risque fiduciaire résiduel est ramené, dans l'ensemble, à un niveau modéré.

Annexe B.6 Description détaillée des composantes

1. Conception et objectifs du projet :

1.1 Conçu dans le prolongement du PARCPE, le PARCGEF se fonde sur les besoins en renforcement des capacités techniques et opérationnelles des organes chargés de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques et de l'amélioration du climat des affaires. L'hypothèse sous-jacente à la conception du projet est que l'assainissement des finances publiques, et, en particulier, la mobilisation efficace des ressources intérieures nécessite un secteur privé fort dont la croissance sera favorisée par un environnement des affaires plus favorable. L'objectif global du projet est de contribuer à la mise en œuvre du Programme de réformes du Gouvernement visant à renforcer la crédibilité et l'exhaustivité du Budget ; et améliorer le climat des affaires. Ses objectifs spécifiques sont : (i) Renforcer les capacités des structures chargées de la préparation, d'exécution et de coordination du budget ; (ii) Renforcer les capacités des structures chargées de la promotion du secteur privé. Aussi, le PARCGEF s'articulera-t-il autour de trois (3) composantes à savoir : (i) le renforcement des organes de gestion des finances publiques ; (ii) l'accroissement des capacités d'intervention des structures d'appui au secteur privé et (iii) la Gestion du projet.

2. Composantes du projet

2.1 Composantes du projet

Le projet est structuré en trois composantes : (i) Appui au renforcement des organes de gestion des finances publiques ; (ii) Appui à l'accroissement des capacités d'intervention des structures d'appui au secteur privé; et (iii) Gestion du projet. Il sera exécuté sur une période de cinq ans allant de 2011 à 2015.

Composante I – Renforcement des organes de gestion des finances publiques

2.1.1 Cette composante qui comprend cinq (5) sous-composantes vise à remédier aux faiblesses relevées dans la préparation, et l'exécution du Budget, la mobilisation des ressources intérieures et extérieures, la gestion de la dette intérieure et la coordination des réformes des Finances publiques engagées par le Gouvernement.

Sous-composante 1.1 – Préparation du Budget National :

2.1.2 ***Contexte et défis à relever*** : Des avancées significatives en matière de réformes de la gestion des finances publiques (Loi organique et ses décrets d'application, nouvelle nomenclature budgétaire, nouvelle nomenclature comptable, nouvelles procédures d'exécution des dépenses publiques, etc.) ont été enregistrées ces dernières années. Cependant, des insuffisances persistent telles que l'absence d'orientation pluriannuelle de l'élaboration du Budget au niveau sectoriel notamment son ancrage dans les politiques nationales, la carence en compétence technique des ressources humaines ainsi que l'insuffisance des outils modernes de gestion. Par ailleurs, les prévisions budgétaires ne reposent pas sur un cadrage macroéconomique fiable mais sont établies à partir du Budget passé et ce, avec des estimations biaisées. De même, le calendrier de préparation budgétaire n'est pas respecté. Les projets de budget 2009 et 2010 ont été transmis au Parlement en décembre, en retard par rapport au délai réglementaire fixé au 15 octobre. Or, une bonne préparation du Budget commence par la phase de la programmation budgétaire qui permet d'assurer une allocation efficiente des ressources de l'Etat en accord avec les objectifs de politiques publiques définis dans les documents de stratégie et de planification.

2.1.3 ***Activités prévues du projet*** : Le projet financera une extension du logiciel GESCO de préparation du Budget aux Ministères clés que sont ceux de la Santé, de l'Education, du Développement rural et de l'Equipement. Cela implique la mise en place des interfaces avec ces Ministères ainsi qu'une connexion en réseau avec les équipements informatiques nécessaires. L'appui du projet consistera aussi en : (i) la formation des cadres notamment en matière de programmation budgétaire basée sur les résultats, la manipulation du modèle de prévision économique, l'élaboration du tableau de bord ; (ii) la fourniture d'équipements informatiques modernes ; (iii) l'assistance technique d'un Expert en élaboration et suivi des projets et programmes et (iv) la réhabilitation de certains locaux défectueux afin de sécuriser l'installation des équipements et d'améliorer les conditions de travail dans les structures appuyées à savoir : la Direction générale du Budget et les quatre ministères clés, la Direction générale des politiques et stratégies et la Direction générale de la programmation économique toutes deux relevant du Ministère du Plan et dont les attributions respectives sont

l'élaboration de la Note de cadrage macroéconomique et la confection du budget d'investissement, partie intégrale du Budget général.

2.1.4 **Résultats clés attendus** : (i) Prévisions budgétaires basées effectivement sur le cadrage macroéconomique dès 2012 lors de la préparation du Budget de 2013 ; (ii) Projet de Budget de l'année N transmis au parlement au plus tard le 15 octobre de l'année N-1 dès la préparation du Budget de 2013 contre le 5 décembre en 2009 ;

Sous-composante 1.2 – Consolidation de la réforme des marchés publics

2.1.5 **Contexte et Défis** : L'adoption de la loi N° 08.917 du 06 juin 2008 portant Code des marchés a été l'aboutissement d'un long processus de réformes des marchés publics entrepris par le Gouvernement. Les principaux Organes de gestion et de régulation prévus ont été mis en place non seulement au niveau central (Direction générale des marchés publics et Autorité de Régulation des marchés publics) mais également au niveau des 4 Ministères prioritaires (agriculture, santé, éducation et équipement/transport). Ils sont devenus opérationnels depuis le second semestre de 2009. Mais les nouvelles procédures se heurtent aux anciennes habitudes de passation des marchés, ce qui requiert une vaste campagne de vulgarisation à tous les échelons de l'administration publique et aussi en direction des opérateurs économiques. En effet dans les nouvelles procédures des marchés publics, le recours au marché de gré à gré¹⁰ dont les seuils sont fixés par les lois de finances devraient être approuvés par la Direction Générale des Marchés Publics. Depuis son installation jusqu'en mai 2010, seulement 20% de dossiers de marchés gré à gré ont suivi les normes réglementaires. Le projet contribuera à accroître ce taux à 100% d'ici 2015. Mais les moyens techniques et humains dont disposent ces nouveaux organes restent insuffisants.

2.1.6 **Activités prévues du projet** Par conséquent, l'appui du projet se traduira par : (i) la formation par des séminaires de courte durée au profit des acteurs y compris les opérateurs économiques sur les nouvelles procédures des marchés publics à savoir la préparation des dossiers d'appel d'offres, la sensibilisation sur les nouvelles procédures d'acquisition des biens et services par l'Etat ; (ii) la fourniture d'équipements informatiques nécessaires et mobiliers de bureau ; (iii) la réhabilitation des locaux défectueux ou mal adaptés pour sécuriser les équipements et améliorer les conditions de travail.

Résultats clés attendus : Les marchés publics passés de façon réglementaire selon la procédure de gré à gré passent de 20% en 2010 à 100% en 2015 ; (ii) 90% des Ministères disposent d'un plan annuel de passation des marchés en 2015 contre 0% en 2009.

Sous-composante 1.3 – Mobilisation des ressources intérieures :

2.1.7 **Contexte et Défis** : Même si la pression fiscale a connu une évolution positive passant de 9% en 2006 à 10,7% en 2010 selon le FMI et, ce, en dépit des effets de la crise mondiale de 2008, il reste des efforts à déployer pour mobiliser davantage les ressources intérieures du pays. Les deux principaux organes de recettes que sont la Direction générale des douanes et droits indirects d'une part et la Direction générale des Impôts et des domaines d'autre part disposent chacune respectivement logiciel de gestion des recettes SYDONIA++ et du logiciel SYSTEMIF. Bien que l'interconnexion physique de ces deux logiciels ait été réalisée, les bénéfices que peuvent en tirer l'une et l'autre des deux régies financières pour améliorer leurs

¹⁰ Pour certains seuils le code prévoit le gré à gré mais les seuils sont déterminés par la loi de finance et ces marchés de gré à gré doivent être approuvés de façon réglementaire par la DGMP.

prestations respectives ne sont pas encore très satisfaisants de sorte que l'évasion et la fraude fiscales qui occasionnent d'importantes pertes de ressources à l'Etat ne sont pas encore enrayerées. C'est le défi à relever pour accroître substantiellement le niveau des recettes publiques par l'élargissement de la base fiscale afin de réduire la trop grande dépendance du pays de l'aide extérieure.

2.1.8 Activités prévues du projet : Ainsi l'appui du projet portera sur : (i) la réalisation d'une Etude sur une informatisation adaptée de la Direction générale des impôts et domaines (DGID) ; (ii) l'acquisition d'un nouveau système d'information plus performant de la DGID ; (iii) réalisation d'une acquisition financera des activités qui contribueront à améliorer les procédures internes et rationaliser le fonctionnement de ces structures afin d'améliorer leur efficacité. Il financera également les activités de renforcement des capacités des services des inspections et de contrôle des impôts et de la douane afin de limiter la fraude et accroître la mobilisation des recettes intérieures. Par ailleurs en vue d'optimiser la mobilisation de ressources le projet financera l'amélioration de la fonctionnalité de l'interconnexion du logiciel de gestion des recettes en place à douane (SYDONIA++) et celui des impôts (SYSTEMIF). Une étude de compatibilité entre ces systèmes sera réalisée auparavant financée par le projet. Il est attendu que ces outils en renforçant la lutte contre la fraude permettent d'enrayer l'évasion et la fraude fiscales.

Résultats clés attendus : (i) le fichier des impôts est sécurisé et permet de fiscaliser l'ensemble des contribuables ; (ii) Les recettes fiscales passent de 10,7% du PIB en 2010 à 11.8% en 2015

Sous-composante 1.4 – Gestion de la dette et mobilisation des ressources Extérieures :

2.1.9 Contexte et Défis La Direction de la Dette et des Participations (DDP) a été dotée du logiciel de gestion de la dette SYGADE développée par la CNUCED. Cet outil, en permettant à la RCA de mieux analyser sa dette et de publier des bulletins semestriels de la dette, a contribué à la réalisation des déclencheurs pour l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Cependant, la version 5.3 de ce logiciel ne prend pas en compte la gestion de la dette intérieure qui n'est, par conséquent, pas actuellement automatisée. Or le programme conclu avec le FMI fait obligation à la RCA de mieux maîtriser sa dette publique et particulièrement la dette intérieure pour laquelle un audit a été commis pour déboucher sur un plan d'apurement de ces arriérés. Il est donc impératif que la masse de cette dette intérieure soit recensée de façon informatique et que sa gestion soit également informatisée.

2.1.10 Activités prévues du projet L'appui du projet portera sur : (i) l'acquisition de la version 6 du logiciel de gestion de la dette SYGADE nettement plus performante pour prendre en charge le volume et la complexité croissante de l'ensemble de la dette et qui devrait aussi être connectée et compatible avec le GESCO de la chaîne des dépenses publiques ; (ii) l'établissement d'un Manuel de procédures dont l'adoption devrait dériver d'une version générique élaborée par la zone franc ; (iii) l'élaboration d'une stratégie d'endettement intégrant le recours au marché financier régional pour le financement non monétaire du déficit budgétaire et pour le financement du développement en général ; (iv) la fourniture d'équipements informatiques performants avec tous les accessoires nécessaires ; (v) la formation des cadres à travers des séminaires locaux et des stages de courte durée en matière de techniques de négociations et renégociations de la dette, en gestion des risques et prévisions de crise, etc. ; (vi) l'assistance technique en Experts de haut niveau en développement des marchés et rendements de titres publics, en gestion du portefeuille de l'Etat.

Résultats clés attendus : (i) Bulletin semestriel des statistiques de la dette intérieure et extérieure publié dès 2011; et (ii) Nouvelle stratégie d'endettement élaborée au plus tard en 2013 ; (iii) 90% de la dette intérieure est maîtrisée par la Direction de la Dette en 2015 contre seulement 60% en 2010.

Sous-composante 1.5 – Renforcement de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des réformes des Finances publiques :

2.1.11 **Contexte et Défis** Le Comité technique Permanent du Programme d'Ajustement Structurel (CTP-PAS) est l'organe chargé de la coordination de la mise en œuvre des réformes qui ont débouché sur l'atteinte du point de décision et du point d'achèvement de l'initiative PPTE en Juin 2009. Cette structure demeure mais sa capacité de coordination s'est affaiblie et les moyens dont elle dispose sont nettement en deçà de ses besoins pour répondre à sa mission appelée à s'amplifier, avec le temps, notamment les nombreuses réformes prévues dans le programme de réforme des finances publiques et appuyées par les différents Bailleurs. Il est, en effet, important que la coordination et le suivi des programmes de réformes soient placés sous la responsabilité d'une seule et même structure afin de favoriser la synergie et pour une utilisation efficiente des ressources mises à disposition du pays par les bailleurs de fonds. En outre, cette structure est l'interface entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers qui consentent des appuis budgétaires au Gouvernement. Selon le programme de réforme des finances publiques, le CTP-PAS changerait de nom pour devenir le Comité Technique Permanent de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre des réformes des Finances publiques (CTP-CSR). C'est pourquoi, dans le cadre du PARCGEF, il est retenu de renforcer les capacités techniques en expertises et en équipements suffisants pour couvrir les besoins indispensables de Comité.

2.1.12 **Activités prévues du projet** L'appui du projet portera sur : (i) la formation par des séminaires locaux en gestion macro-économique et finance publique, en budgétisation basée sur les résultats et outils budgétaires modernes ; (ii) l'assistance technique de quatre Consultants nationaux pour 36 mois chacun encadrés par quatre Experts internationaux pour 6 mois dans les domaines de la coordination et suivi des réformes dans le cas du CGAB, en programmes sectoriels pour le suivi des réformes structurelles, en appui budgétaire pour le suivi le secrétariat des réunions du CGAB e en Macro-économie et statistique pour le suivi du programme avec le FMI.

Résultats clés attendus : Deux (2) Rapports de mise en œuvre des réformes des finances publiques sont produits par an dès 2011.

Composante II - Renforcement des structures d'appui au secteur privé

2.1.13 L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités d'intervention des structures créées pour soutenir le secteur privé dans ses activités de développement. Ces structures sont d'une part le Guichet unique de formalités des entreprises (GUFÉ) et, d'autre part, la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA).

Sous-composante 2.1 – Renforcement du Guichet unique

2.1.14 ***Contexte et Défis*** . Le Guichet Unique de formalités des entreprises (GUFÉ) a été mis en place par, Décret présidentiel N° 08.357 du 08 Octobre 2008 en application de la loi N° 01.010 du 16 juillet 2001 instituant une Charte des investissements en République centrafricaine. Selon l'article 4 du Décret, le GUFÉ a pour missions : (i) de simplifier les procédures de formalités de création, modification, dissolution ou cessation d'activités des entreprises ; (ii) d'accueillir, informer et conseiller les investisseurs nationaux et étrangers ; (iii) de contribuer à l'amélioration de l'environnement économique des affaires pour le rendre incitatif à l'investissement ; et (iv) d'appuyer la réalisation d'études de filières et la mise en place de bases de données sur le secteur privé. Un premier effet de la création du GUFÉ a été ressenti dans le classement Doing business de 2010 qui place la RCA au 159^{ème} rang mondial en matière de création d'entreprises contre 168^{ème} rang en 2009 soit un gain de 9 points. En 2009, le GUFÉ a enregistré et traité 2034 dossiers dont 897 relatifs aux créations nouvelles d'unités économiques et 1 137 dossiers de régularisation des pièces juridiques et autres formalités. Même si le délai des 7 jours légaux de traitement des dossiers est actuellement respecté scrupuleusement, il est possible de le réduire à 2 jours en ayant recours à l'informatisation avec la mise en place et l'utilisation effective du logiciel GIGUFÉ. Or il se trouve que depuis sa mise à disposition du GUFÉ par l'Office National Informatique (ONI) qui en est l'éditeur, ce logiciel n'a pas encore été utilisé en raison, semble-t-il, de l'absence de certaines fonctionnalités pour ceux des Services du GUFÉ qui ont eu à le tester.

2.1.15 ***Activités prévues du projet*** : Le projet financera l'informatisation du fonctionnement du GUFÉ par la mise en place et l'utilisation du logiciel GIGUFÉ déjà développé pour le guichet central de Bangui ainsi que la connexion de 2 antennes régionales (Berberati et Bambari) à la capitale. L'appui du projet consistera également à : (i) la formation locale des cadres du GUFÉ au niveau central et dans les deux antennes régionales ; (ii) l'assistance technique en développement institutionnel (audit stratégique et organisationnel) et en développement des compétences ; (iii) la fourniture d'équipements informatiques adéquats ; et (iv) la réhabilitation des nouveaux locaux attribués au GUFÉ au sein du Bâtiment de la CCIMA.

Résultats clés attendus Réduction de la durée de 7 jours à 2 jours pour l'accomplissement des formalités de création des entreprises et la réduction, en 2015, du coût de 50% de son niveau actuel de 250 000 FCFA

Sous-composante 2.2 – Renforcement des capacités de la Chambre de commerce :

2.1.16 ***Contexte et Défis*** Créée en 1911, la Chambre de Commerce a vu ses ressources et son efficacité en matière d'appui aux opérateurs économiques décliner au fil des ans. Les troubles politico-militaires que le pays a traversés au cours des années 90 et la première moitié des années 2000 y ont été pour beaucoup. Et pourtant, l'existence d'une Chambre de commerce dynamique, dotée de ressources humaines compétentes et d'outils de gestion performants participe de l'amélioration de l'environnement des affaires. C'est pourquoi, il est prévu, dans le cadre du PARCGEF, de : (i) renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la Chambre de Commerce afin de lui donner les moyens de promouvoir la professionnalisation des opérateurs économiques et (ii) favoriser la localisation, en son sein, du GUFÉ afin de lui donner une plus grande visibilité dans le monde des affaires en République centrafricaine.

2.1.17 **Activités prévues du projet** : L'appui du projet à la CCIMA se traduira par : (i) un important volet de formation des cadres de la Chambre consulaire et des opérateurs économiques afin de renforcer leur professionnalisation ; (ii) une assistance d'Experts internationaux dans les domaines : de l'identification des filières et la formulation des programmes de formation à court et moyen terme, de la réalisation de l'étude de faisabilité du Centre de formation, de la création et le développement du Site web de la CCIMA, de l'assistance en accompagnement d'entreprise. Par ailleurs dans la perspective du transfert du Secrétariat du Comité Doing business dans les locaux de la Chambre de Commerce, le Projet apportera son soutien au fonctionnement de ce Secrétariat.

Résultats clés attendus : Formation entre 2011 et 2015 de 400 opérateurs économiques dont 15% de femmes en matière de création et de gestion des entreprises, de marketing et des nouvelles technologies de l'Information et de la Communication..

Composante III - Gestion du Projet

2.1.18 **Contexte et Défis** La gestion du projet précédent le PARCPE a été couronnée de succès en raison d'une part de l'encadrement efficace des experts du PNUD qui ont été mis à la disposition du projet mais également de la maîtrise des règles et procédures de la Banque par le personnel de la Cellule d'exécution du projet. C'est en partant des leçons tirées de cette expérience qu'il est envisagé que La Cellule d'exécution du PARCPE actuellement en place devienne l'Unité Technique d'Exécution du projet (UTEP) chargée de la gestion quotidienne du Projet et placée sous la tutelle du Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération internationale et qu'en plus cette Unité de gestion soit appuyée par des Experts internationaux en acquisitions, formation, suivi-évaluation et informatique. Ainsi la gestion du projet sera assurée par un dispositif institutionnel à deux niveaux à savoir : un Comité de pilotage du Projet (CPP) d'une part et une Unité Technique d'Exécution du Projet (UTEP) de l'autre

2.1.19 L'objectif de cette composante est de faciliter l'exécution du projet. A ce titre, les activités suivantes seront réalisées: (i) la coordination globale des activités de projet; (ii) la maintenance de registres et de comptes pour toutes les transactions de toutes les composantes du projet ; (iii) la préparation, dans les délais impartis, de Rapports de Suivi Financier (RSF) trimestriels, des états financiers et d'autres rapports selon les procédures; (iv) la gestion de la trésorerie et les demandes d'approvisionnement de tous les comptes spéciaux; (v) la liaison avec les autres partenaires de développement; (vi) la préparation des programmes de travail annuels, le Budget annuel, les comptes, les rapports d'état d'avancement; (vii) la supervision et l'exécution de tous les contrats de consultants; (viii) le recrutement des auditeurs indépendants acceptables par la Banque pour auditer, chaque année, les états financiers élaborés sous la responsabilité de l'UTEP.

2.1.20 **Activités prévues du projet** : L'appui du projet à cette composante se traduira par : (i) la fourniture d'équipements informatiques et de logiciel de gestion financière et comptable ; (ii) l'assistance technique par des Experts internationaux en acquisitions et passation des marchés, en suivi-évaluation, en formation et en informatique ; (iii) la formation des membres de l'UTEP sur les procédures d'acquisition et de décaissements de la Banque, en passation des marchés ; (iv) les frais de fonctionnement de l'Unité y compris les indemnités mensuelles de ses membres.

Résultats clés attendus : Une gestion transparente du projet et un suivi régulier de l'état d'avancement de l'exécution avec la production des rapports trimestriels des activités ainsi

que des audits externes par des Cabinets d'audit compétents sélectionnés selon la procédure d'appel à la concurrence.

Annexe B.7 Présentation du comité interministériel chargé de l'amélioration du climat des affaires en RCA

I. Contexte

L'ambition de la République Centrafricaine, exprimée dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté, est de « promouvoir le rôle du secteur privé dans la relance économique » en favorisant, « le développement d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois ». Cependant, malgré les réformes déjà entreprises, l'environnement des affaires est encore caractérisé par des obstacles au développement du secteur privé en général et à la promotion de l'entreprenariat en particulier, dont la réduction, voire l'élimination, constitue une priorité nationale.

L'environnement des affaires peut se définir en général comme « l'ensemble des facteurs extérieurs à l'entreprise et qui influent sur sa vie, son implantation, ses décisions d'investissement et ses activités. Font notamment partie de l'environnement des affaires la gouvernance d'entreprise ou d'Etat, la réglementation, la fiscalité, les infrastructures, l'organisation des marchés financiers, du travail, des biens et services, le comportement et les diverses politiques des pouvoirs publics ».

Il faut noter que malgré leur importance dans l'économie centrafricaine, les PME (Petites et Moyennes Entreprises) sont davantage affectées par les contraintes de l'environnement des affaires: contraintes réglementaires et judiciaires, lourdeurs administratives, état difficile des infrastructures, insuffisance des facteurs de production, etc. Les contraintes réglementaires sont notamment diagnostiquées dans le rapport *Doing Business (DB)* du Groupe de la Banque mondiale (GBM) qui mesure et compare la réglementation des affaires dans 183 pays. Le classement *DB* de la République Centrafricaine (183^{ème} sur 183), en autres constats, rend donc impératif la mise en place d'un ambitieux programme d'amélioration de l'environnement des affaires, visant d'abord les domaines couverts par les indicateurs *DB*. Les réformes s'étendront également aux autres contraintes de l'environnement des affaires.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création d'un Comité interministériel chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en République Centrafricaine.

II. Objectifs spécifiques visés par la création du Comité interministériel chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en République Centrafricaine

La création du Comité interministériel procède de la volonté des hautes autorités d'instaurer en République Centrafricaine un environnement des affaires qui soit le plus proche possible de ce qui se fait de mieux au niveau international. A travers cette initiative, la République Centrafricaine, vise en général à réduire au minimum possible l'impact des contraintes de l'environnement des affaires sur les entreprises, en particulier les PME (Petites et Moyennes Entreprises).

Les objectifs spécifiques visés par la création du Comité interministériel sont donc, notamment, la mise en place :

- de procédures de création d'entreprise allégées et peu coûteuses favorisant l'entrepreneuriat formel ;
- d'une fiscalité d'entreprise adaptée, simple, incitative et efficace ;
- d'un cadre juridique et d'une justice commerciale de qualité, crédible, performante et garante des droits et obligations des investisseurs ;
- d'un système simple et transparent, de délivrance des autorisations, permis, et licences, nécessaires à l'exercice de certaines activités économiques ;
- d'un marché financier accessible, sécurisé, orienté vers les besoins de l'économie, notamment le financement des entreprises ;
- d'un marché foncier et de l'immobilier cohérent avec les objectifs de développement de l'entrepreneuriat et de promotion des investissements ;
- d'un système performant et efficace pour les exportations et les importations ;
- de procédures simplifiées de sauvegarde ou de liquidation des entreprises ;
- d'un cadre juridique protecteur des droits et obligations des employés et employeurs, et favorisant des relations de travail productives ;
- d'infrastructures et de facteurs de production de bonne qualité et en quantité suffisante ;

Dans la poursuite de ces objectifs, la République Centrafricaine peut d'ailleurs s'inspirer des expériences d'autres pays africains ayant entrepris des réformes similaires qui leur ont permis de réaliser des progrès significatifs (Rwanda, Ile Maurice, Mali, Burkina Faso, Sénégal, etc.),

III. *Cadre institutionnel et structure du Comité interministériel chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en République Centrafricaine*

Compte tenu de l'ampleur des réformes à entreprendre, leur exécution réussie nécessite un ancrage institutionnel et un pilotage soutenu et coordonné au plus haut niveau de l'État. Il est d'ailleurs important de rappeler que la République Centrafricaine a déjà démontré sa grande capacité à mettre en œuvre des réformes d'envergure qui lui ont permis d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative *PPTTE* (l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés). L'amélioration de l'environnement des affaires nécessite donc l'affirmation de la même volonté politique et l'engagement fort et soutenu de tous les acteurs publics et privés concernés. Le cadre institutionnel du Comité interministériel présente les caractéristiques suivantes :

-Le Comité Interministériel est d'abord une instance de décision : en effet l'expérience des autres pays a démontré que l'envergure des réformes envisagées requiert de la part des autorités la possibilité d'examiner les propositions techniquement bien préparées et d'être en mesure de statuer promptement. La phase préparatoire, qui comprend notamment les études techniques, les consultations et discussions, et l'élaboration des projets de réforme se fait à un autre niveau que prévoit le projet de décret.

-La composition et le fonctionnement du Comité Interministériel s'appuient sur un ancrage institutionnel fort et une composition transversale. Afin de manifester la forte volonté politique qui sous-tend le Comité Interministériel, c'est un projet de décret, soumis à la signature du Président de la République, qui le met en place. Considérant la nature transversale de la plupart des questions qui seront soumises à l'attention du Comité Interministériel, il est composé des principaux départements concernés par les questions

relatives à l'environnement des affaires, et prévoit la possibilité de faire siéger tout autre département concerné par les questions inscrites à son ordre du jour. Le mode de fonctionnement du Comité Interministériel se veut très souple.

-Le Secrétariat du Comité Interministériel s'appuie sur une institution déjà existante : le Secrétariat Permanent du Cadre Permanent de Concertation Etat / Secteur Privé (CPC). Ceci permet d'abord d'éviter la création de nouvelles institutions. Ensuite les tâches retenues entrent parfaitement dans les attributions du CPC. Enfin, le CPC permettra de s'assurer que l'implication et la participation du secteur privé qui est indispensable, sera effective. Afin de lui permettre de jouer effectivement son rôle, les capacités du CPC seront substantiellement renforcées notamment grâce à l'assistance technique de la Société Financière Internationale (IFC) du GBM.

-Des Commissions techniques mises en place en fonctions des questions étudiées accompliront le travail technique préparatoire nécessaire au diagnostic et à la formulation de propositions de réformes. Elles seront composées par des représentants du secteur public et du secteur privé et pourront faire appelle à une expertise externe en cas de besoin. Le Groupe de la Banque mondial, à travers l'IFC, appuiera le travail des Commissions. La BAD soutiendra par un appui technique le travail du secrétariat.

**RCA : PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE (PARCGEF)**

Les négociations de la proposition et des protocoles d'accord de dons pour le financement du Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique et financière (PARCGEF), qui se sont déroulées le 08 novembre 2010 par Vidéoconférence, ont été conclues à la satisfaction des autorités Centrafricaines et de la Banque.

Les deux parties se sont accordées sur les objectifs, les composantes, les activités, les modalités d'exécution du programme, ainsi que les conditions de décaissements du projet, tels que stipulés dans le rapport d'évaluation.